



Répertoire

de la formation professionnelle continue
du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon



Une publication de Réseau en scène, Languedoc-Roussillon

Édito

“Si je passe un jour sans m’exercer, je m’en rends compte.

Si je passe deux jours, les critiques s’en rendent compte.

Si je passe trois jours, l’assistance s’en aperçoit.”

Ignace Jan Paderewski

Depuis quelques mois, les questions de formation professionnelle dans le spectacle vivant se font de plus en plus présentes dans l’actualité régionale.

A la croisée de l’élaboration du Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle par la Région Languedoc-Roussillon, des différentes études régionales, commandées par l’Etat et la Région Languedoc-Roussillon, et des réflexions de la branche professionnelle, il nous a semblé indispensable de combler un manque identifié en développant la lisibilité de l’offre régionale de formation.

Penser ce répertoire a été l’occasion de mener une concertation avec des professionnels du spectacle et de la formation et d’aller à la rencontre des organismes de formation investis dans notre secteur.

Elaborer ce répertoire, c’est aller au plus près des professionnels qui œuvrent à la création et à la diffusion du spectacle vivant et leur donner la possibilité de s’interroger sur leurs métiers, sur les évolutions de leur pratique et les inciter à prendre du temps pour alimenter, renouveler, interroger et développer leurs compétences.

Publier ce répertoire, c’est une démarche première et expérimentale pour participer à une structuration de l’offre et favoriser l’émergence de dispositifs innovants proches des préoccupations du secteur.

La formation tout au long de la vie est un droit et elle peut, au cœur de nos métiers, participer au renouvellement des expressions artistiques.

Je formule le vœu que ce répertoire réponde à vos attentes et vous souhaite une bonne lecture.

Yves Larbiou

Président de Réseau en scène, Languedoc-Roussillon

Sommaire

8 ————— Le répertoire de la formation professionnelle continue du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon

12 ————— Les missions de Réseau en scène, Languedoc-Roussillon

18 ————— La formation professionnelle continue dans le spectacle vivant

- 20 ————— - Les métiers du spectacle vivant
- 24 ————— - Les parcours et dispositifs de la formation continue
- 34 ————— - D'autres possibilités de financements

44 ————— Les formations artistiques

- 46 ————— - Musique
- 56 ————— - Danse
- 66 ————— - Théâtre
- 78 ————— - Marionnette - Théâtre d'objets
- 82 ————— - Cirque - Arts de la rue
- 100 ————— - Formations artistiques transversales

116 ————— Les formations techniques

- 118 ————— - Sécurité
- 128 ————— - Éclairage
- 138 ————— - Son
- 164 ————— - Image
- 168 ————— - Machinerie - Plateau
- 172 ————— - Décor - Scénographie
- 178 ————— - Accessoires
- 184 ————— - Costumes
- 200 ————— - Maquillage - Coiffure
- 204 ————— - Formations techniques transversales

208 — Les formations administratives

- 210 — - Administration - Gestion - Comptabilité
- 214 — - Production - Diffusion
- 218 — - Droit et Réglementation
- 224 — - Communication - Relations avec les publics
- 228 — - Formations administratives transversales

232 — Les formations pédagogiques

240 — Les organismes de formation

252 — Adresses utiles

- 253 — - Ministères et collectivités territoriales
- 254 — - Associations régionales et départementales
- 255 — - Structures d'accompagnement
et d'aide à la gestion en Languedoc-Roussillon
- 255 — - Structures disposant d'informations sur l'emploi
et la formation professionnelle
- 257 — - Autres structures d'information, de conseil
et de ressources
- 259 — - Lieux d'informations sur la Validation des Acquis
de l'Expérience

262 — Glossaire



Le répertoire de la formation professionnelle continue du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon

Ce répertoire s'adresse aux professionnels du spectacle vivant. Aussi, il s'attache aux actions relevant de la formation professionnelle continue dans le cadre fixé par les textes officiels.

Avec la volonté de dresser un état des lieux objectif et clairvoyant de l'offre régionale de formation, de répondre le mieux possible aux attentes de la profession et de cerner tous les enjeux d'une telle démarche, un comité de suivi, créé pour l'occasion, s'est réuni à plusieurs reprises afin de rédiger et valider le cahier des charges de cet outil.

Trois grandes parties composent ce répertoire :

- un rappel des dispositifs de formation existants et des principales modalités de prise en charge,
- une base de données contenant les actions de formation programmées jusqu'à fin 2007,
- un annuaire des organismes de formation signalant leurs domaines de compétences.

Le panel d'organismes

Plusieurs sources ont été croisées dans le but de parvenir à un panel d'organismes le plus exhaustif possible : bases de données de l'AFDAS, de la CPNEF-SV, du CARIF Languedoc-Roussillon, de diverses études réalisées ces dernières années et divers catalogues des organismes de formation.

L'enquête a été réalisée auprès d'un large panel d'organismes et la rencontre avec ces structures a été favorisée. L'ensemble des informations s'appuie sur la déclaration des structures.

Le répertoire des organismes de formation recense les structures basées sur la région ainsi que celles dont le siège social est hors région mais qui ont une présence régulière sur le territoire.

Les actions de formation répertoriées

Attachant une importance majeure au lien avec les métiers du spectacle vivant, l'indexation des fiches actions de formation révèle les champs disciplinaires du secteur et les secteurs professionnels concernés.

Chaque fiche action de formation renseigne sur les publics visés et les prérequis, les objectifs et les notions pédagogiques abordées, les lieux, les dates, les durées, l'équipe pédagogique, le coût pédagogique et la certification.

Par ailleurs, pour respecter la particularité de certaines actions transversales, une partie spécifique leur a été réservée.

Les actions visant l'acquisition d'outils techniques, et s'adressant à la fois à des publics artistiques et techniques (MAO par exemple), ont été regroupées dans le chapitre technique.

Les actions axées uniquement sur la pratique amateur et les cycles

pré professionnels n'entrent pas dans le champ de ce répertoire. Les actions de formation généralistes ou dispensées par des organismes généralistes ne font pas l'objet d'un recensement (comptabilité ou gestion générales, PAO). A ce propos, le CARIF Languedoc-Roussillon tient à la disposition du public une base de données des formations dans tous les secteurs professionnels. Celle-ci est consultable sur : www.cariflr.fr

De même, plutôt que de répertorier l'ensemble des structures généralistes proposant des formations liées aux habilitations obligatoires dans le domaine du spectacle vivant, il nous a semblé plus judicieux d'aménager un rappel de ces habilitations.

Afin de proposer un panel cohérent et révélateur, les actions débutées en janvier susceptibles d'être reconduites annuellement ont tout de même été recensées.

Enfin, lorsque des manques ont été repérés en matière d'offre de formation, les coordonnées d'organismes compétents en la matière sont communiquées. Ce repérage s'appuie sur la liste de structures signalées par l'AFDAS au titre du plan de formation de la branche.

La pérennisation de cet outil, et son actualisation, est une question essentielle à laquelle Réseau en scène, Languedoc-Roussillon cherchera la réponse la plus appropriée et la plus cohérente au regard des initiatives régionales et nationales qui émergent.



Formations artistiques



Formations techniques



Formations administratives



Formations pédagogiques



Organismes proposant des formations en entreprise



Les missions de Réseau en scène, Languedoc-Roussillon

Une composition unique

Réseau en scène, Languedoc-Roussillon a été créée à l'initiative conjointe du Ministère de la Culture - DRAC Languedoc-Roussillon et de la Région Languedoc-Roussillon, avec le soutien des Départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Chacune de ces institutions siège au conseil d'administration de l'association en qualité de membre de droit. Trois collègues de membres associés regroupent des représentants de la vie culturelle : les personnalités qualifiées, les diffuseurs et les équipes artistiques.

Cette composition exceptionnelle est le fruit d'une volonté partagée par l'ensemble des acteurs institutionnels intervenant sur le territoire régional par delà les clivages politiques : faire du Languedoc-Roussillon un lieu d'accueil pour les créateurs de tous les horizons et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, rendues accessibles au plus grand nombre grâce à un réseau de diffusion efficace et audacieux.

Réseau en scène, Languedoc-Roussillon, association régionale de coordination et de diffusion des arts du spectacle, a été créée en février 2006.

Son ambition, partagée par ses partenaires institutionnels, est d'assurer un développement artistique et culturel équilibré du Languedoc-Roussillon, en facilitant la diffusion des œuvres créées en région.

L'ensemble du spectacle vivant est concerné. De la musique à la danse, du théâtre au cirque en passant par les arts de la rue et la marionnette, Réseau en scène, Languedoc-Roussillon intervient au plus près des professionnels de la région, qu'ils soient programmateurs ou artistes, avec deux missions principales :

- l'information, par l'intermédiaire d'un Centre de ressources,
- l'aide à la diffusion, par la mise en place de dispositifs spécifiques.

Réseau en scène, Languedoc-Roussillon développe ses actions dans les cinq départements de la région. L'association encourage la prise de risque en accompagnant les initiatives des diffuseurs qui programment, pour un large public, des œuvres audacieuses. Elle soutient les démarches visant à réduire les inégalités d'accès à la culture. Elle met en place des processus d'échange, de mise en relation, entre les opérateurs culturels afin de faire émerger de véritables réseaux de diffusion sur le territoire régional.

La structure régionale contribue ainsi à prolonger la durée de vie des œuvres créées en Languedoc-Roussillon. Elle favorise leur exploitation sur de plus longues périodes pour diversifier et accroître leur public. Elle stimule leur circulation par un élargissement de leurs possibilités de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

En travaillant à la fois sur les œuvres, sur les projets culturels et avec les opérateurs, Réseau en scène, Languedoc-Roussillon rapproche les équipes artistiques et les responsables de programmation et tente d'installer des coopérations durables. Véritable point de rencontre des professionnels du spectacle vivant, l'association participe activement au rayonnement artistique et culturel de la Région Languedoc-Roussillon.

Le centre de ressources

L'une des vocations principales de Réseau en scène, Languedoc-Roussillon est d'informer et d'orienter les diffuseurs de spectacles et les équipes artistiques. L'association réalise cette mission au travers d'un centre de ressources, outil essentiel visant à amplifier la coopération entre les équipes artistiques et les lieux de diffusion de la région.

Le centre de ressources permet :

- de développer des outils d'information valorisant l'activité artistique et culturelle en région Languedoc-Roussillon,
- de conseiller les programmateurs, d'élargir et de conforter leurs réseaux en Languedoc-Roussillon afin qu'ils puissent, sur la base de projets communs, mobiliser un public et accueillir les spectacles dans de réelles conditions professionnelles techniques et financières,
- de mettre en œuvre et de développer une plate-forme régionale de coordination des formations professionnelles dans le secteur des arts du spectacle.

Fonctionnement du centre de ressources

Le centre de ressources accueille et informe les équipes artistiques et les diffuseurs :

- par téléphone au 04 67 66 90 90
- au siège de l'association, à Montpellier,
- sur le terrain, lors de rendez-vous réguliers mis en place dans les cinq départements,
- par un infobulletin mensuel envoyé par courriel,
- sur le site internet. www.reseauenscene.fr

Le site internet www.reseauenscene.fr permet aux artistes et aux diffuseurs d'accéder à un ensemble de ressources en ligne :

- Présentation de l'association et ses missions,
- Actualité des projets soutenus,
- Documentation téléchargeable (répertoire régional de la formation continue, formulaires de demande d'aides à la diffusion, base de données des diffuseurs, "boîte à outils" des liens institutionnels, publications diverses...).

Actions du centre de ressources

L'information

Au cœur de l'actualité artistique et culturelle de la région Languedoc-Roussillon et au carrefour de nombreux réseaux de diffusion, le centre de ressources recense :

- Les activités des équipes artistiques (créations, développement...),
- Les lieux de diffusion.

Il développe également des liens réguliers, au plan régional et national, avec d'autres centres de ressources dédiés au spectacle vivant pour favoriser l'échange d'informations et mutualiser des banques de données.

La formation

Le centre de ressources participe à la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement tournés vers les métiers du spectacle répondant à des besoins repérés.

Il contribue aussi à la mise en réseau des opérateurs de formation et s'attache à informer les professionnels du spectacle des offres de formation accessibles en région, grâce notamment à la réalisation d'un Répertoire régional de la formation continue dans le spectacle vivant.

Le centre de ressources constitue aussi une véritable interface entre les opérateurs de formation et les collectivités avec lesquelles il s'efforce de renforcer la formation continue des artistes, techniciens et administratifs du spectacle.

Rencontres professionnelles

En s'associant à l'organisation et au financement de rencontres professionnelles, le centre de ressources participe à la mise en œuvre d'espaces de dialogue et de réflexion avec les acteurs culturels.

Réalisation de supports de communication

Le centre de ressources peut accompagner, sur la base de projets ponctuels et significatifs, des équipes artistiques ou des diffuseurs du Languedoc-Roussillon en participant à la réalisation de supports spécifiques de communication : plaquettes, flyers...

Études et travaux de recherche

Le centre de ressources peut mener, seul ou en partenariat avec d'autres institutions culturelles, des études ou des travaux de recherche pouvant aboutir à la publication d'ouvrages ou de documents de référence.

Édition d'une collection discographique

Le centre de ressources dirige la collection discographique Atlas sonore, Languedoc-Roussillon qui valorise les différentes expressions musicales recensées sur le territoire, qu'elles soient patrimoniales ou de création.





La formation
professionnelle continue
dans le spectacle vivant

Les métiers du spectacle vivant

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV) œuvre au développement et à la sécurité de l'emploi ainsi qu'à la promotion de la formation et de la qualification professionnelle depuis sa création, en 1993, par un accord conclu entre les partenaires sociaux du secteur. Elle œuvre dans les domaines de l'emploi et de la formation du spectacle vivant.

En matière d'emploi

Elle a pour mission d'étudier l'évolution des emplois et du marché du travail, de chercher toutes les solutions susceptibles de réduire la précarité de l'emploi, d'adapter le développement des formations professionnelles à l'évolution de l'emploi, de mettre en œuvre toutes les solutions susceptibles de faciliter le reclassement ou la reconversion en cas de licenciement économique ou de réduction significative de l'activité d'un secteur, d'étudier les actions favorisant l'insertion ou la réinsertion des chômeurs, de trouver les moyens d'une meilleure gestion de l'offre et de la demande d'emploi, de concourir à l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leurs formations.

En matière de formation

La CPNEF-SV travaille à la définition des priorités tant en matière de formation initiale qu'en matière de formation continue, à l'adaptation des formations professionnelles aux besoins du secteur, à l'élaboration d'une véritable politique d'insertion pour les jeunes, à la recherche de moyens propres à assurer l'optimisation des ressources de formation en concertation avec les pouvoirs publics et les organismes de formation, à l'agrément des formations proposées par les organismes de formation, à l'amélioration de la reconnaissance des acquis professionnels, à la définition de référentiels de formation, à l'établissement de bilans des actions de formations réalisés dans le cadre de plan de formation, de CIF, de formation en alternance, etc., à l'engagement d'une réflexion sur les politiques de formation permettant la reconversion. Elle veille au respect des accords professionnels et participe à l'homologation des titres et diplômes en liaison avec les ministères concernés.

La nomenclature des emplois

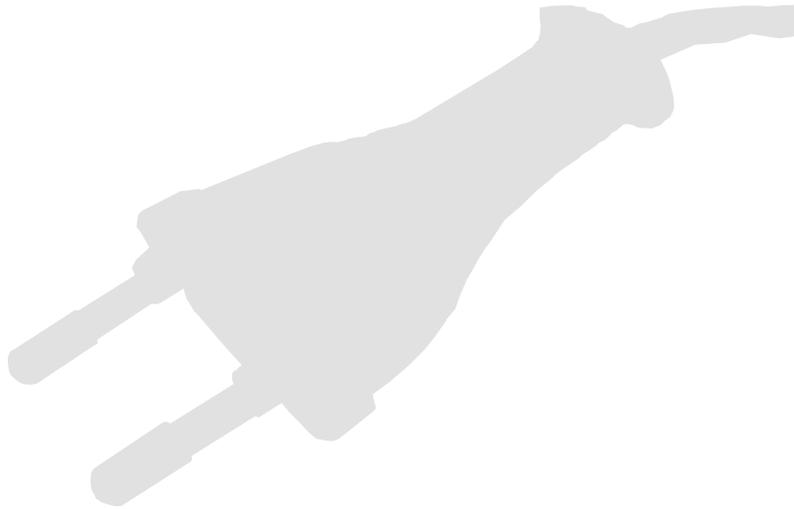
La CPNEF-SV a mis en place un chantier visant à l'harmonisation de la nomenclature des emplois. Ce travail correspond à la mise en œuvre d'une des recommandations du CEP (Contrat d'Études Prospectives – Axe n°5) relative à "l'amélioration de la visibilité sur l'économie de l'emploi". Il s'agit de créer un cadre de classement commun qui permette notamment d'asseoir les politiques sociales relatives à l'emploi et à la formation sur des indicateurs faisant état du dynamisme des différents secteurs. La progression des connaissances sur l'ensemble de ces points contribuera à améliorer les conditions

d'emploi et de travail dans nos secteurs, à aller vers une plus grande professionnalisation et une meilleure structuration de la branche.

L'indexation des formations dans ce répertoire a été élaborée au regard de cette harmonisation de la nomenclature des emplois.

Dernièrement, la CPNEF-SV a mis en ligne un répertoire national des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant.

www.cpnefsv.org



**Les parcours et dispositifs
de la formation
professionnelle continue**

Le plan de formation des entreprises

Si l'établissement d'un plan de formation par chaque entreprise n'est pas encore obligatoire, depuis 2004, la loi enjoint l'employeur à adapter ses salariés à leur poste de travail. Le plan de formation de l'entreprise a pour objectif de répondre à cette exigence.

Plan de formation de la branche

Les entreprises relevant du spectacle vivant bénéficient d'un plan de formation de branche. Le choix d'un stage conventionné à ce titre par l'AFDAS (OPCA : organisme paritaire collecteur agréé, OPACIF : organisme paritaire collecteur agréé gestionnaire du congé individuel de formation, et direction de la formation des intermittents du spectacle) garantit une prise en charge intégrale du coût pédagogique par l'AFDAS dans la limite des budgets disponibles. Pour consulter le plan de formation de la branche 2006 - 2007 : www.afdas.com

À savoir :

Les actions de formation programmées dans ce cadre n'imputent pas le budget de la structure.

Plan de formation de la branche

Le plan de formation de l'entreprise, élaboré par l'employeur et placé sous sa responsabilité, peut s'adresser à l'ensemble des salariés en CDI et en CDD. C'est l'employeur qui détermine les salariés qui en bénéficieront. Actions de formation, validations d'acquis de l'expérience et bilans de compétences entrent dans le champ du plan de formation. Il peut s'agir d'actions de formation :

- d'adaptation au poste de travail, destinées à entretenir, mettre à jour ou approfondir connaissances et compétences nécessaires au poste occupé.
- liées à l'évolution des emplois ou au maintien dans l'emploi. Elles visent à permettre de maîtriser les exigences nouvelles dues à l'évolution des emplois, des technologies, de l'organisation. Elles concernent l'emploi occupé ou futur.
- de développement des compétences. Elles doivent participer à l'évolution des qualifications des salariés. Le salarié s'engage à respecter assiduité et modalités d'évaluation, l'employeur s'engage à vous permettre d'accéder en priorité, dans un délai d'un an, aux fonctions disponibles correspondant aux connaissances acquises.

Pratique :

La rémunération est maintenue pendant le temps de formation. Ces actions, majoritairement suivies pendant le temps de travail, peuvent, selon accord, se dérouler en tout ou partie, en dehors des heures de travail.

Les contributions versées par les entreprises de moins de 10 salariés sont mutualisées : chaque entreprise verse sa participation à un fonds commun disponible pour l'ensemble de la profession. C'est ainsi que l'AFDAS peut apporter des soutiens financiers indépendants des versements annuels des entreprises.

Les entreprises de 10 salariés et plus ont la possibilité de confier à l'AFDAS la gestion de leur plan de formation. Cette démarche permet de bénéficier d'une aide financière de l'AFDAS en cas de dépassement du budget annuel.

Intermittents du spectacle

Pour les intermittents du spectacle, l'AFDAS se substitue à l'employeur et gère le plan de formation.

Pratique :

Les artistes interprètes doivent justifier de 2 ans minimum d'ancienneté dans la profession sous le régime intermittent et de 48 cachets répartis sur les 24 mois précédant la demande.

Les techniciens du spectacle vivant doivent également avoir un minimum de 2 ans d'ancienneté et 88 jours de travail répartis sur les 24 mois précédant la demande.

Cependant, de manière exceptionnelle, une dérogation peut être sollicitée, sous conditions, auprès de l'AFDAS.

Les actions de formations conventionnées collectivement par l'AFDAS permettent une prise en charge totale du coût pédagogique. Les actions conventionnées en accès individuel ou non conventionnées par l'AFDAS peuvent faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle. Il existe des délais de carence à respecter entre deux stages : 6 mois après un stage de 40 heures ou moins, 12 mois après un stage durant entre 41 heures et 160 heures, 18 mois entre 161 heures et 315 heures, 24 mois à partir de 316 heures.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Nouvelle modalité d'accès à la formation professionnelle continue, le départ en DIF présuppose une négociation entre le salarié et l'employeur et permet de déboucher sur un projet de formation commun.

Intermittents du spectacle

Ce nouveau dispositif de formation professionnelle continue, instauré par la loi du 4 mai 2004, a été étendu aux intermittents du spectacle depuis 2006. Le DIF permet de "capitaliser" des heures de formation qui peuvent être cumulées sans limite d'année en année.

Si le DIF permet d'accéder à toute formation, il existe cependant des stages prioritaires qui donnent droit à un accroissement des heures acquises. Les formations interprofessionnelles prioritaires sont les suivantes : permis poids lourds, FIMO, FCOS, formations à la sécurité, bureautique et Internet, langues étrangères, bilans de compétences. Doublage, post-synchro, voix off et perfectionnement vocal et instrumental ont été définis comme formations spécifiques prioritaires.

Pratique :

Artistes et metteurs en scène justifiant d'une activité de 65 jours et techniciens justifiant de 80 jours d'activité, sur une période de référence (du 1^{er} avril au 31 mars), bénéficient d'heures de DIF. Pour ces durées d'activité, 8 heures de formation sont acquises. Pour des durées supérieures, le droit acquis est calculé prorata temporis. Les allocataires des ASSEDIC perçoivent une allocation formation (AREF) ou une allocation de retour à l'emploi (ARE). La comptabilité des heures est effective depuis le 1^{er} avril 2005.

Pour les intermittents du spectacle qui ont une activité réduite sur les deux dernières années mais attestant qu'elle fut conséquente sur les années précédentes, des modalités spécifiques d'accès au DIF ont été mises en place. Les droits sont calculés au moment de la demande de prise en charge et après s'être assuré que les autres dispositifs ne sont pas accessibles.

L'accès est limité à des stages définis. Cette liste est présentée sur www.afdas.com

Les heures de DIF acquises sont calculées sur les 5 dernières années du 1^{er} avril au 31 mars. Artistes et metteurs en scène doivent justifier d'un minimum de 140 jours de travail sur les 5 dernières années, les techniciens d'un minimum de 160 jours sur la même période. Pour ces durées, le droit acquis est de 28 heures de formations. Au delà, le droit est calculé prorata temporis.

S'il n'y a pas d'indemnisation par les ASSEDIC pendant le stage, une indemnité horaire égale à 80% du SMIC brut est versée par l'AFDAS.

Pour les modalités et délais d'inscription au DIF, consulter : www.afdas.com.

Salariés (CDI et CDD)

À l'initiative des salariés, avec accord de l'employeur, le DIF permet d'accéder à des actions de formation visant la promotion, l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances ou encore l'acquisition d'une certification reconnue par la profession. Salariés en CDI et en CDD, à temps plein ou temps partiel bénéficient du DIF.

Pratique :

Les salariés en CDI doivent avoir au moins un an d'ancienneté, les salariés en CDD doivent justifier d'un équivalent de 4 mois à temps plein chez le même employeur sur les 12 derniers mois. Pour ces derniers, la formation peut se dérouler hors temps de travail tout en ayant lieu pendant la durée du contrat de travail.

La durée du DIF est de 20 heures par année civile, cumulable sur 6 ans et plafonné à 120 heures, pour les salariés à temps plein. Pour les salariés à temps partiel, la durée du DIF est calculée au prorata de la durée de travail.

En principe, la formation a lieu en dehors des heures de travail et donne lieu au versement, par l'employeur, d'une allocation de formation correspondant à 50% de la rémunération nette de référence. Cependant, des dispositions conventionnelles peuvent prévoir la mise en œuvre du DIF sur le temps de travail. La rémunération du salarié est alors maintenue.

À savoir :

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV) a établi une liste de DIF prioritaires, répondant à des besoins identifiés par la branche professionnelle. Financés sur les fonds mutualisés de la formation professionnelle, ces DIF prioritaires sont susceptibles de favoriser l'accord de l'employeur. Administration et gestion culturelle, sécurité des salles de spectacle, informatique de gestion et bureautique, langues étrangères, sont des axes d'actions considérés comme DIF prioritaires.

Congé Individuel de Formation (CIF)

Le CIF est un temps, assez conséquent, qui appartient à tout salarié pour reprendre ses études, approfondir ses connaissances, se réorienter... Indépendamment de tout stage compris dans le plan de formation de l'entreprise ou dans le cadre du DIF.

Salariés (CDI et CDD)

Les actions de formation suivies lors d'un CIF doivent permettre aux travailleurs d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité, de profession et de s'ouvrir plus largement à la culture, à la vie sociale et à l'exercice de responsabilités associatives. Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, de promotion en vue d'acquiescer une qualification supérieure, actions d'adaptation ou de reconversion vers un nouvel emploi, actions de prévention des risques d'inadaptation face à l'évolution des postes, elles s'accomplissent pendant le temps de travail.

Pratique :

Certaines formations ne sont pas accessibles au titre d'un CIF tels les cours particuliers, du soir ou par correspondance, les formations inférieures à 105 h et supérieures à 1200 h, sur plus d'un an à temps plein ou plus de 2 ans à temps partiel...

Il existe des critères de priorité. Ainsi, les formations diplômantes et qualifiantes, celles qui favorisent une meilleure qualification des salariés les moins qualifiés comme celles qui répondent à un projet de reconversion prévalent. De même, lors des délibérations, le conseil de gestion de l'AFDAS considère l'ancienneté du salarié, la cohérence de son projet ainsi que l'adéquation formation-emploi.

Au sein de toute structure dépendant de l'AFDAS, le CIF est ouvert aux salariés en CDI et en CDD. Les salariés en CDI doivent justifier d'une activité salariée minimale de 2 ans consécutive ou non, dont 1 an au sein de la dernière entreprise. Les salariés en CDD sont tenus de justifier, sur les 5 dernières années, de 24 mois de travail dont 4 mois, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois.

Pour ces derniers, la formation doit débuter dans les 12 mois qui suivent la fin du contrat. Les salariés sous contrat à durée indéterminée doivent solliciter auprès de leur employeur une autorisation d'absence qui ne peut faire l'objet d'un refus, seulement d'un différé.

Un dossier de demande de prise en charge financière doit être remis à l'AFDAS au maximum 6 mois et au minimum 3 mois avant le début de la formation. La recevabilité du dossier est examinée au moment du dépôt.

Durant le CIF, le salarié conserve son statut et les droits qui en découlent.

Le salaire et le coût pédagogique sont pris en charge par l'AFDAS, selon différents taux en vigueur. Les frais indirects peuvent, sous réserve, être remboursés.

Pour connaître les délais, les modalités particulières, les taux de prise en charge et le calcul des salaires : www.afdas.com

À savoir :

À la signature d'un CDD, l'employeur délivre au salarié un Bordereau Individuel d'Accès à la Formation (BIAF), qui lui permet de faire valoir son droit au CIF auprès de l'OPCA concerné.

Intermittents du spectacle

Les intermittents du spectacle bénéficient, par dérogation, de conditions d'accès plus favorables.

Pratique :

Pour pouvoir prétendre à un CIF, les intermittents du spectacle doivent répondre d'une ancienneté professionnelle minimale de 2 ans et d'un volume d'activité de 220 jours de travail ou cachets sur les 2 à 5 dernières années. Sur ces 220 jours de travail ou cachets, les artistes interprètes et les musiciens doivent avoir réalisé 60 jours ou cachets sur les 24 derniers mois ou 30 jours ou cachets sur les 12 derniers mois. Pour les techniciens du spectacle vivant, l'activité doit s'élever à 88 jours ou cachets sur les 24 derniers mois ou 44 sur la dernière année. Exceptionnellement, des dérogations peuvent être accordées pour les intermittents ayant au moins 5 ans d'ancienneté.

Si les critères de priorité sont identiques à ceux définis pour les salariés, les formations non accessibles diffèrent quelque peu : aux formations exclues au titre d'un CIF pour les salariés s'ajoutent les stages conventionnés du plan de formation dont la durée est inférieure à 210 heures, les formations réalisées complètement à l'étranger ou dans les DOM-TOM pour les métropolitains, s'il existe, sur le territoire, des formations équivalentes.

Pendant le CIF, les intermittents, considérés comme "stagiaires de la formation professionnelle continue", quittent le statut de demandeur d'emploi. L'AFDAS gère alors leur droit à la formation et procède directement à leur rémunération. L'AFDAS peut participer au financement du coût pédagogique et procéder au remboursement de frais afférents. À l'issue du CIF, les intermittents retrouvent leurs droits auprès des ASSEDIC.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et bilan de compétences

Obtenir en tout ou partie une certification officielle (inscrite au RNCP) validant les acquis de son expérience, notamment professionnelle, ou élaborer un projet professionnel ou un projet de formation peuvent faire l'objet d'un congé financé au titre du CIF : le congé pour validation des acquis de l'expérience et le congé de bilan de compétences. Ces congés ont une durée maximale de 24 heures.

Intermittents du spectacle

Pour mettre en œuvre une procédure de VAE, plusieurs démarches sont possibles. Des points relais conseil en VAE peuvent aider à cerner le projet de certification. Dans le cas d'une démarche de validation clairement identifiée, il faut prendre directement contact avec l'autorité ou l'organisme délivrant le diplôme, le titre ou le certificat de qualification.

Pratique :

Pour prétendre à une prise en charge financière de l'AFDAS, pour une durée maximale de 24 heures, les intermittents du spectacle doivent faire la preuve d'une ancienneté professionnelle salariée d'au moins 2 ans et d'un volume d'activité de 220 jours de travail (ou cachets) répartis sur les 2, 3, 4 ou 5 dernières années. De plus, les artistes interprètes ou musiciens doivent justifier de 60 jours de travail (ou cachets) répartis sur les 24 derniers mois ou 30 jours (ou cachets) répartis sur les 12 derniers mois. Les techniciens du spectacle vivant de 88 jours de travail (ou cachets) répartis sur les 24 derniers mois ou 44 jours (ou cachets) répartis sur les 12 derniers mois.

L'AFDAS peut prendre en charge les frais relatifs à l'accompagnement pour la préparation de la VAE, les frais relatifs au passage devant le jury, les frais d'inscription universitaire.

Selon les règles définies par le Conseil de gestion de l'AFDAS, les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception et dans la limite des crédits qui leur sont réservés.

Pour toute demande de financement, le candidat doit faire parvenir son dossier à l'AFDAS un mois minimum avant le début de la VAE.

Salariés (CDI et CDD)

Pour un congé de bilan de compétences auprès d'un prestataire reconnu par l'AFDAS, les salariés en CDI doivent justifier d'une ancienneté professionnelle de 5 ans minimum, dont 12 mois dans votre entreprise actuelle. Dans la limite de 24 heures, la rémunération

est maintenue par l'employeur, qui sera remboursé par l'AFDAS. Les demandeurs d'emploi peuvent faire une demande de prise en charge auprès de l'ANPE. En cas de refus, sous certaines conditions, ils peuvent solliciter l'AFDAS. À ce propos, une ancienneté professionnelle en qualité de salarié d'au moins 24 mois (consécutifs ou non) au cours des 5 dernières années dont 4 mois (consécutifs ou non) sous contrat de travail à durée déterminée, au cours des 12 derniers mois est nécessaire. Le bilan doit commencer dans les 12 mois qui suivent le dernier contrat de travail (dans une structure relevant de l'AFDAS) qui justifie les droits au congé bilan de compétences.

Le congé VAE est un droit pour tout salarié en CDI quelle que soit son ancienneté dans l'entreprise. Pour les salariés en CDD ou les demandeurs d'emploi, la VAE doit débuter dans les 12 mois qui suivent le dernier contrat de travail. Il faut répondre d'une activité en qualité de salarié au moins égale à 24 mois - consécutifs ou non - au cours des 5 dernières années et avoir travaillé sous CDD pendant 4 mois, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois.

L'AFDAS peut prendre en charge les frais relatifs à l'accompagnement pour la préparation de la VAE, les frais relatifs au passage devant le jury, les frais d'inscription universitaire.

Selon les règles définies par le Conseil de gestion de l'AFDAS, les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception et dans la limite des crédits qui leur sont réservés.

Pour toute demande de financement, le candidat doit faire parvenir son dossier à l'AFDAS un mois minimum avant le début de la VAE.

D'autres possibilités de financements

Selon le statut des structures et des salariés, de nombreux autres circuits de financements, autres que l'AFDAS, cohabitent. Ici ne sont donc proposés que les parcours les plus proches du secteur du spectacle vivant.

Pour les demandeurs d'emploi

Afin de faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle des personnes privées d'emploi, des mesures spécifiques ont été mises en place par les partenaires sociaux, l'État et les Conseils Régionaux. Concrètement, c'est lors de l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - ou PPAE - qu'une action de formation peut être prescrite au demandeur d'emploi.

Selon la situation de chacun, il peut s'agir :

Pour tous :

- De formations agréées par l'État ou la Région au titre de la rémunération des stagiaires (voir plus bas : les programmes régionaux),
- Du contrat de professionnalisation (présenté plus bas, dans la partie "salariés"),

Pour les demandeurs d'emploi ayant déjà exercé une activité salariée :

- D'un congé individuel de formation CDD (CIF CDD), si le dernier contrat est un CDD (le CIF CDD est présenté plus bas, dans la partie "salariés"),
- D'une convention de reclassement personnalisée (CRP) ou d'un congé de reclassement en cas de licenciement pour motif économique.

Par ailleurs, les demandeurs d'emploi indemnisés par les ASSEDIC au titre de l'Allocation Retour à l'Emploi (ARE) peuvent suivre une formation prescrite par l'ANPE (ou un partenaire) tout en continuant à percevoir leur indemnité.

D'autres mesures spécifiques existent pour :

- La création d'activité,
- Les chômeurs rencontrant de grosses difficultés d'insertion,
- Les bénéficiaires de nouveaux contrats aidés,
- Les cadres,
- Les jeunes de moins de 26 ans.

Dans ces cas, l'ANPE constitue l'interlocuteur privilégié, capable de vous accompagner dans votre recherche.

Les programmes régionaux de formation en Languedoc-Roussillon

www.seformerenlanguedocroussillon.fr

Le PRDFP est le Plan d'actions qui fixe les priorités d'actions de la Région Languedoc-Roussillon en matière de formation professionnelle, afin de faciliter l'accès de tous aux qualifications et de réduire les inégalités territoriales.

Quatre programmes et une enveloppe d'aide individuelle structurent l'intervention financière de la Région dans ce plan.

Pour le secteur du spectacle vivant, où nombre d'individus alternent

des périodes d'emploi et de chômage, les programmes de la Région peuvent offrir une alternative aux dispositifs de l'AFDAS, notamment pour surmonter un accident de carrière.

Le Programme Régional Qualifiant (PRQ)

Le Programme Régional Qualifiant propose des formations en alternance visant à favoriser l'insertion professionnelle durable des publics demandeurs d'emploi jeunes et adultes, en leur permettant de suivre un cursus débouchant sur une qualification traduite prioritairement par la délivrance d'un diplôme, d'un titre homologué ou d'un certificat de qualification délivré par une branche professionnelle.

Il existe deux types d'actions qui visent les mêmes objectifs et les mêmes publics mais se distinguent par leur organisation pédagogique :

- Les actions du volet collectif sont organisées à dates fixes et s'adressent à un groupe de stagiaires qui disposent d'un même niveau de connaissance à l'entrée en formation,
- Les actions du volet individualisé présentent une organisation pédagogique individualisée et prévoient des entrées et sorties permanentes tout au long de l'année.

Pour connaître les critères d'accès : www.seformerenlanguedocroussillon.fr

Le Programme d'Action Préparatoire à l'Insertion, pré-qualification (API)

Le Programme d'Action Préparatoire à l'Insertion, pré-qualification propose des formations en alternance à destination des publics demandeurs d'emploi jeunes et adultes leur permettant principalement, selon leur besoin :

- De définir ou de préciser leur projet professionnel en cohérence avec le marché du travail,
- D'élaborer un plan d'action et de devenir acteur de leur démarche d'insertion professionnelle,
- D'acquérir les prérequis concernant une entrée en formation qualifiante ou dans l'emploi.

Pour connaître les critères d'accès : www.seformerenlanguedocroussillon.fr

Le Programme Expérimental Recherche et Innovation (ERI)

Le programme expérimental recherche et innovation propose des formations "à vocation expérimentale" qui ne peuvent s'inscrire dans les dispositifs de formation "traditionnels" (Programme Régional Qualifiant, Action préparatoire à l'insertion et à la pré-qualification), notamment compte-tenu de leur organisation, leur contenu pédagogique, leur méthodologie d'apprentissage, leurs objectifs ou le secteur économique concerné.

Pour connaître les critères d'accès : www.seformerenlanguedocroussillon.fr

Programme d'Accompagnement à la Création et à la Transmission d'Entreprises (PACTE)

Le programme PACTE a pour objectif d'accompagner les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise en leur donnant les meilleures chances de succès.

La Région prend en charge :

- Les actions de formation nécessaires pour maîtriser le métier de chef d'entreprise,
- L'accompagnement, afin de les suivre durant la phase de maturation et de démarrage du projet de création.

Types d'actions :

- Stages collectifs et individualisés par des organismes de formation pour développer les compétences des porteurs de projets notamment sur les thèmes de la gestion, des aspects juridiques, de la maîtrise des outils informatiques, de la préparation des plans d'affaires...
- Accompagnement individualisé par des structures spécialisées financées par la Région avant, pendant et après la création d'entreprise.

Publics visés :

Les publics visés sont les porteurs de projets souhaitant créer ou reprendre une entreprise en région Languedoc-Roussillon, quel que soit leur statut.

Le créateur ou porteur de projet doit s'adresser aux structures d'aide à la création d'entreprise. La formation ne donne pas lieu à rémunération.

Pour connaître les critères d'accès : www.seformerenlanguedocroussillon.fr

L'aide individuelle à la formation

L'objectif de ce dispositif est d'aider les jeunes et adultes demandeurs d'emploi à construire leur projet professionnel et à suivre un stage de formation professionnelle afin de trouver un emploi durable.

Une aide financière pourra être accordée pour aider les personnes qui ne peuvent financer leur formation par leurs propres moyens. Cette aide, à hauteur de 50 à 60% du coût de la formation, sera attribuée à l'organisme qui assure la formation.

Pour connaître les critères et les modalités d'accès : www.seformerenlanguedocroussillon.fr

Types d'actions :

- Les formations ne doivent pas être inscrites dans les programmes PRQ, API ou ERI,
- Ces formations doivent correspondre à des métiers identifiés sur le marché de l'emploi,
- La durée de la formation doit être égale ou supérieure à 100 h et ne pourra excéder un an,
- Toute formation ayant débuté avant la demande d'aide individuelle sera rejetée.

Modalités d'accès à l'aide individuelle :

La Région Languedoc-Roussillon s'appuie sur le réseau des structures d'accueil, chargées de valider le projet et de veiller à une insertion rapide et réaliste du candidat, au regard de ses potentialités et des besoins du marché du travail.

Les dossiers sont à retirer dans une structure d'accueil, d'information et d'orientation (consultez la liste des missions locales de la région sur www.seformerenlanguedocroussillon.fr), après validation de votre projet de formation.

Mais aussi pour les salariés...

Dans le cadre du programme de promotion de l'emploi par la formation des actifs, la Région accompagne les salariés dans leur formation

- En lien avec les partenaires sociaux (branches professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), FONGECIF, etc.),
- En lien avec les organismes de formation pour des actions destinées à accompagner les projets de développement des territoires.

Il s'agit de :

- Mettre en place des actions collectives de formation pour accompagner les salariés et les entreprises dans l'évolution de leurs métiers, anticiper les mutations et favoriser l'accès à des qualifications reconnues,
- Soutenir le congé individuel de formation (CIF),
- Favoriser le maintien dans l'emploi et la professionnalisation des salariés,
- Mettre en place des actions de promotion sociale dans une logique de formation tout au long de la vie.

Pour la mise en œuvre de ce programme, la Région accorde des aides financières aux organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et aux organismes de formation.

La Région n'accorde pas d'aides directes auprès des salariés et des entreprises.

Pour les salariés

Uniformation

Certaines structures culturelles associatives, selon leurs statuts, cotisent à un autre OPCA que l'AFDAS : Uniformation. www.uniformation.fr

Cet OPCA regroupe globalement les structures du secteur associatif non marchand. Ce champ économique spécifique regroupe des associations, des coopératives, des mutuelles. Il se définit par des valeurs de solidarité et de gestion démocratique des entreprises au service de l'Homme, tout au long de sa vie, tant sur le plan de son développement personnel, social et culturel, que de sa santé et de sa protection.

Les structures adhérentes à Uniformation bénéficient des mêmes dispositifs que celles adhérentes à l'AFDAS, mais selon des taux, modalités, priorités différents :

Le Plan de Formation

Le plan de formation se situe dans une démarche d'anticipation de l'entreprise. Il est formalisé chaque fin d'année et regroupe par ordre de priorité, l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur en fonction des orientations stratégiques de l'entreprise. Le départ en formation dans le cadre du plan de formation correspond pour le salarié à l'exécution d'une mission professionnelle.

Le Droit Individuel à la Formation

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) permet aux salariés de se constituer un contingent d'heures de formation. La mise en œuvre de ce droit relève de l'initiative du salarié mais nécessite l'accord de l'employeur.

Le DIF concerne, pour la branche professionnelle concernée par Uniformation :

- Les salariés en CDI (à temps plein ou partiel) justifiant d'une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise qui les emploie.
- Les salariés en CDD dès lors qu'ils justifient de 4 mois de contrat, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois.

Les premières heures de DIF seront acquises le 7 mai 2005 : date anniversaire de l'entrée en application de la loi. Pour les salariés en CDI à temps plein : chaque salarié bénéficie de 20 heures par an cumulables jusqu'à un plafond de 120 heures. A défaut de son utilisation partielle ou totale, le DIF reste plafonné à 120 heures.

Pour les salariés à temps partiel et en CDD, le droit annuel est calculé au prorata du temps de travail. Le plafond de 120 heures s'applique également.

Tous les ans, l'employeur doit informer le salarié, par écrit, du total des droits acquis au titre du DIF.

Congé Individuel de Formation CDD

Le CIF est une démarche de formation réalisée à l'initiative du salarié. Pour qu'un dossier soit recevable, il faut qu'il respecte les critères suivants :

La demande doit :

- impérativement arriver **complète** à Unifformation au **plus tard 3 mois** avant le début de la formation sollicitée,
- ne concerner qu'un seul cycle de formation et un seul diplôme,
- être formulée sur le dossier de Demande de prise en charge d'Unifformation.

La formation doit :

- débiter au plus tard 12 mois après le terme du dernier contrat,
- être dispensée par un organisme de formation titulaire d'un numéro de déclaration d'activité,
- avoir une durée totale **minimum** de 35 heures,
- avoir une durée totale **maximum** de 1 an si la formation est à temps plein en continu (supérieure ou égale à 30 heures/semaine) ou de 1200 heures si la formation se déroule à temps partiel (inférieure à 30 heures/semaine) ou à temps plein en discontinu,
- avoir une durée qui n'excède pas la durée légale ou conventionnelle du travail,
- pouvoir être justifiée régulièrement par des attestations de présence délivrées par l'organisme de formation.

Le demandeur doit :

- justifier d'une activité salariée :
 - de 24 mois, consécutifs ou non, quelle que soit la nature des contrats de travail successifs, au cours des 5 dernières années,
 - dont 4 mois, consécutifs ou non, sous contrat de travail à durée déterminée, au cours des 12 derniers mois.

Le dossier sera rejeté s'il ne répond pas aux critères précédents, et en particulier :

- s'il est parvenu à Unifformation moins de 3 mois avant le démarrage de la formation,
- si la formation se déroule en totalité sur le contrat de travail,
- si la formation peut entraîner un exercice illégal des métiers réglementés,
- s'il concerne des cours par correspondance.

L'ensemble des demandes de financement représentant un montant nettement supérieur aux fonds collectés, un délai d'attente est nécessaire pour obtenir un accord. Ainsi, Unifformation applique des critères de priorité d'accès au financement du CIF.

Les 2 critères retenus pour 2007 pour les CIF CDD sont :

- formation qualifiante inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (www.cncp.gouv.fr),
- salarié ayant acquis un niveau d'études égal à IV, V ou inférieur.

Congé Individuel de Formation CDI

Pour qu'un dossier soit recevable, il faut qu'il respecte les critères suivants :

La demande doit :

- être arrivée à Uniformation **complète** dans les délais impartis,
- ne concerner qu'un seul cycle de formation et un seul diplôme,
- être formulée sur le dossier de Demande de prise en charge d'Uniformation.

La formation doit :

- être dispensée par un organisme de formation titulaire d'un numéro de déclaration d'activité,
- se dérouler en tout ou partie sur le temps de travail,
- avoir une durée totale **minimum** de 35 heures,
- avoir une durée totale **maximum** de 1 an si la formation est à temps plein en continu (supérieure ou égale à 30 heures/semaine) ou de 1200 heures si la formation se déroule à temps partiel (inférieure à 30 heures/semaine) ou à temps plein en discontinu, sauf lorsque :
 - le salarié relève d'une branche professionnelle ayant fixé des conditions particulières de prise en charge pour ces formations,
 - il y a un cofinancement conforme aux conditions spécifiques.
- avoir une durée qui n'excède pas la durée légale ou conventionnelle du travail,
- pouvoir être justifiée régulièrement par des attestations de présence délivrées par l'organisme de formation.

Le salarié doit :

- justifier d'une activité salariée d'au moins 24 mois, dont 12 mois dans l'entreprise,
- respecter un délai de franchise depuis la fin du CIF précédent, calculé suivant les dispositions prévues à l'article R.931-7 du Code du Travail. Ce délai est compris entre 6 mois au minimum et 6 ans au maximum,
- obtenir une autorisation d'absence de son employeur.

L'employeur doit :

- avoir versé la totalité de sa contribution CIF à Uniformation dans les délais légaux lorsque l'entreprise est soumise à une obligation légale ou conventionnelle de versement du CIF.
S'il s'agit d'une nouvelle adhésion à Uniformation, l'entreprise doit verser sa contribution CIF au moment de l'adhésion.

Le dossier sera rejeté s'il ne répond pas aux critères précédents, et notamment :

- s'il est parvenu à Uniformation **hors délais**,
- si la formation se déroule **en totalité** en dehors des horaires habituels de travail, conformément au contrat de travail du salarié.

Par ailleurs, toute formation qui pourrait entraîner un exercice illégal des métiers réglementés ne sera pas prise en charge.

L'ensemble des demandes de financement représentant un montant nettement supérieur aux fonds collectés, un délai d'attente est nécessaire pour obtenir un accord. Ainsi Uniformation applique des critères de priorité d'accès au financement du CIF.

Les 3 critères retenus pour 2007 pour les CIF CDI sont :

- Formation qualifiante inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (www.cncp.gouv.fr),
- Salarié ayant acquis un niveau d'études inférieur au niveau III,
- Salarié âgé de 45 ans et plus dans l'année civile de démarrage de la formation.

La période de professionnalisation

La période de professionnalisation est destinée aux salariés en CDI relevant de l'une des catégories suivantes :

- Salariés dont la qualification est insuffisante au regard de l'évolution des technologies et de l'organisation du travail (conformément aux priorités définies par accord de branche ou, à défaut, par l'OPCA),
- Salariés comptant 20 ans d'activité professionnelle ou âgés d'au moins 45 ans avec au minimum 1 an d'ancienneté dans l'entreprise,
- Salariés envisageant la création ou la reprise d'une entreprise,
- Femmes reprenant leur activité professionnelle suite à un congé de maternité ou parents suite à un congé parental,
- Travailleurs handicapés, etc.

UNIFORMATION peut prendre en charge les coûts liés aux périodes de professionnalisation sur la base d'un forfait de 9,15 € par heure de formation. Au delà de ce forfait, les dépenses liées à la formation sont imputables sur le plan de formation.

Travailleurs de la fonction publique territoriale : le CNFPT

Le Centre national de la fonction publique territoriale est un établissement public unique, paritaire et déconcentré, au service des collectivités territoriales et de leurs agents. Il est chargé de la formation et de la professionnalisation de l'ensemble des personnels des collectivités locales (1,6 millions d'agents), de l'organisation de certains concours et examens de la fonction publique territoriale, de la régulation de l'emploi et des carrières des cadres des collectivités locales. Pour mettre en œuvre ces missions, les recettes de l'établissement sont principalement constituées par une cotisation obligatoire s'élevant à 1% de la masse salariale des collectivités locales.

Par l'organisation de concours, le CNFPT garantit l'égalité d'accès à la fonction publique territoriale et la qualité du recrutement pour les employeurs territoriaux.

Parallèlement, le CNFPT participe à la promotion interne des agents territoriaux en organisant des préparations aux concours et aux examens.

Par l'élaboration de manuels pédagogiques axés sur les épreuves des concours, il contribue également à la préparation aux concours des candidats externes.

Le CNFPT propose *un programme de formation* pour les agents de la fonction publique territoriale (www.cnfpt.fr). Des formations répondant à des demandes spécifiques des collectivités sont également organisées.

Par ailleurs, chaque collectivité est libre, sur ses budgets, de former ses agents.



Les formations artistiques

Musique

Eh bien chantez maintenant

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Stage intensif de formation vocale et d'interprétation.

Notions clefs :

Formation vocale.
Travail d'interprétation de chants et de textes.
Présence sur scène : écoute, déplacement, geste

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 20 - 24 février 2007
et Septembre - Décembre 2007

Durée : 30 h

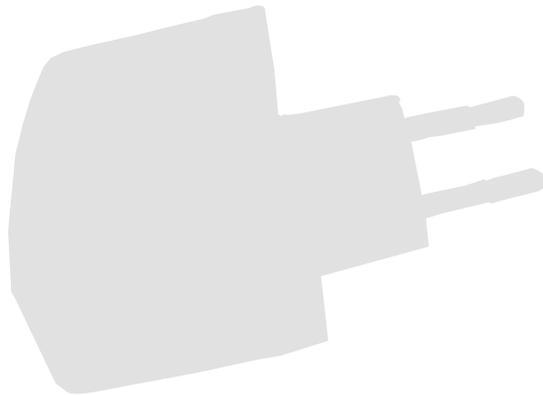
Coût pédagogique : 450 € si auto-
financement
562,50 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Anne-Marie Le Tron,
artiste dramatique
Gérard Santi, *chanteur, comédien*

Certification :

Attestation de stage



Perfectionnement musical, travail du studio et de la scène

Publics et prérequis :

Musiciens, artistes professionnels, personnes en reconversion (musiciens amateurs).

Prérequis évalués sur audition et démo sur CD.

Objectifs :

Cette formation a pour but de préparer ou de mettre à niveau musiciens et artistes au travail de studio et de la scène.

Comme après toute formation théorique, en l'occurrence l'apprentissage d'un instrument, il est très difficile d'être performant.

Ce stage souhaite apporter aux participants leur première expérience de travail avec des professionnels du métier afin d'être prêts à affronter audition, scène.

Pour ceux qui ont déjà quelques expériences avec le monde du spectacle vivant, il est toujours bon de confronter ses acquis avec ceux de professionnels expérimentés afin de les réévaluer, de les améliorer.

Cette formation est principalement basée sur le travail en groupe avec application directe sur scène et en studio.

Notions clefs :

Évaluation personnelle.

Évaluation en groupe sur morceaux imposés.

Programme personnel de travail par instrument avec validation des acquis.

Programme de groupe de travail sur morceaux imposés et sur création d'œuvres - thèmes et styles différents - avec application en studio et scène dans les deux cas.

Travail de groupe sur théorie musicale : solfège, harmonie, rythme.

Session d'information sur le business de la musique : autoproduction, manager, label, édition...

Session mise en scène : notion théâtre, lumière, son.

Organisme : Top Espace Musical

Lieu : Montpellier

Dates : 1^{er} avril - 15 juin 2007

1^{er} octobre - 15 décembre 2007

Durée : 240 h

Coût pédagogique : 2400 €

Équipe pédagogique :

Sébastien Gatineau, *coach vocal*

Michel Garrido, *coach batterie*

Florian Arnaud, *coach guitare*

Olivier Huguet, *coach basse*

Intervenants extérieurs

Certification :

Attestation de stage

Interpréter et mettre en scène la chanson

Publics et prérequis :

Interprètes, comédiens, tout professionnel du spectacle vivant désirent élargir ses compétences dans le domaine de l'interprétation et de la gestion scénique.

Objectifs :

Gestion de l'espace scénique et mobilisation des ressources personnelles :

- Le choix d'un parti pris d'interprétation.
- L'occupation de l'espace et la définition d'un territoire imaginaire.
- Le regard public : retrait et projection, permanence du contact.
- La recherche d'un vocabulaire gestuel personnel à partir de son propre physique.
- La transformation des contraintes techniques en atouts : micro et lumières.
- Le rapport avec un partenaire musical sur scène.
- L'entrée, la sortie de scène et "l'entre-chansons".

Notions clefs :

Échauffement physique et vocal collectif.

Passages personnels sur scène.

Travaux collectifs spécifiques.

Choix des emplacements scéniques.

Costume - Maquillage - Accessoires.

Gestion de l'énergie physique.

Les journées animées par des metteurs en scène invités se dérouleront de manière collective.

Une trentaine de titres "classiques" du répertoire de la chanson française ou francophone classés en trois grandes catégories (humoristiques, narratives, dramatiques) seront proposés.

Organisme : La Chartreuse -
Centre International de Recherche,
de Création et d'Animation

Lieu : Villeneuve-lez-Avignon
Dates : 31 juillet - 10 août 2007
Durée : 70 h
Coût pédagogique : 1500 €

Équipe pédagogique :

Michel Arbatz, *auteur compositeur,
chanteur, metteur en scène*
Jean-Luc Annaix, *auteur dramatique,
compositeur, chanteur, metteur
en scène, directeur artistique du
Théâtre-Nuit*
Frédéric Michelet, *comédien,
metteur en scène*
Stan Cramer,
pianiste accompagnateur

Certification :

Attestation de stage

Jazz vocal : expression vocale à plusieurs voix a capella sur le répertoire de Claude Nougaro

Publics et prérequis :

Chanteurs professionnels, désireux d'aborder le jazz vocal a capella dans une pratique qui prend en compte la présence scénique, comédiens et danseurs professionnels ayant déjà une bonne pratique du chant.

Objectifs :

Grâce au repertoire très diversifié musicalement de Claude Nougaro, apprendre à chanter à plusieurs voix a capella.

Chanter juste et garder le rythme sans le support instrumental.

S'entraîner afin d'être capable d'accompagner chaque chanson d'une mise en scène et de mouvements chorégraphiques.

Notions clefs :

La journée commencera par le travail corporel très spécifique de Rosa Paris. Entraîner le corps à bouger et à chanter en même temps. Comment respirer pour pouvoir dans le mouvement continuer à se servir de sa voix sans réserve, en conservant la puissance et la qualité nécessaire.

Ensuite interviendra Jean-Pascal Girou, pour un travail rythmique axé sur la détente et la juste sensation corporelle du rythme. Travail sur la compréhension et l'audition harmonique de façon à placer sa voix en conscience à l'intérieur des accords réalisés par le groupe. Accords de 3, 4, 5 sons..., polytonalité et atonalité.

L'heure suivante sera consacrée à de la technique vocale avec les chanteurs des Voix Liées par petits groupes de façon à faire travailler personnellement chaque stagiaire.

L'après-midi réunira d'abord les stagiaires par groupes selon les pupitres pour aborder l'apprentissage des arrangements de quelques chansons de Claude Nougaro. Ensuite le groupe entier s'entraînera avec toutes les voix.

Tout ce travail s'accomplit toujours en mouvement afin de rendre le corps libre pendant qu'il chante afin de le rendre disponible pour aborder ensuite mise en scène et chorégraphie. Les partitions seront fournies aux stagiaires en début de stage. Pour ceux qui ne lisent pas la musique, ils disposeront d'enregistrements de leur partie.

Organisme : Théâtre en l'R - Micha Cotte

Lieu : Montpellier

Dates : 1^{er} - 11 août 2007

Durée : 60 h

Coût pédagogique : 1377 €

Équipe pédagogique :

Rosa Paris, *chanteuse, chorégraphe*

Jean-Pascal Girou,

compositeur pianiste

Sylvia Walowsky, *chanteuse*

Marie Eichelbrenner, *chanteuse*

Sylvain Padra, *chanteur*

Micha Cotte, *metteur en scène*

Certification :

Attestation de stage

Écriture de chansons

Publics et prérequis :

Auteurs compositeurs interprètes professionnels ou en voie de professionnalisation, musiciens-compositeurs, tout professionnel du spectacle vivant désirant élargir ses compétences en ce domaine.

Objectifs :

Maîtriser les bases des contraintes d'écriture de la chanson : rigueur rythmique et qualité phonétique du texte, cohérence dans les structures textuelle et musicale.

Prendre conscience de la qualité d'accroche et de la force "dramatique" d'une chanson.

Repérer et acquérir l'homogénéité dans le style.

Mettre des textes écrits en cours de stage à l'épreuve de la musique.

Notions clefs :

L'axe de travail sera celui du texte : matériaux élaborés en cours de stage ou chantiers personnels.

Jeux d'écriture sur la base de contraintes formelles ou thématiques.

Relectures critiques communes.

Analyse théorique des grands modèles de chansons.

Présentation publique des travaux d'atelier.

Organisme : La Chartreuse -
Centre International de Recherche,
de Création et d'Animation

Lieu : Villeneuve-lez-Avignon

Dates : 17 - 25 août 2007

Durée : 56 h

Coût pédagogique : 1200 €

Équipe pédagogique :

Michel Arbatz, *auteur compositeur,*
chanteur, metteur en scène

Claude Semal, *auteur, compositeur,*
chanteur, comédien

Certification :

Attestation de stage

La musique à mains nues

Publics et prérequis :

Professionnels Dumistes, enseignants, professionnels du spectacle, amateurs motivés.

Objectifs :

Développer le sens musical à travers la voix et le corps.

Cette démarche, élaborée à travers le projet de "La fanfare à mains nues" permet, en privilégiant un enseignement lié à une authentique pratique musicale, d'aborder la musique de façon vivante en trouvant un équilibre entre savoir-faire technique, émotion artistique et créativité.

Deux idées simples concourent à sa mise en œuvre : c'est avant tout la capacité à écouter qui fait le musicien, la pratique collective rend l'écoute incontournable.

Puisqu'il s'agit d'assimiler, d'intégrer, donc de ressentir, la voix et le corps sont les meilleurs instruments d'apprentissage, d'où le titre "La musique à mains nues".

Notions clefs :

Les matins se divisent en groupes sous forme de trois ateliers : atelier rythme, atelier de technique vocale, travail d'écoute.

Les après-midi, tout le groupe : application à partir de chants, de musiques de mécaniques musicales, écrits par Jean Tricot, tirés du répertoire de "La fanfare à mains nues".

Organisme : Musicanu

Lieu : Gignac

Dates : Août 2007 (à définir)

Durée : 36 h

Coût pédagogique : 250 €

Équipe pédagogique :

Jean Tricot, *musicien, compositeur, chanteur*

Farida Bordas, *chanteuse rythmicienne*

Viviane Bourquin, *chanteuse, comédienne*

Béla Czuppon, *metteur en scène*

Certification :

NC

Formation professionnelle musicale intensive

Publics et prérequis :

Musiciens professionnels, musiciens de bon niveau désirant devenir professionnels.
Pratique de l'instrument depuis au moins 2 ans.

Objectifs :

Perfectionnement technique et théorique.
Travail de groupe.
Ouverture aux styles musicaux actuels.
Rencontre avec d'autres musiciens.

Organisme : JAM - Ecole régionale de Jazz

Lieu : Montpellier

Dates : Octobre 2007 - Juin 2008

Durée : 417 h

Coût pédagogique : 3550 €

Équipe pédagogique :

Hervé Aknin
Jean-François Angles
Bernard Baldous
Francis Balzamo
Jean-Pierre Barreda
Aurélien Besnard
Stéphane Beuvelet
Jean-Pierre Boistel
Manu Chevalier
Pierre Coulon-Cerisier
Henri Donnadiou
Serge Douillet
Thomas Fontvieille
Franck Génard
Claudine Giral
Christian Lavigne
Christophe Lombard
Franck Nicolas
Louis Petrucciani
Gabriel Reilles
Philippe Rosengoltz
Daniel Severac
Vittorio Silvestri
Enzo Tosoni

Le cycle de formation professionnelle commence par une évaluation complète du stagiaire permettant de tenir compte durant toute la formation de ses carences tant au niveau de la pratique musicale que de la théorie.

L'objectif du stage étant de permettre au musicien stagiaire de pouvoir évoluer dans toutes les situations du musicien professionnel, de la scène au studio, du musicien de rang au soliste, de l'enseignement à la composition.

Notions clefs :

Les contenus sont adaptés en fonction du niveau intermédiaire, confirmé ou avancé :

- Solfège.
- Ear training.
- Harmonie.
- Déchiffrage - lecture à vue.
- Rythme.
- Arrangement - composition.
- Notation assistée par ordinateur.
- Musique assistée par ordinateur.
- Improvisation.
- Pratique collective 2^{ème} instrument.
- Classe d'ensemble.
- Studio.
- Mini stages thématiques professionnels au sein de l'organisme.
- Histoire du Jazz et des musiques vivantes.
- Master-classes.

Certification :

Certificat de passage dans le niveau supérieur ou certificat FNEIJMA



Danse

Ex.e.r.ce

Publics et prérequis :

Avoir une formation initiale en danse contemporaine et un projet artistique personnel.

Objectifs :

Acquérir et entretenir une bonne connaissance de tout ce qui constitue le champ professionnel d'un artiste interprète :

- les différentes techniques corporelles,
- les différentes esthétiques de la danse contemporaine,
- les artistes qui participent à la création chorégraphique dans toutes ses composantes (danse, musique, scénographie),
- les œuvres passées et ce qui se crée aujourd'hui,
- les politiques culturelles,
- les partenaires et les réseaux professionnels,
- le statut professionnel des artistes interprètes.

Le stagiaire doit savoir développer lui-même sa propre activité. Il doit pour cela connaître ses compétences et définir ses priorités.

Il doit être en communication avec tout ce qui se joue en terme de création chorégraphique, aller chercher l'information dans les lieux ressources, sur Internet. Il doit fréquenter les studios de création et lieux de production chorégraphique. Il doit suivre l'actualité artistique en général.

Organisme : Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier - Les Ursulines
Dates : 15 janvier 2007 - 27 juillet 2007

Durée : 945 h

Coût pédagogique : 5000 €

Équipe pédagogique :

Mathilde Monnier, *chorégraphe, directrice du CCNM*

Xavier Le Roy, *chorégraphe*

Jérôme Bel, *chorégraphe*

Christine De Smedt, *chorégraphe*

Marten Spangberg, *théoricien*

Bojana Cvejic, *théoricienne*

Loïc Touzé, *chorégraphe*

Jan Ritsema, *théoricien*

Mette Ingvarsten, *chorégraphe*

Andros Zins-Brown, *chorégraphe*

Jan Kopp, *plasticien*

Jonathan Burrows, *chorégraphe*

Eszter Salamon, *chorégraphe*

Mark Tompkins, *chorégraphe*

Notions clefs :

Le programme est élaboré autour d'axes différents et complémentaires. Ateliers de travail avec des artistes et des théoriciens internationaux dont la pratique a un lien avec l'art chorégraphique et ses enjeux actuels.

Croisements et confrontations avec d'autres structures pédagogiques.

Une place importante est réservée au développement de projets, de fabrications et de productions.

Ex.e.r.ce est au cœur du centre chorégraphique et bénéficie de ses activités.

Certification :

Attestation de stage

Stage avec Rita Quaglia

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels, pré-professionnels.
Avoir un niveau conséquent en danse.

Objectifs :

A partir des matériaux chorégraphiques et des éléments scénographiques de sa pièce "bleu de terre rouge" créée en collaboration avec le chorégraphe Lluis Ayet et le photographe Didier Ben Loulou, Rita Quaglia souhaite interroger la relation qui lie le sujet à l'image photographique.

En se confrontant aux interrogations qui ont guidé le processus de création de cette pièce, et notamment en abordant l'image par la contradiction qu'elle pose entre la suggestion d'un hors champ invisible et sensible et celle des détails dans l'image "qui nous attirent ou nous blessent", chaque participant cherchera des réponses chorégraphiques personnelles, et trouvera son parcours intime et singulier dans l'espace de l'intangible.

Notions clefs :

En prenant appui sur les matériaux photographiques et sonores et sur certaines méthodes de travail qui questionnent la composition chorégraphique : devenir interprète de cette pièce et laisser apparaître tout ce qui aurait pu advenir lors de cette création et qui n'a pas été.

Comment le corps relie deux dimensions temporelles contradictoires : celle, immobile, de la photo qui témoigne de "ce qui a bien eu lieu une fois" et la sienne, en mouvement, qui se dirige vers "ce qui n'est pas encore là".

Le travail portera sur le cheminement du corps qui cherche à établir un battement entre elles, afin de témoigner de son "être là", entre image et imagination.

Le travail du matin sera axé sur la pratique de la danse contemporaine et sur une pratique énergétique d'origine orientale, pour développer perception sensible et concentration.

L'après-midi prendra la forme d'un atelier, au cours duquel Lluis Ayet pourra intervenir.

Organisme : Compagnie Didier Théron

Lieu : Montpellier - Espace Bernard Glandier

Dates : 29 janvier - 3 février 2007

Durée : 25 h

Coût pédagogique : 120 €

Équipe pédagogique :

Rita Quaglia, *chorégraphe*

Certification :

NC

Stage avec Christophe Haleb

“Corps quotidiens, corps dans le décor”

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels, pré-professionnels, étudiants architectes et plasticiens.

Avoir un niveau conséquent en danse.

Objectifs :

Cette cession d'expérimentation s'adresse à un groupe de 15 personnes composé de danseurs professionnels et pré-professionnels et d'étudiants respectivement architectes et plasticiens.

Le chorégraphe Christophe Haleb propose de croiser savoir et pratique pour une compréhension des rapports qui s'établissent entre le corps et les lieux, une étude de la présence de l'homme dans l'espace.

Ce stage est une trame de travail pour élaborer un terrain de rencontre favorable à l'expérimentation et à l'imaginaire du corps : pour permettre à chacun de préciser ses gestes, son écriture "automatique" et "subjective" pour approfondir ses choix, vérifier ses propositions, en les confrontant au regard et points de vue des autres stagiaires.

Notions clefs :

L'atelier prendra pour appui le studio de la compagnie Didier Théron, son environnement extérieur, le quartier et un espace architectural dans la ville à définir.

Chaque journée commencera par un entraînement - échauffement en studio.

Dans un second temps, un atelier de recherche en extérieur sera organisé.

Chaque journée commencera par une mise en corps impliquant les notions d'ancrage et de mobilité, de perception et d'élan, d'espace sensible pour susciter la perception consciente du mouvement et le positionnement des parties du corps, pour mettre en rapport les différents systèmes qui le composent, par une approche kinesthésique du mouvement.

Tout au long du stage, les participants seront amenés à découvrir et pratiquer les éléments fondamentaux des techniques Feldenkrais et du Body Mind Centering, de la danse contact et du mouvement authentique.

Organisme : Compagnie Didier Théron

Lieu : Montpellier - Espace Bernard Glandier

Dates : 26 février - 2 mars 2007

Durée : 25 h

Coût pédagogique : 100 à 120 €

Équipe pédagogique :

Christophe Haleb, *chorégraphe*

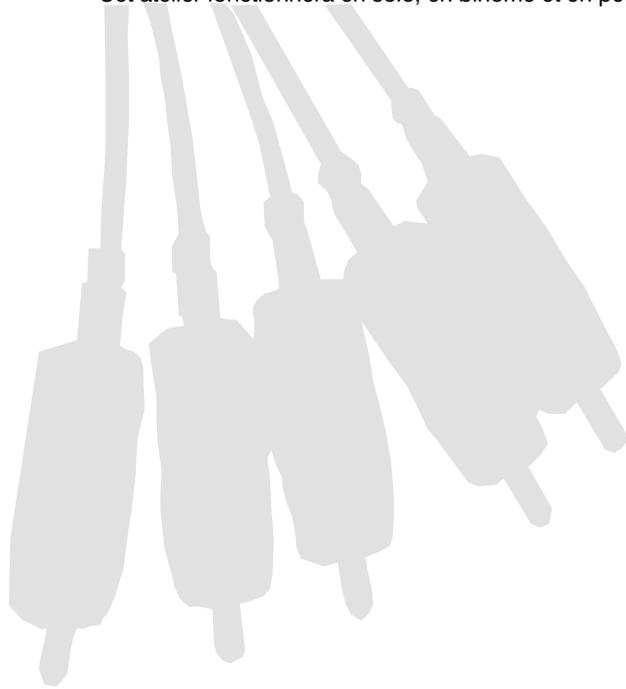
Certification :

NC

Après un premier temps de parole et d'échange, un second temps d'exploration aura lieu.

L'après-midi aura lieu hors les murs (selon le climat) où sera mis en jeu un travail de composition et d'inscription du corps dans l'espace public, avec une mise en place de situations, de paysages vivants, et le maintien d'un potentiel dynamique d'action et de réaction. Influencer l'espace et être influencé par ses signes. Rendre visible et rendre lisible un état de présence.

Cet atelier fonctionnera en solo, en binôme et en petit groupe.



Stage avec Salia Sanou

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels, pré-professionnels.
Avoir un niveau conséquent en danse.

Objectifs :

Proposer des mouvements qui réveillent le corps, une composition dans la spontanéité, un temps d'improvisation qui permet au corps, au danseur de prendre en compte ses capacités profondes, de se risquer et de s'assumer pour mieux porter la danse.

Partir des pas traditionnels et d'une gestuelle africaine pour aller vers une danse créatrice ; puiser dans la danse africaine pour développer un langage personnel.

Notions clefs :

Salia Sanou tient à la fois à faire découvrir et comprendre ses origines africaines mais aussi à dépasser les contraintes et les codes de cette culture.

Son parcours permet de mieux cerner son univers : né au Burkina Faso, il suit des cours de théâtre à l'Union Nationale des Ensembles Dramatiques de Ouagadougou, se forme à la danse africaine avec Drissa Sanon (Ballet Koulédafrou de Bobo Dioulasso), Alasane Congo (Maison des jeunes et de la culture de Ouagadougou), Irène Tassebedo (compagnie Ebène) et Germaine Acogny (Ballet du Troisième Monde), et en 1993, il intègre la compagnie Mathilde Monnier au CCN de Montpellier et danse dans "Pour Antigone", "Nuit", "Arrêtez arrêtons, arrête", "Les lieux de là", "Allitérations".

Selon lui, le principe fondamental de la danse africaine est de dégager une énergie individuelle et collective. Elle nous conduit à toujours garder le rapport avec le sol. Il faut s'en inspirer pour s'en libérer. Elle nous transporte dans une rythmique soutenue et dans une musicalité intérieure et extérieure. Elle nous donne surtout une opportunité de sentir le mouvement dans son corps avant de le donner ou de le partager avec d'autres corps. Elle est le point de départ pour aller à la rencontre et à la découverte d'autres corps dansants.

Un percussionniste encouragera et accompagnera cette recherche pendant toute la durée du stage.

Organisme : Compagnie Didier Théron

Lieu : Montpellier - Espace Bernard Glandier

Dates : 16 - 20 avril 2007

Durée : 23 h

Coût pédagogique : 120 €

Équipe pédagogique :

Salia Sanou, *chorégraphe*

Certification :

NC

Cours d'entraînement quotidien pour danseurs professionnels

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels ou en voie de professionnalisation, enseignants en danse.

Être déjà de niveau avancé dans le champ de la danse contemporaine.

Objectifs :

Donner la possibilité aux danseurs professionnels d'accéder à une pratique régulière.

Donner la possibilité aux danseurs en voie de professionnalisation d'accéder à un enseignement régulier de niveau professionnel.

Donner la possibilité aux danseurs enseignants d'accéder à une pratique régulière et de continuer à se former.

En général, pour les trois catégories de personnes, il s'agit de développer leurs compétences, de découvrir d'autres techniques, de rencontrer d'autres professionnels et de partager des expériences.

Notions clefs :

Les membres de l'équipe pédagogique interviennent sur deux semaines.

Ces artistes en activité, issus de divers courants esthétiques en danse contemporaine, proposent des cours techniques.

Une séance hebdomadaire de la méthode Feldenkrais, méthode d'analyse du mouvement.

Organisme : Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier - Les Ursulines

Dates : Septembre 2007 - Juin 2008

Durée : Du lundi au vendredi entre 1h30 et 2h

Coût pédagogique : 6 € le cours
23 € la semaine
38 € les 2 semaines

Équipe pédagogique :

Hélène Cathala, *chorégraphe, danseuse*

Rita Cioffi, *chorégraphe, danseuse*

Fabrice Ramalingom, *chorégraphe, danseur*

I Fang Lin, *artiste chorégraphique, praticien Feldenkrais*

Germana Civéra, *artiste chorégraphique, chorégraphe*

Rita Quaglia, *artiste chorégraphique*

Lluís Ayet, *chorégraphe, danseur*

Andros Zins-Brouwne, *chorégraphe, danseur*

Mitja Fedotenko, *chorégraphe, danseur*

Sylvie Giron, *artiste chorégraphique*

Claude Espinassier, *praticien Feldenkrais*

Arnaud Kancel, *professeur de yoga*

Certification :

NC

Formation artiste interprète

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels.
Niveau de danse équivalent à un niveau de fin de conservatoire apprécié au cours d'une audition.

Objectifs :

Acquérir le niveau et l'expérience nécessaires au danseur pour se présenter à des auditions en vue d'une embauche dans une compagnie professionnelle.

Notions clefs :

Cours techniques.
Ateliers.
Improvisation.
Théâtre.
Musique.

Organisme : Epsedanse

Lieu : Montpellier

Dates : Septembre 2007 - Juin 2008

Durée : 650 h

Coût pédagogique : 5200 €

Équipe pédagogique :

Anne-Marie Porras, *chorégraphe*

Rudy Bryans, *professeur de danse et de pédagogie*

Françoise Texier, *chorégraphe*

Didier Barbe, *danseur, chorégraphe*

Natacha Crouzet, *chorégraphe*

Manuella Descamps, *professeur de danse*

Carole Escolar, *professeur de danse*

Anne-Laure Giroud, *chorégraphe, danseuse*

Dominique Praud, *formatrice analyse du mouvement*

Monique Sibra, *médecin*

Philippe Agou, *compositeur-interprète*

Geneviève Vincent, *historienne de la danse*

Certification :

Attestation de stage

Les cours du matin, entraînement régulier du danseur

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels, pré-professionnels.
Avoir un niveau conséquent en danse.

Objectifs :

S'entraîner régulièrement.
Découvrir la technique et l'univers chorégraphique de Didier Théron ou des artistes associés.
L'accent est mis, concernant le travail proposé par Keith Thompson, sur des exercices conduisant à une recherche rigoureuse d'une nouvelle relation entre esprit et corps.

Notions clefs :

Sessions avec Didier Théron

Préparation physique basée sur le placement et l'alignement du corps, la conscience du poids, son dépassement et sa propulsion dans l'espace. Le but est de stimuler l'expression des "performer-danseurs", de relier sa propre histoire aux paramètres du mouvement qui en permettent la composition. Un temps de rencontre et d'échange autour d'une technique, d'une écriture chorégraphique, d'une esthétique.

Sessions avec Michèle Murray

Le mouvement : l'attention est portée sur l'énergie, le poids et l'impulsion, la tension et le relâché, la disponibilité au travers du contrôle du centre et du placement, la précision, la conscience de l'espace intérieur et extérieur.

Session avec Keith Thompson - Trisha Brown Company

Le travail proposé par Keith Thompson est traversé de diverses influences : formé aux arts de la scène à l'Université d'Etat de l'Ohio, il fonde une compagnie de Modern Jazz, la Zenon Dance Company à Mineapolis, un style qui l'inspire encore aujourd'hui. Puis à New York, il danse avec Dan Wagoner & Dancers, Jacob's Pillow Men Dancers, and Creach/Koester Company avant de rejoindre la Trisha Brown Company comme interprète et assistant répétiteur jusqu'en 2001. Danseur et chorégraphe, il poursuit aussi un travail pédagogique de transmission de la technique et du répertoire de Trisha Brown à travers le monde. Ce cours explore les principes du mouvement en relation avec l'architecture du corps. Les exercices d'échauffement reposent sur l'alignement du corps, la solidité structurelle, le placement, pour porter les danseurs vers la flexibilité, la fluidité et l'énergie. Cette méthode est appliquée à des enchaînements composés de changements rapides de rythmes et d'énergies.

Organisme : Compagnie Didier Théron

Lieu : Montpellier - Espace Bernard Glandier

Dates : (à définir)
une semaine / mois
environ 1 h et demie / jour

Durée : 120 h

Coût pédagogique : 6 € / cours

Équipe pédagogique :

Didier Théron, *chorégraphe, directeur artistique de la compagnie*
Didier Théron

Michèle Murray, *chorégraphe, directrice artistique de la compagnie*
Michèle Murray

Keith Thompson, *danseur, chorégraphe, pédagogue*

Certification :

NC

Théâtre

Voix et Parole

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Développement des techniques de la voix parlée.

Notions clefs :

Échauffement corporel et vocal.
Écoute de soi-même et des autres.
Travail sur la respiration.
Développement de ses possibilités vocales.
Travail individuel axé sur l'application des exercices à la voix parlée.
Mise en situation.

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 14 - 16 mars 2007

Durée : 18 h

Coût pédagogique :

240 € si autofinancement

300 € si prise en charge

Equipe pédagogique :

Anne-Marie Le Tron, *artiste
dramatique*

David Goldsworthy, *artiste
dramatique*

Certification :

Attestation de stage

Du mouvement au texte selon Meyerhold

Publics et prérequis :

Comédiens, metteurs en scène, danseurs ou artistes de rue et de cirque, professionnels ou semi-professionnels.

Avoir une expérience artistique dans le domaine du théâtre, de la danse, du cirque ou du spectacle de rue.

Objectifs :

Développer le jeu d'acteur sur un texte selon les principes de la biomécanique, méthode enseignée par Meyerhold.

Notions clefs :

Le mouvement oblige à penser plus vite, il éveille la réflexion tout autant pour l'auteur que pour le spectateur. Dans la biomécanique, le mouvement se structure en trois moments : intention, équilibre, réalisation. La tâche de chacun est de trouver son propre itinéraire à l'intérieur des mouvements complexes du groupe. La coordination dans un lieu et sur scène, la capacité de se retrouver soi-même dans le flux du groupe sont les exigences les plus importantes de la biomécanique.

Chez l'acteur, ce qui compte, c'est le contrôle de son corps et la connaissance de l'éventail et des procédures dont il dispose pour la réalisation de chacune de ses intentions. "Le corps est une machine, le comédien un machiniste". En outre, le travail d'improvisation permettra aux acteurs de chercher, en liberté, des structures de mouvement sur lesquelles baser leur jeu. Parce que le mouvement se réalise sur le modèle d'une phrase musicale, les suites de déplacements doivent être distinguées nettement afin que le jeu puisse être maîtrisé et créatif.

- Introduction à la biomécanique.
- Les quatre principes fondamentaux.
- "Tempo-rythme" et mise en espace.
- Entraînement de l'acteur.
- Rythme, ton, musicalité du mouvement.
- Improvisation, analyse associative.
- Structure du mouvement.
- Impulsion, actions physiques.

Matériel dramaturgique : les écritures contemporaines, Daniel Reeve et Rodrigo Garcia.

Organisme : Compagnie Faux Magnifico

Lieu : Montpellier - Théâtre La Vista
- Théâtre Jean Vilar (à définir)

Dates : 26 mars - 6 avril 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique : 1109,60 €

Équipe pédagogique :

Vladimir Granov, *professeur de biomécanique à l'Institut d'Art Théâtral / GITIS de Moscou*
Antonio Cafiero, *metteur en scène, professeur dans plusieurs conservatoires européens*
Béatrice Picon-Vallin, *conférencière, directrice du laboratoire de recherche sur les Arts du Spectacle du CNRS, enseignante au Conservatoire de Paris*

Certification :

NC

Une voie vers la voix

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Développement des techniques vocales et théâtrales.

Notions clefs :

Travail préparatoire.
Exercice de respiration.
Echauffement corporel et vocal.
Jeux d'improvisation.
Entraînement vocal en 2 groupes.
Connaissance des aspects fonctionnels de la voix.
Exercices de diverses techniques vocales et respiratoires.

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 7 - 11 avril 2007

Durée : 25 h

Coût pédagogique :

350 € si autofinancement

437,50 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Clara Silber-Harris, formateur

Ralf Peters, *comédien, chanteur*

Certification :

Attestation de stage

Des pieds chantants

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Développer des techniques vocales.

Notions clefs :

Exercice vocal et corporel.
Travail sur le rythme.
Travail sur la voix chantée.
Danse - mouvement.

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 21 - 26 avril 2007

Durée : 39 h

Coût pédagogique :

520 € si autofinancement

650 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

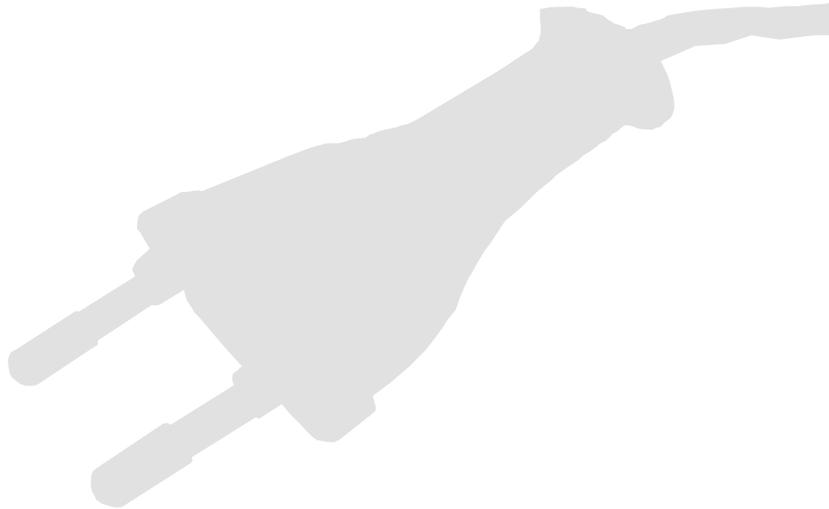
Edda Heeg, *comédienne,*
chanteuse

Susanne Weins, *comédienne,*
chanteuse

Marie-Paule Marthe, *artiste*
dramatique

Certification :

Attestation de stage



Entraînement vocal vers la réalisation d'un projet personnel

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Développer des techniques vocales en fonction d'un projet en cours.

Notions clefs :

Exercice de respiration.

Échauffement corporel et vocal.

Ateliers collectifs.

Entraînement vocal.

Connaissance des aspects fonctionnels de la voix.

Exercices de diverses techniques vocales et respiratoires.

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 5 - 17 juin 2007

Durée : 90 h

Coût pédagogique :

1200 € si autofinancement

1500 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Anne-Marie Le Tron, *artiste
dramatique*

David Goldsworthy, *artiste
dramatique*

Saule Ryan, *artiste dramatique*

Certification :

Attestation de stage

Dramaturgie de l'acteur

Publics et prérequis :

Artistes professionnels du spectacle vivant.
Avoir une expérience dans les milieux du théâtre et/ou de la danse.

Objectifs :

Permettre l'initiation ou le perfectionnement de techniques précises dans les domaines du théâtre, du chant et de la danse, liés à un travail de l'acteur.

Notions clefs :

Explorer quelques principes fondamentaux du jeu de l'acteur, tels que peuvent l'être les oppositions, la dilatation, les impulsions, les vecteurs, la sous-partition, la fluidité d'une énergie qui danse. Une exploration fondée sur la possibilité d'une dramaturgie guidée par le seul fait de "la présence".

Pour cela, Marie Lamachère et Royds Fuentes-Imbert, artistes et formateurs de la compagnie Interstices, invitent Ko Murobushi, chorégraphe et danseur japonais, afin de diriger un stage consacré à la danse butô.

Ce temps de travail se composera d'entraînements physiques, exercices d'échauffement, permettant une initiation à la connaissance et au contrôle du corps, position élémentaire de butô, arts martiaux..., d'une approche technique permettant de nouvelles perspectives sur le rapport entre le corps et l'expression : marche, métamorphose, voix-respiration..., d'improvisations individuelles et collectives.

Organisme : Compagnie Interstices

Lieu : Montpellier - Théâtre
La Vignette

Dates : 16 - 28 juillet 2007

Durée : 84 h

Coût pédagogique :

385 € + 15 € d'adhésion

Équipe pédagogique :

Marie Lamachère, *metteur en scène, actrice*

Royds Fuentes-Imbert, *auteur, metteur en scène*

Ko Murobushi, *danseur, chorégraphe, pédagogue*

Certification :

Attestation de stage

De l'acteur au clown

Publics et prérequis :

Tout public adulte très motivé, acteurs professionnels, danseurs professionnels, enseignants, techniciens et administrateurs du spectacle vivant.

Objectifs :

Proposer un "training" propre à placer le stagiaire dans le "positionnement" adéquat au jeu d'acteur et l'entraîner à la création de formes théâtrales.

Notions clefs :

Connaissance et développement des possibilités de l'outil physique du stagiaire.

Exploration et développement des outils émotionnels.

Objectivation et développement de l'imaginaire et des capacités de distanciation et de proposition du stagiaire.

Entraînement à la création de formes théâtrales.

Orientation du stage en fonction du thème développé avec improvisation, création de costumes et de maquillages, mise en jeu au plateau.

Organisme : Compagnie Trac

Lieu : Latour-Bas-Elne

Dates : Juillet 2007 (à définir)

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
1270 €

Équipe pédagogique :

Philippe Hottier, *comédien, metteur en scène, formateur*

Magali Hélias, *comédienne, metteur en scène, formatrice*

Intervenants ponctuels (*danseurs, maîtres de masques balinais*)

Certification :

Attestation de stage

De la main à l'œil

Publics et prérequis :

Comédiens et danseurs professionnels pouvant justifier de 2 ans d'expérience.

Avoir un intérêt pour l'écriture.

Objectifs :

Être capable de proposer de nouvelles formes théâtrales, de développer un langage personnel.

Être capable d'utiliser les nouvelles technologies de la scène pour jouer.

Notions clefs :

L'art du comédien, son métier, se transforme : de nouvelles contraintes se sont fait jour, mais peut-être aussi de nouvelles libertés et de nouvelles façons d'imaginer. C'est cette nouvelle appréhension des codes de la représentation qui sera la base de travail de ce chantier. C'est à cet autre "langage" de la scène, au rapport entre le comédien et les nouvelles technologies, que la recherche sera consacrée.

Questionner l'état d'urgence du monde aujourd'hui, la société de consommation et la violence qui en émane et tenter de l'exprimer sur scène avec ces nouveaux codes.

Écrire avant tout. Rodrigo Garcia écrira au fur et à mesure du chantier et proposera aux comédiens d'écrire sur l'état du monde. Ces textes seront projetés et accompagnés d'images en vidéo. Il s'agira alors de rechercher pour chacun un langage personnel à partir de ces textes projetés.

Organisme : IGTS - Chantiers Nomades

Lieu : (à définir)

Dates : 15 - 26 octobre 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

2040 € HT

Équipe pédagogique :

Rodrigo Garcia, *auteur, scénographe et metteur en scène*
Ramon Diago, *vidéaste, typographe*
Ferdý Esparza, *technicien lumière*

Certification :

Attestation de stage

Un travail sur l'improvisation, sur l'imagination.

Un travail sur les jeux de codes scéniques, permettant aux comédiens de s'approprier ses paroles, un travail sur le lien entre la performance visuelle et l'écriture dramatique.

Les acteurs seront confrontés sur le plateau aux nouvelles technologies scéniques - caméra et écrans - et Rodrigo Garcia s'appuiera sur cette technologie pour leur apprendre à modifier leur "position" d'acteurs sur scène.

Rodrigo Garcia partagera avec les comédiens son expérience de metteur en scène "moderne" où pop culture, performance, danse, vidéo, mime et caricature se croisent pour appréhender le théâtre comme un outil de critique sociale. "De la main à l'œil", de ce que l'acteur fait à ce que le spectateur voit, cette expérience collective replacera l'acteur à l'endroit de ses responsabilités.

L'acteur tragique aujourd'hui

Publics et prérequis :

Comédiens professionnels pouvant justifier de 2 ans d'expérience et ayant un intérêt pour l'écriture contemporaine.

Objectifs :

Connaître et interroger l'écriture d'Howard Barker.

Apprendre à travailler, sur le plateau, cette écriture en présence de l'auteur.

Découvrir la relation privilégiée du trio auteur, comédien et metteur en scène.

Notions clefs :

La dramaturgie d'Howard Barker, nourrie à celle de Brecht et de Shakespeare, s'attache à fonder une conception moderne de la tragédie où s'expriment la complexité des êtres, leur façon de se débattre avec les mouvements de l'Histoire et avec les valeurs morales dominantes.

Les situations, dans les pièces de Barker, se situent toujours au lendemain des catastrophes, dans les périodes post-révolutionnaires, les immédiates après-guerres.

Tantôt fables, épopées, tantôt dramaturgies plus "séquentielles" à partir d'une thématique - la guerre, le visage -, Barker fouille l'âme humaine dans ce qu'elle a de terrifiant et de magnifique, ballottée entre rationnel et irrationnel.

"Dans mes tragédies, les situations posées provoquent l'effondrement des valeurs et les individus sont libres ou forcés de vivre avec les règles qu'ils ont inventées eux-mêmes. Le résultat de tout cela, c'est que le public n'a pas à partager une attitude face à ce qu'il voit sur scène. Il n'est pas obligé d'arriver à un consensus... C'est ce que j'appelle le théâtre de la Catastrophe. C'est en un sens l'opposé de la tragédie classique qui affirme des valeurs morales tandis que dans mes pièces, l'idée est de les faire "éclater". H. Barker.

Il s'agira de chercher avec les acteurs à faire naître tous les possibles qu'induit une telle écriture pour l'acteur tragique aujourd'hui.

Jouer Barker est un exercice très particulier. La langue qu'il emploie engendre une énergie théâtrale peu habituelle pour les comédiens français.

De plus, ses personnages doivent être joués pleinement, totalement, que ce soit en terme vocal ou corporel. Nous tenterons de découvrir ce qu'est un "acteur barkérien" sur le plateau.

Pour ce faire, nous souhaitons confronter plusieurs approches dramaturgiques autour d'œuvres inédites en France de H. Barker. Autour de cette écriture, nous souhaitons confronter deux dramaturgies différentes, celle de deux metteurs en scène ayant déjà pratiqué

Organisme : IGTS - Chantiers Nomades

Lieu : (à définir)

Dates : 3 - 21 décembre 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
1792 € HT

Équipe pédagogique :

Howard Barker, *auteur, peintre, poète, théoricien du drame, metteur en scène*

Guillaume Dujardin, *comédien, metteur en scène, professeur associé à l'Université de Franche-Comté*
Solange Oswald, *metteur en scène*

Certification :

Attestation de stage

cette écriture dans le cadre de productions. Il s'agit de Guillaume Dujardin, metteur en scène basé à Besançon et contact d'Howard Barker en France et de Solange Oswald, directrice artistique du "Groupe Merci".

Les textes inédits de Barker qui serviront de support au travail de plateau auront fait l'objet d'une traduction récente.



Marionnette - Théâtre d'objets

La Marionnette

Publics et prérequis :

Artistes professionnels du spectacle vivant, tout public.

Objectifs :

Construction, manipulation et personnalisation d'une marionnette.

Notions clefs :

Ce stage propose une approche entre la construction avec des matériaux simples, le jeu et des notions de base d'animation de marionnettes.

- Introduction à la marionnette.
- Construction d'une marionnette.
- Personnalisation de la marionnette.
- Mise en espace.
- Manipulation de la marionnette.
- Mise en scène et jeu.

Organisme : Compagnie Faux
Magnifico

Lieu : Montpellier - Théâtre La Vista
- Théâtre Jean Vilar (à définir)

Dates : 22 octobre -
2 novembre 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
1029,26 €

Équipe pédagogique :

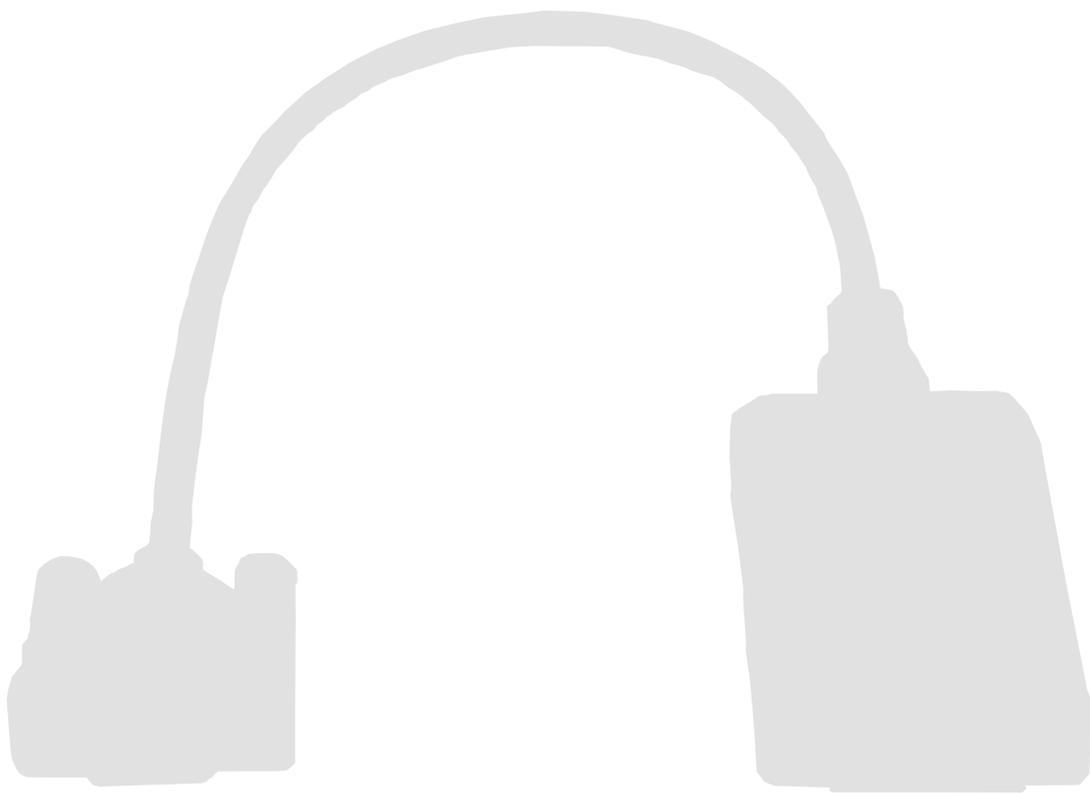
Paulo Duarte, *concepteur, manipulateur, scénographe, comédien, formateur diplômé d'Etat des métiers de la marionnette de l'ESNAM*

Antonio Cafiero, *metteur en scène, professeur dans plusieurs conservatoires européens*

Tatiana Stepanchenko, *enseignante (formée à l'école post-stanislavskienne), formée à l'Institut Supérieur de Musique de Yaroslav et au GITIS*

Certification :

NC



Cirque - Arts de la rue

Echasses pneumatiques à rebonds : “L'échassier léger comme l'air”

Publics et prérequis :

Artistes du spectacle vivant.
Avoir une connaissance et une pratique des échasses traditionnelles.

Objectifs :

Être capable de trouver son autonomie sur des échasses à air comprimé.
Comprendre leur fonctionnement.
Acquérir les techniques d'utilisation de cet outil d'expression.
Donner aux stagiaires une connaissance des bases de la discipline, de la préparation physique nécessaire et de l'outil matériel afin de pratiquer cet art dans le monde du spectacle.

Notions clefs :

Présentation du matériel.
Direction de travail souhaité et objectifs du stagiaire après le stage.
Explication de la biomécanique et des préparations physiques adéquates.
Travail au sol avec un mini-trampoline.
Bases de rebonds, les différents points de gainage corporel, la poussée, les réceptions, les amortis, les chandelles à la longe, le travail sur le rythme cardiaque en effort, les parades entre les échasses pour les figures acrobatiques.
Exercices de sauts à la corde.
Développement de la capacité expressive.
Continuité de la préparation physique.
Travail d'amplification de l'échassier plus aérien et dynamique.
Épreuve d'entraînement au saut en hauteur avec des sauts groupés, tendus et épreuve d'amortissement en descente de hauteur.
Exercices de base de portées entre échassiers.
Continuité de la biomécanique en lien avec les figures tentées et imaginaires.
Randonnées en parcours accidentés.
Bilan de session.

Organisme : Quai des arts Formation

Lieu : Sommières

Dates : 5 - 16 février 2007

Durée : 60 h

Coût pédagogique :
1152,50 € HT

Équipe pédagogique :

Sebastian Larrea Pueyo,
*échassier de prouesse
de la compagnie Malabar, formateur*
Séraphin Hadengue,
artiste-échassier, formateur

Certification :

Attestation de stage

Stage Clown (niveaux intermédiaires et avancé)

Publics et prérequis :

Artistes professionnels (comédiens, circassiens, danseurs, musiciens).
Avoir une bonne expérience professionnelle du clown ou avoir déjà suivi des stages au Hangar des Mines.

Objectifs :

Faire évoluer le personnage dans ses rapports au public, au partenaire et à la situation.

Notions clefs :

Le personnage

- Le corps : isolation, silhouette, démarches, rythmes, tics, conscientisation, habitation, voyage, l'expression,
- L'émotion : la démesure, la fantaisie, les transferts d'énergie et son espace, l'écoute,
- L'état : expression des conflits émotionnels face à une situation, la situation.

Le jeu

Rapport au public et au partenaire, le bide, l'urgence, le timing, le gag, la surprise, la relance, le prétexte, l'espace physique et émotionnel, l'imitation, le cabotinage.

L'écriture

L'entrée, la présentation, le prétexte, la réaction, la sortie, les duos, trios et focus, le double jeu, les parodies.

Création de numéro

L'écrivain, le comédien, le clown, expérimenter, écrire, placer, exploser, réécrire.

Organisme : Hangar des Mines

Lieu : St-Sébastien-d'Aigrefeuille

Dates : 19 février - 1^{er} mars 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

530 €

Équipe pédagogique :

Pierre Pilatte, *clown, metteur en scène*

Michel Dallaire, *clown, metteur en scène, directeur artistique du Hangar des Mines*

Certification :

Attestation de stage

Le Clown technicien (ou la technique de cirque au service du clown)

Publics et prérequis :

Circassiens professionnels.
Pratiquer une discipline technique (jonglage, musique, trapèze...).

Objectifs :

Utiliser des techniques de cirque dans le jeu clownesque ou inversement, utiliser le jeu clownesque dans les techniques de cirque.

Notions clefs :

Travail physique

Les points d'appuis, les démarches, travail sur les silhouettes, points de tensions et transfert, travail sur la rythmique : prise de conscience, tenue, développement et/ou accélération du tempo, cassure, micro rythmes.

Travail sur l'expression

Les émotions, sensibilité et générosité, les états, les premières impulsions, le ludisme, existence et composition.

Travail sur le jeu

Improvisation : le balayage, le clown qui travaille, le rapport direct, urgence, prise de risque et prise de bide, écoute de soi, du public, des partenaires, le duo : le oui du clown, prise de parole, solo, transfert de parole, appel, besoin, prise d'attitudes, nourriture, l'unité des deux, rythmique commune et opposée, le blanc, le rouge, pouvoir et changement de pouvoir.

Utilisation des techniques

Les "miss direction", accident, surprise, virtuosité, gag, imitation, parodie, le cabotinage, scène de vie et scène de spectacle.

Scénarisation et technique

Espace et étapes : l'entrée, point chaud, la préparation, le prétexte, la réaction, la prise du public : recevoir / donner, la sortie, la sortie gagnante.

Organisme : Hangar des Mines

Lieu : St-Sébastien-d'Aigrefeuille

Dates : 3 - 9 mars 2007

Durée : 48 h

Coût pédagogique :

435 € (possibilité d'augmentation)

Équipe pédagogique :

Emmanuel Sembely, *artiste clown et acrobate, metteur en scène*

Certification :

Attestation de stage

Les voix du clown

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Formation du clown acteur.
Développement des techniques d'improvisation.
Apprentissage de l'intégration de la voix dans le travail du clown.

Notions clefs :

Exercice de respiration.
Échauffement corporel et vocal.
Jeux d'improvisation.
Entraînement vocal.
Atelier d'improvisation thématique.
Atelier d'entraînement dans les techniques d'improvisation du clown.

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 14 - 19 avril 2007

Durée : 39 h

Coût pédagogique :

500 € si autofinancement

625 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Vivian Gladwell, *clown, acteur*

Anne-Marie Le Tron, *artiste
dramatique*

David Goldsworthy, *artiste
dramatique*

Certification :

Attestation de stage



Stage de mise en scène

Publics et prérequis :

Artistes professionnels (comédiens, circassiens, danseurs, musiciens).
Avoir une expérience professionnelle.

Objectifs :

Appréhender toutes les phases de la création d'un spectacle à travers la réalisation d'un spectacle fondé sur les projets des stagiaires.

Notions clefs :

Les personnages

Le clown et ses bases, la transposition en fonction du concept du numéro et du spectacle, les numéros, le concept, l'exploration, le prétexte, le jeu, l'écriture, la répétition, les techniques (lumière, espace, costume).

Le spectacle

Trouver les liens qui unissent les numéros et préparer une représentation publique.

La mise en scène

Accompagner les apprentis metteurs en scène dans l'élaboration et le développement de la représentation publique.

Organisme : Hangar des Mines

Lieu : St-Sébastien-d'Aigrefeuille

Dates : 21 - 31 mai 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

640 €, repas inclus

Équipe pédagogique :

Michel Dallaire, *clown, metteur en scène, directeur artistique du Hangar des Mines*

Christine Rossignol, *metteur en scène, directeur artistique du Hangar des Mines*

Certification :

NC

S'initier ou approfondir les fondamentaux des arts du cirque

Publics et prérequis :

Artistes non circassiens.
Avoir une bonne condition physique.

Objectifs :

Travailler les techniques fondamentales : acrobatie, trampoline, équilibre, danse, jeu d'acteur.
En repérer les données transversales.
Harmoniser le niveau des différents savoir-faire.

Notions clefs :

Acrobatie

Travail des bases acrobatiques au sol : élans, détente, figures en rotation avant, en rotation arrière et en rotation latérale, travail sur praticable et au sol : percussions, réceptions.

Danse

Travail des placements et des techniques de bases de danse classique, mémorisation des chorégraphies, improvisation et recherche en danse contemporaine.

Équilibre

Travail des placements, centrage, équilibration statique et dynamique, équilibres groupés, écart, en force, différentes montées et descentes, équilibres sur cannes.

Trampoline

Travail du placement, travail de l'équilibration : repères aériens, travail des figures et rotations.

Jeu d'acteur

Le jeu d'acteur est un espace collecteur des autres disciplines.
La mise en jeu du corps est au centre des propositions de travail, pour :

- Nourrir la présence à soi et aux autres, développer l'attention.
- Appréhender le monde extérieur par les sens.
- Situer l'intérieur et l'extérieur, et créer une relation perméable et dynamique entre l'un et l'autre.
- Mettre l'imagination en mouvement.
- Développer sa disponibilité au changement.

La pratique est axée sur une pédagogie de l'exploration, basée sur la mise en jeu de propositions de contrastes et la découverte des nuances, enrichissant l'éventail d'expression de chacun et la relation authentique à soi-même.

Organisme : Centre des Arts du
Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage

Dates : 2 - 13 juillet 2007

Durée : 60 h

Coût pédagogique :
644 €

Équipe pédagogique :

(à confirmer)

Fabien Coulon, *artiste de cirque*
équilibriste, musicien compagnies

Kaïman, Blabla Productions

Benjamin Maes, *éducateur*
sportif expression gymnique
et disciplines associées CEP

Montpellier Gym

Philippe Charleux, *danseur,*
chorégraphe, comédien

compagnies Marie Paule B.

Philippe Goudard, *Bagage*
d'acteurs, Itinéraire bis

Karina Pantaleo, *danseuse*
interprète compagnies Yann

Lheureux, Taffanel, Groupe
ZOÏLE et enseignante (DE
danse)

Gilles Etienne, *éducateur sportif*
2^{ème} degré trampoline

Certification :

Attestation de stage

Du mouvement dansé à l'espace aérien

Publics et prérequis :

Artistes non circassiens.

Avoir une bonne condition physique et être sensibilisé à la pratique de l'une ou l'autre des deux disciplines.

Objectifs :

Explorer le corps en mouvement, au sol comme en l'air.

Développer son identité sensorielle horizontale et verticale.

Dégager un "se mouvoir" singulier en repérant dans les 2 espaces, les qualités de son mouvement propre, de sa corporalité.

Notions clefs :

Divers exercices de prise de conscience sensorielle.

Pratique corporelle des bases techniques à partir des notions d'appui, de suspension, de gravité, de contact, de centre et d'intériorité.

Exercices d'improvisation développant un rapport au monde et un mouvement singulier.

Composition chorégraphique axée sur le plaisir du "se mouvoir" au sol et en l'air.

Organisme : Centre des Arts du
Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage
Dates : 10 - 21 septembre 2007
Durée : 60 h
Coût pédagogique :
732 €

Équipe pédagogique :

Hélène Cathala, *danseuse contemporaine, chorégraphe compagnie Hors Commerce et enseignante*
Valérie Dubourg, *artiste de cirque, spécialité aérienne verticale, diplômé des métiers des arts du cirque, Centre National des Arts du Cirque, compagnie les Petites perfections*
Sophie Kantorowicz, *artiste de cirque aérienne, spécialité ballant et volant compagnies Colporteurs, Archaos, Cirque Plume, DARE D'ART*
PANTALEO Karina Pantaleo, *danseuse interprète classique et contemporaine compagnies Yann Lheureux, Taffanel, Groupe ZOÏLE et enseignante (DE danse)*

Certification :

Attestation de stage

Arts du cirque, cycle : corps et voix

Publics et prérequis :

Artistes non circassiens.
Avoir une bonne condition physique.

Objectifs :

Découvrir son mouvement singulier et sa voix, développer sa créativité à travers le jeu de l'improvisation corporelle et vocale.

La rencontre avec l'espace, le rythme, le mouvement dansé, le chant et l'autre, sera le lieu de création de matières gestuelles et vocales, un lieu ouvert à l'espace des possibles, à la création de soi dans une expérience sensible.

Le travail corporel s'intéressera au corps que l'on est, habité d'une présence qu'il s'agit de faire jouer et d'éveiller à l'espace de la rencontre pour :

- Ouvrir un espace à la création à travers un travail corporel et vocal.
- Explorer les différentes qualités de mouvement, que se soit par exemple du côté du ressort, de l'impulsion ou de l'immobilité, de la lenteur.
- Entrer en résonance avec l'autre, ses rythmes, sa singularité, et sentir où le mouvement peut aller, ce dont le corps a besoin.
- Trouver sa voix, de s'éveiller à sa texture unique et à ses transformations, et ainsi d'ouvrir le champ de ses possibilités vocales.

Notions clefs :

A travers des exercices et des improvisations sous forme de jeux, il s'agit de découvrir sa voix et de la mêler à d'autres timbres dans des propositions d'improvisation, de développer son écoute et de jouer des rythmes, des tonalités, des couleurs différentes, des silences.

Chanter ce que l'on est dans l'ici et maintenant, toujours dans une qualité de présence à soi et à l'autre. Comme dans le mouvement dansé, la voix trouvera des échos, des points d'appuis et de ressort dans l'espace de la rencontre et des instants polyphoniques.

Le travail corporel et vocal dans son ensemble s'appuie sur un travail de l'ancrage, de la verticalité et de la respiration. Trouver dans son corps les lieux où s'originent le mouvement et le son, comment il peut être nourri, déployé, habillé ou au contraire épuré, comment canaliser ses énergies dans un mouvement créatif. Trouver la confiance dans son élan gestuel et vocal, prendre des risques, oser y être pleinement, exprimer sa singularité. Le lien entre le corps et la voix est présent d'emblée dans l'exercice même du mouvement et du chant, mais il pourra se jouer et être utilisé dans un travail vocal mis en espace, ou dans la recherche de liens, mouvements et sons, postures et voix...

Organisme : Centre des Arts du Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage
Dates : Octobre 2007 - Juin 2008
Durée : 50 h
Coût pédagogique : 250 €

Équipe pédagogique :
Félicia Moscato, *artiste vocale,*
psychologue

Certification :
Attestation de stage

Les propositions d'improvisations et d'exercices permettront de travailler dans la dimension du jeu, de l'imaginaire, de la spontanéité et du lâcher prise. Le mouvement et le chant sont envisagés comme des portes d'accès à une connaissance profonde de soi et de ses possibilités créatives.



Arts du cirque, cycle : expression clownesque

Publics et prérequis :

Artistes non circassiens.
Connaissances initiales en jeu d'acteur : théâtre, cirque...

Objectifs :

Découvrir et développer les caractéristiques de différents personnages de clown.

Se construire un personnage et lui chercher sa démarche, ses mots, son monde.

Donner un espace de liberté d'où peut émerger et se développer la part poétique de chacun.

Connaître l'histoire de l'art clownesque.

Notions clefs :

Temps d'échauffement

Ces temps ont pour but de rendre le corps et l'esprit disponibles aux exercices et aux improvisations qui vont suivre, et donc d'être à la fois disponible à soi-même et aux autres. Ils permettent d'échauffer et de décontracter le corps. Ils constituent un premier pas vers le geste, le mouvement, les attitudes, les regards, le rythme et l'occupation de l'espace. C'est aussi le début de la prise de conscience du groupe et de l'écoute des autres.

Temps de recherche

Recherche autour de différents personnages et de l'univers propre à chacun. Proposer des essais, des exploits, des rencontres et toutes situations susceptibles de déclencher le rire.

Temps d'exercice et de mise en situation

Développer les possibilités de jeu, approfondir les possibilités corporelles, vocales et imaginatives de chacun. Il s'agit aussi de faire un travail d'association et de dissociation de ces différentes possibilités. Comment associer le corps à la parole ? Quel geste sur quelle parole ? Quel rythme sur quel geste ? Quelle émotion sur quel geste ? Ainsi se développent des possibilités de jeux différents et multiples, avec des changements, voire des ruptures. Ces exercices permettent de développer les personnages de clowns en les enrichissant de différents appuis (paroles, mouvements, rythmes, états émotionnels).

Temps d'improvisation

Les improvisations s'alimentent des exercices et recherches précédentes. Elles se font dans le cadre de consignes de jeu précises, en solo (le plus souvent), duo ou plus.

Organisme : Centre des Arts du Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage

Dates : Octobre 2007 - Juin 2008

Durée : 50 h

Coût pédagogique :

250 €

Équipe pédagogique :

Félicia Moscato, *artiste vocale, psychologue*

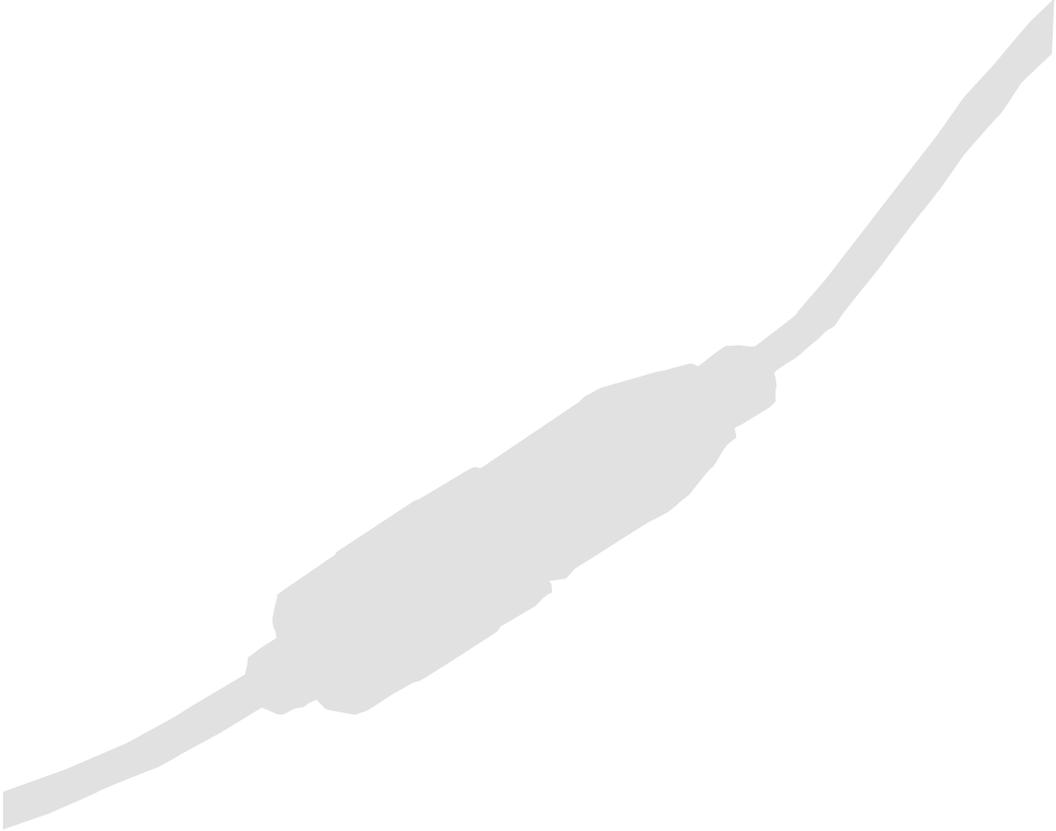
Certification :

Attestation de stage

Elaboration de numéros

L'élaboration de numéros se nourrit d'une part de certaines improvisations, d'autre part de la matière que chaque clown a envie de développer. Pour aider cette partie du travail, des ateliers sont ouverts au public.

Une ou deux séances théoriques sont consacrées à l'histoire du clown et à son évolution.



Arts du cirque, cycle : pluridisciplinaire

Publics et prérequis :

Artistes non circassiens.
Avoir une bonne condition physique.

Objectifs :

Faire découvrir aux artistes non circassiens 5 disciplines majeures : l'expression, les aériens, les équilibres, l'acrobatie, la jonglerie.

Leur donner les moyens d'en découvrir la transférabilité, voire d'en intégrer certaines à leurs pratiques artistiques habituelles.

Notions clefs :

Échauffement général en groupe.

Initiation aux bases dans chaque domaine, échelonnée dans l'année.

Travail d'appropriation et de transférabilité par l'improvisation.

Présentations publiques 3 fois dans l'année.

Organisme : Centre des Arts du
Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage
Dates : Octobre 2007 - Juin 2008
Durée : 50 h
Coût pédagogique :
250 €

Équipe pédagogique :
Fabien Coulon, *artiste de
cirque, équilibriste, musicien
compagnies Kaïman, Blabla
Productions*

Certification :
Attestation de stage

Arts du cirque, cycle : techniques aériennes

Publics et prérequis :

Artistes non circassiens.

Connaissances initiales d'une technique aérienne, bonne condition physique.

Objectifs :

Savoir se mouvoir aisément sur un trapèze fixe, une corde lisse et un tissu aérien.

Pouvoir se présenter avec un ou plusieurs de ces agrès en tenant compte du rythme de son intervention, comprendre le langage chorégraphique de l'agrès.

Pouvoir évoluer sur un ou plusieurs de ces agrès en prenant en considération : l'espace, le temps, l'agrès, soi, les autres et le public.

Pouvoir présenter une recherche personnelle en solo ou collective enchaînant des mouvements, après un travail en recherche dirigée (émergence possible d'une petite forme).

Connaître le matériel et son utilisation (bases de la régie aérienne) pour travailler en sécurité.

Notions clefs :

Un travail technique corporel au sol sera proposé afin de parfaire sa condition physique (renforcement musculaire, placement, assouplissement...).

Un travail de fond sera fait pour avoir le contrôle de son corps dans l'espace, à partir des notions de jeu, de prise de risque, de plaisir.

Une progression se déroulera : recherche dirigée au début, puis recherche autonome, seul ou en groupe.

Exercices de sécurité : accrochages et décrochages simples (nœuds, matériel de base...).

Organisme : Centre des Arts du Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage

Dates : Octobre 2007 - Juin 2008

Durée : 50 h

Coût pédagogique :
250 €

Équipe pédagogique :

Valérie Dubourg, *artiste de cirque aérienne (Diplôme des métiers des arts du cirque, Centre National des Arts du Cirque, compagnie les Petites perfections)*

Certification :

Attestation de stage

Préparation et spécialisation dans les métiers des arts du cirque

Organisme : Centre des Arts du Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage
Dates : Octobre 2007 - Juin 2008
Durée : 1175 h
Coût pédagogique :
2000 € / an

Équipe pédagogique :

Intervenants réguliers :
Benjamin Maes, *éducateur sportif expression gymnique et disciplines associées*

Gilles Etienne, *éducateur sportif trampoline*

Martine Leroy, *artiste de cirque, psychologue du sport, enseignante*
Fabien Coulon, *artiste de cirque, équilibriste, musicien*

Karina Pantaleo, *danseuse interprète, enseignante*

Ben Weeber, *comédien, enseignant*
Philippe Charleux, *danseur, chorégraphe, comédien*

Séverine Ferrand, *praticienne et formatrice de shiatsu*

Martin Gerbier, *enseignant des arts du cirque, psychologue clinicien*

Anna Falcidia, *kinésithérapeute diplômée méthode Feldenkrais*

Céline Soulier, *coordinatrice formation professionnelle à Balthazar*
Valérie Dubourg, *artiste de cirque*
Mathieu Levavasseur, *artiste de cirque*
Orphéo Leroy, *artiste de cirque, musicien, enseignant*

Intervenants ponctuels :
Artistes de cirque, danseurs, chorégraphes, kinésithérapeutes,...
(Guilhem Dumont, Mitia Fedodenko, Philippe Goudard, Hélène Cathala, Mandoline Whittlesey, Marc Vincent, Sophie Kantowicz, William Valet, Eric Poulain, Nicolas Marchais, Igor Klander)

Certification :

Attestation de stage
Diplôme d'Etat en cours d'habilitation

Publics et prérequis :

Jeunes, futurs artistes ou futurs enseignants, artistes de cirque, danseurs ou comédiens désirant acquérir les bases des arts du cirque (niveau 1) ou se spécialiser dans une discipline des arts du cirque (niveau 2).

Motivation et connaissance du milieu du cirque, projet artistique, prérequis techniques en danse, jeu d'acteur, acrobatie, bases d'une spécialité, aptitude à la pratique sportive intensive (santé) indispensables. Avoir entre 16 et 26 ans.

Objectifs :

Il existe deux niveaux dans la formation et trois cursus.

Le premier niveau correspond à une première année :

- Acquisition de bases corporelles solides.
- Découverte des techniques de cirque et approfondissement d'une spécialité choisie.
- Recherche artistique individuelle et collective.
- Acquisition d'une culture artistique.
- Acquisition d'une culture pédagogique (pour le cursus 3).

Le deuxième niveau correspond à une deuxième année :

- Entretien des bases (danse, acrobatie, jeu d'acteur).
- Perfectionnement dans la spécialité.
- Développement d'une démarche artistique vers une création.
- Réalisation d'une petite forme.
- Acquisition d'une culture artistique approfondie.
- Acquisition d'une culture pédagogique approfondie (pour le cursus 3).

Les stagiaires peuvent revoir leur positionnement dans les deux niveaux pour tous les cours et tout au long de leur formation avec l'aide du conseil pédagogique, ce qui permet de respecter le rythme personnel, les étapes de progression, la charge de travail, la fatigue et les blessures.

Objectifs de sortie :

- Cursus 1 : poursuivre une carrière de haut niveau dans une école d'art, supérieure ou grande école.
- Cursus 2 : poursuivre une carrière dans une compagnie, créer sa propre compagnie ou entreprendre un studio de création.
- Cursus 3 : poursuivre une carrière d'enseignant dans un établissement d'enseignement des arts du cirque.

Notions clefs :

Préparation physique et mentale.

Acrobatie - Trampoline.

Equilibres.

Mouvement.

Danse classique.

Danse contemporaine.

Jeu d'acteur.

Spécialité cirque (portés, aériens, jonglerie, acrobaties appliquées...).

Régie - Sécurité.

Cours théoriques : histoire de l'art, analyse critique, anatomie, kinésiologie, administration du spectacle vivant.

Langue étrangère : anglais.

Centre de ressources : recherches et exposés.

Compléments pédagogiques et dynamique de groupes.

Entretiens pédagogiques et suivi médico-psychologique.

Recherche et écriture.

Réalisation d'une petite forme.

Création, mise en piste.



Stage de clown (niveau débutant)

Publics et prérequis :

Artistes professionnels (comédiens, circassiens, danseurs, musiciens).

Objectifs :

Découverte des personnages.
Ecoute du partenaire.
Ecoute du public.

Notions clefs :

Liberté du jeu, ludisme.
Recherche de son propre clown, de son dérisoire.
Fragilité du jeu clownesque.
Travail sur la démarche, la "gestuelle" du personnage.
Technique du jeu clownesque, écoute de soi, du public.
Plaisir du jeu, urgence, l'entrée, le bide, rythmique de jeu.
Exploration de quelques blagues, du décrochage.
Jeu clownesque avec le partenaire.

Organisme : Hangar des Mines

Lieu : St-Sébastien-d'Aigrefeuille

Dates : (à définir)

Durée : 42 h

Coût pédagogique :

375 € (possibilité d'augmentation)

Équipe pédagogique :

Nathalie Tarlet, *artiste clown,*
metteur en scène

Certification :

Attestation de stage

Formations artistiques transversales

Ecoute de sa voix, Ecoute de soi

Publics et prérequis :

Comédiens, chanteurs, danseurs professionnels et amateurs.
Avoir une base d'expérience de travail vocal et théâtral.

Objectifs :

Développement des acquis vocaux, d'expression (théâtre, chant, musique, danse, communication).

Notions clefs :

Échauffement corporel et vocal.

Travail vocal individuel et en groupe.

Développement du souffle, des mécanismes de la respiration.

Écoute de soi-même et des autres.

Ateliers de recherche axés sur la parole et le texte.

Organisme : Centre Artistique
International Roy Hart

Lieu : Thoiras

Dates : 6 - 7 janvier 2007

Durée : 12 h

Coût pédagogique :

120 € si autofinancement

150 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Anne-Marie Le Tron, *artiste
dramatique*

Certification :

Attestation de stage



Formation d'initiation à la littérature orale

Publics et prérequis :

Artistes, éducateurs spécialisés, acteurs de la vie sociale et culturelle, personnel hospitalier, éducation nationale, travailleurs sociaux, porteurs de projets culturels, personnel du tourisme.
Avoir un bac + 2 ou une expérience ou projet(s) confirmé(s) dans le secteur.

Objectifs :

Dispenser un contenu théorique permettant de construire des projets culturels, artistiques, pédagogiques, sociaux à partir de la littérature orale et des formes d'oralité structurées.

Notions clefs :

Les genres de la littérature orale.

Les ancrages culturels.

Les applications contemporaines de la littérature orale.

Organisme : Centre Méditerranéen de Littérature Orale

Lieu : Alès

Dates : 15 - 19 janvier, 2 - 6 avril, 28 mai - 1^{er} juin 2007

Durée : 114 h

Coût pédagogique :

495 € si autofinancement

750 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Marc Aubaret, *directeur du CMLLO*

Kamel Guennoun, *conteur*

Certification :

Attestation de stage

Formation à la collecte des mémoires orales

Publics et prérequis :

Travailleurs sociaux, étudiants en sciences humaines, animateurs de quartiers, éducateurs, porteurs de projets sociaux et/ ou culturels, chercheurs.

Avoir un bac + 2 ou une expérience ou projet(s) confirmé(s) dans le secteur.

Objectifs :

Fournir au personnel engagé sur des projets de collectes relatifs à la création artistique ou à des projets culturels, des outils méthodologiques et pratiques pour parvenir à des résultats de bonne qualité qui soient réutilisables par les chercheurs œuvrant sur les mêmes territoires.

Notions clefs :

Préparation d'une collecte.

La collecte proprement dite.

Analyse et restitution.

Organisme : Centre Méditerranéen de Littérature Orale

Lieu : Alès

Dates : 12 - 16 février, 16 -20 avril, 25 - 29 juin 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :

510 € si autofinancement

1080 € si prise en charge

Équipe pédagogique :

Marc Aubaret, *directeur du CMLO*

Certification :

Attestation de stage

La voix sans effort avec l'aide de la méthode M. Alexander

Publics et prérequis :

Artistes, tous ceux qui recherchent davantage de confort dans leur expression vocale.

Objectifs :

Explorer le domaine de la voix en relation avec son origine : le corps.
Aider les participants à trouver leur propre voix ou à la rafraîchir plutôt que d'entrer des moules pré-établis.

Se rendre disponible à ses perceptions.

Se mettre en contact avec son imaginaire.

Utiliser l'écoute comme un moteur de recherche.

Constuire des structures sonores et gestuelles avec des notions de tempo, de richesse dans la variété, de dynamique, de suspens, d'espace scénique.

Notions clefs :

Le souffle, sa qualité, son placement.

La voix parlée : voyelles et consonnes, attaque et modulation.

Chuchoter, murmurer, spalmodier, haranguer.

La projection.

Prendre conscience de l'espace en nous : les deux palais, les résonateurs, le diaphragme et son rôle.

La voix chantée : la hauteur et son contrôle, le volume et ses effets, les couleurs de la voix (à partir de l'apprentissage de chants simples).

Le jeu théâtral : enjeux, ruptures, nuances.

Organisme : La Voix est libre

Lieu : Montpellier - La Baie d'Einstein

Dates : Possibilité d'action de formation individuelle

Durée : 35 h

Coût pédagogique :
750 €

Équipe pédagogique :

Pascale Ben, *comédienne,*

pédagogue de la voix

Michel Borotra, *comédien,*

praticien diplômé de la méthode M. Alexander

Certification :

Attestation de stage

Performance vocale et théâtre chorégraphique

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle (chanteurs, danseurs, comédiens, musiciens), enseignants, animateurs, responsables de ressources humaines.

Objectifs :

Développer la complémentarité entre travail vocal chanté et travail d'acteur et de danseur avec un accent très fort sur le vocal Roy Hart.

Notions clés :

Préparation au travail vocal : approches techniques et imaginatives

Techniques corporelles de relaxation et tonicité, avec apports des techniques Feldenkrais, Body-Mind-Centering, théâtre chorégraphique : “ si tu trouves ta place tu trouveras ta voix ”, placement de la voix : la voix comme acte de présence, approches corporelles et imaginatives.

Terminologie et analyse des composantes physiologiques d'un son vocal

Tonalité : entraînement de l'oreille et de l'écoute musicale, rapports tonalité / tonicité, volume : les rapports entre la puissance, l'effort et la projection, voyelles et consonantes : articulation et “sculpture” d'un son, le corps comme instrument : forme et imaginaire, qualité d'un son / timbre, le placement de la voix, les résonateurs, l'utilisation de la respiration et du souffle, les différences entre timbre et texture, la vibration vocale : le vibrato, animation, lyrisme, expressivité, l'utilisation et le contrôle de l'émotivité.

Techniques d'extension des registres vocaux (“ extended ranges techniques ”)

Timbres et textures : la pratique et l'enseignement des sons dits “cassés” et multiphoniques, la “méthode” Roy Hart : différentes approches des professeurs dans la tradition Roy Hart, surtout en relation à l'extension des registres vocaux.

Applications artistiques

- Chant : comment utiliser les possibilités des “registres étendus”, l'improvisation vocale a capella : différentes formations (solo, duo, trio) et avec instruments, la notion de “geste vocal” : voix, chant et mouvement, de quoi a l'air le chanteur ?
- Textes : comment utiliser les possibilités des “registres étendus” avec le langage parlé ?

Organisme : Panthéâtre

Lieu : Thoiras - Centre Roy Hart

Dates : 8 - 27 mai 2007

Durée : 90 h

Coût pédagogique :
1282 €

Équipe pédagogique :

Enrique Pardo, *comédien, metteur en scène*

Liza Mayer, *chanteuse, actrice*

Kaya Anderson, *chanteuse, actrice*

Nor Hall, *écrivain, psychothérapeute*

Vicente Fuentes, *comédien,*

professeur de théâtre

au Conservatoire de Madrid

Nick Hobbs, *chanteur, musicologue*

Izidor Leitinger, *musicien*

Sasho Vollmaier, *pianiste*

Certification :

Attestation de stage

Théâtre chorégraphique : techniques de dissociation entre le mouvement, la voix et le langage

L'utilisation de la voix avec textes, hors texte (séparation, orchestration, commentaire au texte, travail en contradiction), comment dissocier et combiner voix, langage, chant et mouvement corporel ? Comment "convertir" l'émotion et la signification en changeant d'un moyen d'expression à l'autre.



Danse butô et Théâtre

Publics et prérequis :

Danseurs, comédiens, plasticiens, circassiens, musiciens, artistes de rue. Avoir une expérience professionnelle dans le milieu artistique.

Objectifs :

A partir de la confrontation de la danse, dans l'approche spécifique du butô, et du texte, rechercher le lieu d'émergence du "corps-texte" : du corps au texte, du texte au corps, le théâtre sans texte. Faire le lien entre des conceptions et des méthodes orientales et occidentales, en particulier pour la notion d'incarnation : incarner un personnage.

Le butô est très lié au théâtre, c'est un "théâtre sans texte" en quelque sorte. S'il a un lien fort avec le théâtre traditionnel japonais No et Kabuki, on oublie trop souvent l'influence décisive de Genet, Bataille et Artaud sur les deux fondateurs du butô, Hijikata et Kasuo Ono.

Dans le butô, le danseur descend au fond de la mémoire enfouie dans le corps, la mémoire qui n'a pas eu la reconnaissance verbale, donc enfouie dans l'inconscient. Mais il touche aussi à une mémoire bien antérieure à celle de l'individu, inscrite dans notre ancien cerveau. On essaie de se vider de son soi et de faire surgir cette subconscience collective.

Dans le théâtre, le comédien essaie lui aussi de se vider et de laisser son "double" habiter son être : comme la proposition d'Artaud dans "le Théâtre et son Double".

Les stagiaires traiteront les textes autant par la parole que par le corps.

Notions clés :

Le stage se déroulera selon le programme de base ci-dessous, intégrant aussi des thèmes individuels ou par groupe qui seront définis pendant le stage.

Travail du KI : Notre corps est un microcosme entouré du macrocosme. Les exercices du KI - énergie cosmique - basés sur le Shintaido, un dérivé de l'Aïkido - cherche à accorder ces deux cosmos. Ce qui donnera la base nécessaire pour l'ouverture du corps et de l'esprit, pour une meilleure perception et intégration dans l'espace-temps qui nous entoure.

Shintaido ou nouvelle voie du corps est un art martial dont les katas sont toujours effectués dans des grands mouvements en extension complète, ils intègrent la respiration et pour certains la voix. Ces mouvements sont soit lents et méditatifs, le corps donnant et recevant, soit rapides et énergiques.

Organisme : Association Le Chat Pitre

Lieu : Montpellier (à définir)

Dates : Eté 2007 (à définir)

Durée : 105 h

Coût pédagogique :

1866 € pour les ayant droit Afdas

650 € pour les non ayant droit

Équipe pédagogique :

Sumako Koseki, *danseuse,*

chorégraphe de danse butô

Christian Déric, *danseur, performer*

Certification :

Attestation de stage

Suriashi est la marche traditionnellement utilisée au Japon dans la danse, le théâtre, les arts martiaux et les méditations. Cette marche dans laquelle le corps se déplace totalement à l'horizontal avec une allure de "mouvement arrêté", nous permet de lâcher un certain contrôle de la conscience et d'entrer dans une perception particulière du temps et de l'espace, du dedans et du dehors.

Travail sur les animaux : le corps d'un poisson bouge en suivant les lois de l'hydrodynamique. Les pattes d'un cheval sont solides tandis que sa nuque est souple. Le chat gonfle son dos et ses poils immédiatement en cas de danger... Avec le travail sur les animaux, nous apprenons les fonctionnements des muscles, des nerfs et des hormones : l'intelligence du corps qui se révèle à travers des mouvements instinctifs et réflexes.

Travail sur le fœtus : nous vivons ce temps de demi-sommeil, cette mémoire d'une flottaison dans l'eau originelle où nos nerfs ne trouvent pas encore leur contrôle d'adulte. Ce travail est utile pour aider à lâcher le mental et à creuser dans ses mémoires lointaines.

Éléments techniques : exercices des pieds et des jambes pour augmenter habileté et expressivité, gestion des différentes formes d'énergie (globale ou segmentée) et de rythme (continu ou saccadé).

Méthode Tadashi Suzuki : elle s'efforce de concilier les anciennes formes du Kabuki, du Nô et le théâtre contemporain à l'occidentale. Elle permet d'éduquer corporellement les acteurs : retrouver la conscience du corps, l'énergie, l'expression, la voix, l'émotion qui suscite le mouvement.

Texte en corps : "Les gestes des grands acteurs sont du Butô, disait Hijikata. Ils sont portés à la conscience dans un état où les acteurs semblent avoir oublié qu'ils sont en train de parler". C'est à partir de ces situations particulières de "mise en état" que se fera le travail plus spécifique sur le texte, sur "sa mise en corps". Exemple : L'aveugle : chercher le texte avec les pieds, dans le sol, laisser venir le texte à soi, être transparent, destructuration, décalage de l'intention pour faire apparaître un sens nouveau au texte, une autonomie entre le texte, le comédien et la situation donnant à chacun sa place et sa force. "Être là tout simplement" : corps absent, présent, anonyme, "sens et sens" : quel est le lieu d'émergence du corps-texte ? Le corps disant peut-il rompre l'assujettissement intellectuel au langage ? "Quand tout s'en mêle" : danse, sons, mots..., croisement de langages, de textures, élargissement d'espaces, ouverture d'autres possibles.

Etre dans le moment présent : "Le danseur est là. Mais son corps a un passé qui lui confère un poids, une épaisseur. Anonyme, il est porteur d'un contenu humain, d'un condensé de vie vécue. Cette vie continue devant nous. Comme celle de la plante. De l'arbre. Comme le souffle du vent. L'artiste absorbe le monde et le restitue."

La voix, espèce en voie d'apparition avec l'aide de la méthode M. Alexander

Publics et prérequis :

Danseurs et circassiens.

Objectifs :

Maîtriser la voix autant que le corps.

Se détendre, relâcher les tensions.

Explorer les registres de sa voix en tenant compte de sa personnalité ainsi que de sa morphologie.

Trouver des sons ancrés dans son être entier, à toutes les hauteurs, dans différentes couleurs de voix, utilisant l'imaginaire comme un levier.

Notions clefs :

Par la méthode M. Alexander, redéploiement de l'organisation psychologique.

Exploration de la voix par un redéploiement des paramètres : hauteur, volume, couleur, intensité et nuance.

S'exprimer grâce au théâtre, ses lois et ses fantaisies.

Organisme : La Voix est libre

Lieu : Montpellier - La Baie d'Einstein

Dates : 27 - 31 août 2007

Durée : 35 h

Coût pédagogique :
750 €

Équipe pédagogique :

Pascale Ben, *comédienne, pédagogue de la voix*
Michel Borotra, *comédien, praticien diplômé de la méthode M. Alexander*

Certification :

Attestation de stage

Licence Professionnelle Activités culturelles et artistiques “Concepteur-Réalisateur d’interventions théâtrales”

Organisme : CREUFOP - Université de Perpignan

Lieu : Perpignan

Dates : Septembre 2007 - Juin 2008

Durée : 460 h et 3 mois de stage en entreprise

Coût pédagogique :
(à définir)

Équipe pédagogique :

Hyacinthe Carrera, *agrégé de Lettres Modernes, spécialiste de littérature française et catalane, de techniques d’expression, de psychologie des groupes à l’Université de Perpignan*

Esteban Castañer-Muñoz, *maître de conférence en art moderne et contemporain, chercheur et enseignant en histoire de l’architecture contemporaine, histoire de la peinture, théorie et méthodologie de l’histoire de l’art, patrimoine culturel*

Françoise Haffner, *maître de conférence en littérature française contemporaine et cinéma, spécialiste de la poésie contemporaine et de l’image en mouvement*

Ghislaine Jay-Robert, *maître de conférence en littérature grecque, spécialiste du théâtre grec*

Michel Azama, *professeur agrégé de Lettres Modernes, comédien, dramaturge, auteur*

Jean-Marc Bourg, *metteur en scène*

Muriel Piqué, *danseuse, chorégraphe*

Pascal Paris, *administrateur de la*

Scène Nationale de Narbonne

Marie-José Malis, *directrice de compagnie, metteur en scène*

Pierre Heydorff, *scénographe*

Publics et prérequis :

Comédiens, metteurs en scène, étudiants.

Être titulaire d’une deuxième année de licence ou d’un diplôme de niveau équivalent ou supérieur ou être titulaire d’un diplôme de sortie des sections professionnelles des Ecoles Nationales d’Art Dramatique ou bénéficier d’une validation d’acquis professionnels par la commission pédagogique (sur dossier).

Justifier d’un cursus artistique adéquat.

Objectifs :

La pratique professionnelle du théâtre s’étend aujourd’hui à d’autres domaines que celui de la mise en oeuvre du répertoire dans une programmation en salle. C’est désormais l’ensemble du champ social qui est susceptible d’accueillir des interventions théâtrales soit pour faire pratiquer le théâtre de façon spécifique (écoles, entreprises, hôpitaux, prisons, quartiers...), soit pour que s’y produisent des spectacles-événements “hors les murs” (lieux patrimoniaux, bibliothèques, friches, extérieurs naturels, expositions, cinémas, commerces, halls d’accueil des théâtres...). C’est l’ensemble de ces pratiques étendues que vise ici le terme “d’intervention théâtrale”.

Il s’agit d’être capable de produire une idée qui régule le déroulement d’un projet et synthétise les désirs et les contraintes qui y président : il faut concevoir ce projet au sens artistique du terme.

Le stagiaire doit également être capable de mobiliser, d’inspirer et de diriger l’ensemble des corps de métiers qui vont concourir à la réalisation du projet. L’extension du domaine de compétence du théâtre le confronte à des situations inédites qui lui offrent la possibilité de dépasser l’animation en renouvelant ses approches traditionnelles par celles mises à jour par le théâtre contemporain, et en accentuant sa confrontation avec celles des autres arts (arts plastiques, son, image, danse...). C’est cette optique de relance de la créativité qu’entend suivre cette licence.

La compétence de concepteur-réalisateur d’interventions théâtrales pourra être obtenue grâce à l’acquisition de références dans le domaine du texte et de l’image, à une approche des pratiques artistiques de l’image, de la lumière et du son, à une réflexion sur l’espace et sa représentation, à un apprentissage de la méthodologie, de la gestion et de l’évaluation des projets, à une connaissance des textes juridiques et administratifs indispensables.

Elle passe aussi par des projets personnels menés avec l'aide d'un tuteur, en relation avec les enseignements reçus, et par une immersion active dans une entreprise ou une institution.

L'originalité du projet tient en ce que nous proposons aux stagiaires une approche à la fois artistique et administrative. Ils n'apprennent pas seulement à produire un spectacle, mais à le créer.

Notions clefs :

Référenciel (112 h)

Découverte du théâtre à ses origines, élément d'analyse du texte théâtral, théâtre et écriture contemporains, lecture de l'image, des espaces et lieux, initiation à l'esthétique de l'image en mouvement, technique de documentation.

Pratiques artistiques de l'image, de la lumière et du son (108 h)

Usages scéniques de l'image, usages scéniques de la lumière, usages scéniques du son.

Action, espace, représentation (132 h)

Scénographie, composition scénique.

Administration (72 h)

Administration du spectacle vivant, administration de projets, droit du spectacle et du travail.

Méthodologie de projet (72 h)

Rencontre autour de la conception de projets artistiques, médiation et action culturelle, communication et médias.

Projet tutoré

Elaboration d'une intervention théâtrale dans un site précis, réalisation d'une maquette de cette intervention et d'un avant-projet tel qu'il serait déposé auprès des financeurs (ce projet peut rester "virtuel" ou être réalisé).

Stage en entreprise de 3 mois

Equipe pédagogique (suite) :

Alain Béhar, *auteur, metteur en scène*

Patrick André, *vidéaste, performer*

Joëlle Fournier, *productrice de manifestations culturelles*

Vincent-Emmanuel Guitter, *plasticien, directeur de l'Ecole Supérieure d'Art de Perpignan*

Marie Lombard, *bibliothécaire*

Lydie Pavési, *bibliothécaire*

Anne Bony-Corbel, *bibliothécaire*

Cécile Bourbon, *administratrice de compagnie*

Anne-Marie Casadei, *administratrice de compagnie, attachée de communication*

Dominique Sistach, *maître de conférence en droit public*

Elisabeth Caillet, *directrice du Musée de l'Homme*

G.Clavaud, *journaliste*

Bernard Guittet, *metteur en scène*

Guillaume Lagnel, *directeur de compagnie*

Certification :

Licence Professionnelle Activités culturelles et artistiques

"Concepteur-réalisateur d'interventions théâtrales"

Niveau II

Danse et Théâtre masqué Topèng

Publics et prérequis :

Comédiens et danseurs.

Pas de prérequis particuliers si ce n'est la motivation et l'intérêt porté à la culture de Bali et la danse-théâtre en particulier.

Objectifs :

Comprendre les principes de base de la danse balinaise.

Lier la gestuelle à la musique.

Comprendre le fonctionnement du masque et le faire vivre.

Notions clefs :

Préparation physique.

Placement du corps et de la respiration, isolations et maîtrise corporelle.

Apprentissage des principes de la danse légong et topèng.

Postures et attitudes : agem, vocabulaire gestuel et mouvements de base, démarches et déplacements, musicalité et rythme, déroulement de l'énergie dans le corps, équilibre entre le keras (fort, vigoureux) et le manis (doux, raffiné), regard du masque, expression du visage.

Organisme : Théâtre Zô

Lieu : Possibilités en Languedoc-Roussillon

Dates : Automne 2007 (à définir)

Durée : 90 h

Coût pédagogique :
905 €

Équipe pédagogique :

Elisabeth Cecci, mime, *comédienne*,
danseuse de Topèng

Certification :

Attestation de stage

Mieux s'utiliser dans sa pratique artistique

- Technique Alexander - module 1

Publics et prérequis :

Artistes professionnels du spectacle vivant.

Aucune connaissance de la technique Alexander n'est nécessaire. Cette formation est transversale et s'adresse indifféremment aux musiciens, chanteurs, comédiens, danseurs, artistes de cirque et de rue.

Objectifs :

Lorsque nous produisons un mouvement, c'est tout notre être qui est mobilisé vers cette action et non uniquement la partie du corps qui semble sollicitée et qui va exécuter le mouvement. La technique Alexander propose une approche globale de notre fonctionnement au quotidien et dans des activités spécifiques comme les pratiques artistiques où le bon usage de soi est essentiel pour utiliser au mieux son potentiel et le renouveler dans la durée.

Les objectifs de cette formation sont :

- d'acquérir les moyens d'améliorer notre fonctionnement,
- d'éviter ou de se débarrasser des problèmes fonctionnels liés à notre pratique artistique,
- de trouver aisance et coordination.

Notions clefs :

Se débarrasser des mauvaises habitudes et des tensions excessives néfastes par une prise de conscience de la façon dont on s'utilise.

Intégrer les principes de base de la technique Alexander : contrôle primaire, inhiber, reconnaître la force de l'habitude, appliquer les directions, développer la proprioception (appréciation sensorielle).

Utiliser des procédures et des mouvements simples pour appliquer ces principes.

Une fois les principes de base intégrés, une approche spécifique des difficultés liées à la pratique artistique peut commencer.

Travail à l'instrument pour les musiciens.

Manipulation d'objets pour les artistes du cirque et les marionnettistes.

Danse ou acrobaties pour les danseurs et les artistes du cirque, déplacements sur scène pour les comédiens.

Travail sur la voix pour les chanteurs et les comédiens.

Organisme : Marie-Laure Deplaix
- Edu' Corps

Lieu : Montpellier - Centre 665

Dates : Action de formation individuelle programmée à la demande

Durée : 40 h

Coût pédagogique :

2134,80 €

Équipe pédagogique :

Marie-Laure Deplaix, *professeur de technique Alexander*

Certification :

Attestation de stage

Mieux s'utiliser dans sa pratique artistique - Technique Alexander - module 2

Publics et prérequis :

Artistes professionnels du spectacle vivant.

Avoir effectué l'action de formation "Mieux s'utiliser dans sa pratique artistique - Technique Alexander - module 1".

Objectifs :

Approfondir le travail commencé au module 1 sur le fonctionnement dans la pratique artistique.

Notions clefs :

Explorer les subtilités de la technique en revisitant les principes de base et en les appliquant à des activités comportant des stimuli plus importants.

Appliquer les principes à la pratique artistique.

Prendre conscience du stimulus que représente la pratique artistique (l'objectif à atteindre remet-il en cause l'usage de soi ?).

Travailler sur la continuité du contrôle primaire et le renouvellement des directions.

Gérer les déviations : pour les besoins de la pratique artistique, il est parfois nécessaire de s'éloigner de la norme que représente le bon usage de soi.

Savoir y revenir dès que ce n'est plus nécessaire.

Travailler sur les difficultés de chaque stagiaire.

Coordination.

Respiration.

Production sonore.

Pratique quotidienne.

Gestion du stress.

Performance scénique.

Gestion du trac.

Organisme : Marie-Laure Deplaix
- Edu' Corps

Lieu : Montpellier - Centre 665

Dates : Action de formation
individuelle programmée
à la demande

Durée : 40 h

Coût pédagogique :
2134,80 €

Équipe pédagogique :

Marie-Laure Deplaix, *professeur
de technique Alexander*

Certification :

Attestation de stage



Les formations techniques

sécurité

Les formations en prévention des risques dans le spectacle vivant et l'événement.

Dans tous les textes juridiques, il est fait obligation à l'employeur d'assurer l'information et la formation des travailleurs, pour leur permettre d'évoluer dans la profession et face aux risques de la mission qui leur est confiée. Les formations obligatoires en prévention des risques sont de plusieurs types, en fonction du Ministère qui les imposent et du texte qui les rendent obligatoires..

1. Les formations obligatoires du Ministère de la Culture

- *Sécurité des spectacles et prévention des risques pour l'obtention de la licence d'exploitant de lieux* : Pour obtenir la licence d'entrepreneur de spectacles, de 1^{ère} catégorie, c'est à dire la licence d'exploitant de lieux de spectacles, le demandeur doit justifier d'une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle ou justifier de la présence dans l'entreprise d'une personne qualifiée dans le domaine de la sécurité des lieux de spectacles. Le programme de cette formation a été décrit par la Commission Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant, à la demande du Ministère de la Culture. (Décret du 29 juin 2000 et arrêté du 19 juin 2000.) Il ne faut pas confondre cette formation avec celle des agents de sécurité incendie ERP ou SSIAP, ou de toute autre formation. Le Ministère de la Culture a agréé des organismes pour délivrer cette formation par arrêté du 24 novembre 2006.

2. Les formations obligatoires du Code du Travail

- *Autorisation de conduite moteurs et ponts* : Il est interdit de confier la conduite des appareils de levage à un personnel non formé (décret du 23 août 1947 - article 32). La conduite des appareils de levage "à risques", nécessite la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur, à la suite d'un stage de formation. Le levage de structures, moteurs et ponts, la machinerie contre balancée et la machinerie motorisée et informatisée sont concernés (décret du 2 décembre 1998).

- *CACES pour les chariots élévateurs et les nacelles élévatrices* : (y compris les nacelles Génie ou Skylab). Le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) est obligatoire pour conduire ces machines. Une autorisation de conduite doit être délivrée par l'employeur à la suite d'un stage de formation, et au vu du résultat de l'examen du Caces (code du travail art. R 123 13 19 et recommandations CNAM R 372, R 386 & R 389).

- *Équipements de protection individuelle* : La formation à l'utilisation des équipements de protection individuelle utilisés lorsqu'il y a un risque important ou mortel obligent l'employeur à utiliser du personnel ayant suivi une formation et un entraînement spécifique. Il s'agit par exemple du harnais ou du matériel respiratoire de plongée (code du travail article R 233-43 et R 233-44).
- *Équipier de 1^{ère} intervention et évacuation* : Le Code du Travail prévoit cette formation, comme dans les ERP. Le personnel doit être entraîné à la lutte contre le feu. Il est nécessaire de prévoir des exercices au cours desquels le personnel apprend à se servir des moyens de lutte contre l'incendie, et s'entraîne à l'évacuation. Ces exercices et essais sont obligatoires. (Code du Travail art. R 232-12)
- *Gestes et postures, techniques de manutention manuelle* : La formation est rendue obligatoire pour éviter que la manutention manuelle des charges ne provoque des accidents, articles R 231-68 et R 231-71.
- *Habilitation électrique BR H1V pour le personnel électricien et BO pour le personnel non électricien* : les habilitations électriques sont délivrées par l'employeur à la suite d'un stage de formation. Les différents types sont définis par le recueil UTE C 18-510 de novembre 1988. Elles sont rendues obligatoires par le décret du 14 novembre 1988 qui traite de la protection des travailleurs contre les dangers des courants électriques (Code du travail). La profession n'a retenu qu'une habilitation électrique (BR H1V) pour les électriciens parce qu'ils travaillent généralement seuls dans notre métier. On peut trouver utilement les autres habilitations : B1, B2 ..., que dans les grandes entreprises du spectacle.
- *Sauveteur secouriste du travail* : Dans chaque entreprise où sont effectués des travaux dangereux ou dans chaque chantier occupant vingt personnes au moins pendant plus de quinze jours, un membre du personnel doit avoir une formation de secouriste du travail (code du travail article R 241-39).
- *Technicien compétent en échafaudage* : Cette formation est rendue obligatoire par les articles R 233-13-31 à R 233-13-36 du Code du travail. Elle est indispensable pour les responsables sur site des montages d'échafaudages.
- *Travail en hauteur* : Toute personne réalisant des travaux en hauteur doit être formée à cette spécialité. (code du travail articles L 231-3-1, R 231-34 et suivants, R 233-13-20).
- *Travaux sur corde* : La formation spécifique des personnels effectuant des travaux sur cordes vient du Code du Travail (art. L 231-3-1 et R 233-13-17, R 231-36, R 231-37).

3. Les formations obligatoires du règlement des Etablissements Recevant du Public

- *Agents de sécurité incendie (SSIAP 1, 2 et 3)* : Des agents de sécurité incendie doivent être présents pendant les heures d'ouverture au public, dans les ERP type "L", de 1^{ère} catégorie et certains de 2^{ème} catégorie. Cette formation est rendue obligatoire par l'article MS 48 ERP. "Dispositions Générales", l'article L 14. "Salles de spectacles" et l'arrêté du 21 février 1995. Les formations sont transformées en SSIAP 1, 2 et 3 par l'arrêté du 2/05/05. Ces nouvelles formations sont applicables à compter du 1/01/06. Les titulaires des anciens titres ERP 1, 2 et 3, devront suivre d'ici le 1/01/09 des formations de recyclage et être titulaires du diplôme de secourisme, de l'habilitation électrique H0-B0 pour obtenir leurs nouveaux diplômes SSIAP par équivalence.

- *Électricien qualifié* : Dans tout établissement de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie (et dans les types "L", salles de spectacles de 3^{ème} catégorie dans le texte à paraître courant 2007), la présence physique d'un électricien qualifié est requise pendant la présence du public. (Réglementation ERP – art. EL 18 §2).

- *Équipier de 1^{ère} intervention et évacuation* : Dans les ERP, le personnel doit être entraîné à la lutte contre le feu. Il est nécessaire de prévoir des exercices au cours desquels le personnel apprend à se servir des moyens de lutte contre l'incendie, et s'entraîne à l'évacuation. Ces exercices et essais sont obligatoires, une fois par an dans les ERP de type "L", avec tout le personnel, en dehors de la présence du public (ERP articles MS 51 et L 14) (Cette formation est également rendue obligatoire par le Code du Travail).

- *SSI (Système de Sécurité Incendie)* : Tout établissement disposant d'un SSI, doit maintenir dans le temps le niveau de formation du personnel de l'établissement amené à utiliser ce SSI. (Réglementation ERP – art. MS 57).

- *Technicien compétent en chapiteaux, tentes et structures* : Cette formation est rendue obligatoire par le règlement des établissements recevant du public. Le technicien compétent en CTS a deux fonctions : Il doit effectuer une inspection, avant toute admission du public, (Réglementation ERP - article CTS 52), et il doit rédiger un engagement de conformité au règlement ERP et aux règles de l'art, ce document est obligatoire vis à vis de la demande d'ouverture d'un ERP et il est à présenter à la commission de sécurité lors de sa visite (décret du 8 mars 1995 et circulaire du 22 juin 1995).

- *Technicien compétent en tribunes démontables* : Cette formation est rendue obligatoire par le règlement des établissements recevant du public. La qualification de technicien compétent en tribunes démontables s'obtient à la suite d'un stage de formation et permet le contrôle des tribunes démontables pour les établissements de 4^{ème} et 5^{ème} catégorie, soit moins de 300 personnes (ERP "Dispositions Générales", article GE 6-7-8). Il permet également le contrôle des

tribunes montées en plein air pour les établissements recevant moins de 300 personnes (ERP "Établissements Spéciaux", article PA 1 §2). Le document d'engagement de conformité au règlement ERP et aux règles de l'art est rédigé par le technicien compétent. Ce document est obligatoirement remis à la commission de sécurité lors de sa visite pour la demande d'ouverture d'un ERP (Décret n° 95-260 du 08/03/95 et Circulaire du 22/06/95 JO du 25/10/95).

Yann Métayer, 06/02/2007



Sécurité des spectacles et prévention des risques pour la licence d'exploitant de lieu

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle.

Occuper un poste à responsabilité dans une structure ayant pour activité l'exploitation permanente ou temporaire d'un lieu aménagé pour l'accueil ou l'organisation de spectacles vivants.

Vouloir obtenir ou renouveler une licence d'entrepreneur de spectacles.

Objectifs :

Etre capable :

- d'analyser les risques spécifiques aux métiers du spectacle.
- d'assurer la vigilance juridique et réglementaire d'un établissement.
- de comprendre les enjeux en termes de responsabilité et de droit.
- de faire appliquer les réglementations générales et spécifiques.

Obtenir l'attestation de formation à la sécurité des spectacles indispensable pour toute demande d'obtention ou de renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles en tant qu'exploitant de lieu.

Notions clefs :

Les enjeux

Les métiers du spectacle, métiers à risques, les obligations de formations et d'informations, la sécurité passive et la sécurité active.

Le code de la construction et de l'habitation et la réglementation ERP

Les dispositions générales, les intervenants, quelques dispositions du CCH, les points essentiels pour l'exploitant.

La réglementation ERP

Les spectacles et les salles de spectacles : les ERP de type L, les établissements spéciaux : les ERP de type PA, CTS, SG.

Les installations mobiles à l'extérieur, dans les salles, dans les établissements spéciaux.

Le code du travail et le code de la sécurité sociale, les quatre piliers de la prévention, la déclaration d'accident du travail, les conventions collectives applicables.

Le code du travail, les équipements du travail, le levage dans le spectacle et l'événement, les équipements de protection individuelle, les responsabilités et sanctions.

La prévention des risques, le plan de prévention, les documents administratifs.

Organisme : Artès Formation

Lieu : Montpellier (à préciser)

Dates : 29 janvier - 2 février 2007

Durée : 35 h

Coût pédagogique :

900 € nets de taxes, repas compris

Équipe pédagogique :

Yann Métayer, *directeur technique, consultant et formateur en sécurité et prévention des risques pour le spectacle et l'événement, maître de conférences à l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, membre de la Commission Centrale de Sécurité et de la Commission Nationale du Spectacle Vivant et Enregistré*

Alain Monségu, *directeur technique, consultant et formateur en sécurité et prévention des risques pour le spectacle et l'événement, maître de conférences à l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, chef d'équipe ERP - IGH*

Certification :

Attestation de formation spécifique à la sécurité et à la prévention des risques professionnels dans les lieux de spectacle

Électrotechnique et habilitations électriques

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir un CAP électrotechnique ou une expérience dans la pratique professionnelle de l'électricité scénique.

Objectifs :

Etre capable de mettre en œuvre une installation électrique scénique en conformité avec la norme NF C 15 100 et décret 88-1056.

Adopter les dispositions nécessaires au traitement des perturbations électromagnétiques et harmoniques.

Etre préparé aux habilitations électriques (UTE 18510) délivrées par l'employeur conformément au décret du 14 novembre 1988.

Notions clefs :

Lois fondamentales en électricité - Mesures électriques - Normes et réglementations

Risques et dangers du courant électrique, protections des personnes et des biens, appareillages électriques, câbles et canalisations, calculs des puissances et des courants, schémas et plans et critères de choix d'une installation, protections et coordinations, études de cas d'une salle de spectacle et d'un lieu plein air.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu :
Pyrénées-Orientales
Hérault
Aude

Dates : 12 - 27 février 2007 (66)

12 - 27 mars 2007 (34)

9 - 24 avril 2007 (11)

Durée : 84 h

Coût pédagogique :
1600 €

Préparation aux habilitations électriques.

Perturbations électromagnétiques et harmoniques.

Équipe pédagogique :

Claude Pichot, *directeur technique, consultant équipement et aménagement scénographique, professeur d'université génie électrique*

Certification :

Attestation de stage

La sécurité du spectacle (licence d'entrepreneur du spectacle)

Publics et prérequis :

Toute personne intervenant dans la programmation, l'organisation, la production de spectacles.

Objectifs :

Sensibilisation à la sécurité des salles du spectacle vivant et aux risques inhérents à l'accueil du public.

Acquérir les connaissances élémentaires en matière de réglementation, procédures, responsabilités, comportements, analyse des risques et prévention.

Notions clefs :

Etudes des réglementations ERP et du Code du travail ERP L, CTS, PA
Le registre de sécurité, la sécurité des salariés et du public : risques - prévention - dispositions, les acteurs de la sécurité : la Commission de sécurité...

Responsabilités des personnes physiques et morales

Les conséquences pénales

Comportements en cas d'accident

Organisation des secours, SST : Secours sur le lieu de travail.

Pratique

Exercices d'extinction sur feux réels, méthodologie de diagnostic sécurité de lieux type L, CTS et PA.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu :
Pyrénées-Orientales
Hérault
Aude

Dates : 5 - 13 mars 2007 (66)

2 - 10 avril 2007 (34)

23 avril - mai 2007 (11)

Durée : 49 h

Coût pédagogique :

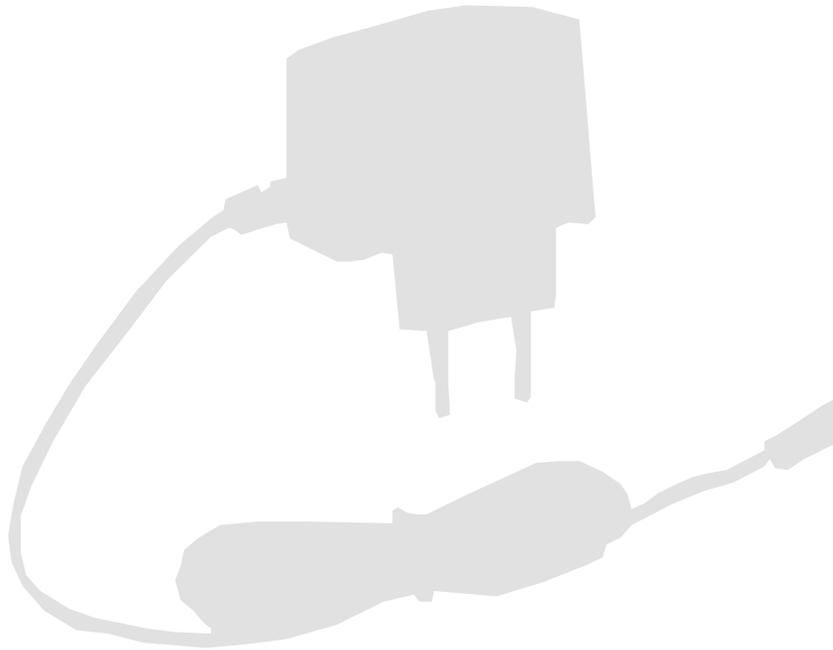
1380 €

Équipe pédagogique :

Claude Pichot, *directeur technique, consultant équipement et aménagement scénographique, professeur d'université*
Pascal Salvadou, *directeur technique Croix Rouge, Midi Sécurité*

Certification :

Attestation de stage



Éclairage

Projecteurs asservis et consoles automatisées

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir maîtrise et pratique de la chaîne lumière traditionnelle et une bonne expérience des jeux d'orgues à mémoire.

Objectifs :

Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter les projecteurs asservis et leurs pilotages par consoles automatisées.

Notions clefs :

Technologie des projecteurs asservis

Types, synoptiques, protocoles, fonctions, moteurs, lampes et alimentation, moteurs, paramètres, maintenance.

Mise en œuvre, réglages et paramétrage.

Consoles automatisées.

Ergonomie, configuration, programmation, méthode.

Mise en œuvre de la chaîne automatisée.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu : Montpellier

Dates : 26 février - 16 mars 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
4050 €

Équipe pédagogique :

Fabrice Laudy, *directeur technique, responsable de développement A'SERVISS*

Eric Gaulupeau, *directeur technique, régisseur lumière, formateur CFPTS "projecteurs asservis"*

Certification :

Attestation de stage

Théorie et pratique de la lumière

Publics et prérequis :

Electriciens de scène, régisseurs lumière, architectes, scénographes, décorateurs.

Avoir des notions d'électrotechnique et une pratique de l'éclairage.

Objectifs :

Maîtriser les principes fondamentaux de la vision des couleurs et de la lumière.

Mesurer et analyser les sources à destination des éclairages de spectacle et d'exposition.

Notions clefs :

Théorie et technologie de la lumière

Vision des couleurs, nature de la lumière, bases de photométrie, éléments de physiologie de la vision, sources de lumière.

Bases de colorimétrie

La colorimétrie visuelle, la colorimétrie instrumentale.

Théorie et pratique de l'éclairage d'exposition

Scénographie, muséographie et expographie, rappel des éléments de détérioration, moyen de protection, pratique de l'éclairage muséographique et d'exposition.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 28 février - 2 mars 2007

Durée : 21 h

Coût pédagogique :

900 € HT

Bilan.

Équipe pédagogique :

Christian Léonard, *concepteur et régisseur lumière, directeur technique au Théâtre National de Belgique, enseignant au Conservatoire Royal de Bruxelles*

Joël Berthon, *concepteur lumière, responsable d'un cabinet en ingénierie d'éclairage, formateur professionnel*

Certification :

Attestation de stage

Des gradateurs aux jeux d'orgues

Publics et prérequis :

Techniciens de spectacle, régisseurs lumière, électriciens de scène.
Avoir de bonnes notions d'électrotechnique, une maîtrise des équipements d'éclairage.
Savoir faire une conduite lumière.
Anglais technique.
Habilitation électrique - CAP d'électricien.

Objectifs :

Etre capable de maîtriser les principes de base de la gradation, l'utilisation et la programmation des gradateurs numériques, jeux d'orgues à mémoire et de comprendre les logiques et spécificités de chaque constructeur.

Notions clefs :

Principes et technologie

Analogique, numérique.

Les gradateurs

Gradateurs analogiques, gradateurs numériques, utilisation de logiciels de pilotage et de contrôle.

La commande

Organisation fonctionnelle des jeux d'orgues, les grands principes d'utilisation d'un jeu d'orgues et de gradation pour projecteur traditionnel, philosophie des divers appareils.

Gestion des protocoles de commande

Analogique, analogique multiplexe, numérique, informatique (Ethernet).

Connectique et liaison

Caractéristiques et technique des câbles, caractéristiques et technique des connectiques, appareillage et analyse de contrôle et dépannage.

Bilan.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 6 - 17 mars 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
2650 € HT

Équipe pédagogique :

François Decourbe, *régisseur technique à l'Institut du monde arabe, concepteur lumière, régisseur général d'émissions de télévision et de concerts*
Michel Helson, *régisseur lumière, concepteur lumière*
Philippe Picart, *ingénieur électro information, formateur*
Roland Vulpilat, *ingénieur électrotechnicien, spécialiste de la gradation*

Certification :

Attestation de stage

Projecteurs asservis

Publics et prérequis :

Electriciens de scène, régisseurs lumière, concepteurs lumière.
Avoir un CAP d'électricien et maîtriser des équipements d'éclairage traditionnels.
Habilitation électrique.

Objectifs :

Etre capable de manipuler et de programmer les pupitres de commande sous différents protocoles.
Manipuler les différents types d'asservissement : changeur de couleur, projecteur à lyre mobile, à lyre asservies.
Gérer la maintenance de ce type d'appareils.

Notions clefs :

Fonction logique et technologique des projecteurs asservis

Les différents protocoles de commande, les alimentations et ballasts électroniques, les moteurs pas à pas, les moteurs à courant continu, notions d'asservissement, notions de CEM, les outils, présentation des machines : changeurs de couleurs, projecteurs à lyre asservis, projecteurs à miroir mobile.

Manipulation, programmation sur différents pupitres de commande

Présentation : caractéristiques techniques, analyses des fonctions, manipulation, programmation.

Conception et programmation d'effets

Élaboration d'éclairages sur thèmes : mouvements simples et combinés, l'utilisateur et sa machine, validation : concevoir le plan de feu, le réaliser, l'analyser en groupe.

Notions de maintenance

Les différents systèmes : connectique, système optique, carte électronique, travaux dirigés : analyse de la panne, résolution.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 20 - 31 mars 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
2900 € HT

Équipe pédagogique :

Thierry Duchene, professeur d'université, régisseur lumière
François Decourbe, concepteur lumière, régisseur lumière
Jérôme Denoix, régisseur lumière
Eric Golupo, concepteur lumière, régisseur général Théâtre d'Aubervilliers, Festival de Nanterre

Certification :

Attestation de stage

Conception lumière

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 4 - 15 septembre 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

2135 € HT

Équipe pédagogique :

François Decourbe, *régis seur technique à l'Institut du monde arabe, concepteur lumière, régisseur général d'émission de télévision et de concerts*

Yann Liebard, *architecte, sculpteur, coloriste conseil en architecture, enseignant*

Geneviève Vincent, *historienne de la danse*

Alain Vincent, *directeur technique, concepteur lumière*

Christian Léonard, *concepteur et régisseur lumière, directeur technique au théâtre national de Belgique, enseignant au conservatoire royal de Bruxelles*

Claude Basty, *professeur d'histoire de l'art*

Gislaine Gonzalès, *régie éclairage, conception lumière*

Mireil Lutz, *chef opératrice de prise de vue film et vidéo, conférencière sur la lumière, la peinture et le cinéma*

Certification :

Attestation de stage

Publics et prérequis :

Electriciens de scène, régisseurs lumière, régisseurs généraux, concepteurs lumière (éclairagistes).

Avoir une bonne connaissance des équipements lumière.

Objectifs :

Analyser un texte, une mise en scène, une scénographie, un espace, pour les mettre en lumière dans le respect des choix artistiques de la création.

Notions clefs :

Rappel des règles de vision lumière, sur les outils d'éclairage.

Histoire de la lumière dans l'art : lumière spirituelle, intellectuelle, dramatique, objective.

La lumière dans nos environnements : lumière solaire, nocturne, artificielle.

Sémiologie de l'image

Lire une image fixe, étude et analyse, l'imagination.

Analyse, dramaturgie

Les grands courants théâtraux, la dramaturgie dans l'opéra, les grands courants de la danse contemporaine, la relation à l'espace, au décor, aux costumes, aux matières.

La lumière dans l'espace scénique

Evolution technique et technologique, évolution esthétique, perspectives actuelles.

Méthodologie de la conception d'éclairage

Prise en compte du sujet : analyse du texte, de la mise en scène, prise en compte de l'espace de jeu, relation avec l'éclairagiste, le metteur en scène, les autres concepteurs.

Méthodologie et outils de lecture des éclairages

Les plans lumière : symboles et normalisation internationale, lecture, analyse, interprétation et transposition dans son équipement.

Etudes de cas

En concertation avec le groupe, étude, analyse et mise en place d'une méthodologie pour la mise en œuvre et la gestion d'un éclairage d'une pièce de théâtre, d'un spectacle de danse, d'une pièce de théâtre lyrique.

Initiation : la lumière pour l'éclairage architectural

Publics et prérequis :

Concepteurs lumière, architectes, scénographes, directeurs techniques, régisseurs lumière.

Maîtriser le dessin technique Bonnes notions de gestion des sources lumineuses.

Objectifs :

Imaginer, analyser et concevoir un projet d'éclairage urbain et architectural.

Notions clefs :

Rappel

Vision de la lumière, nature de la lumière, règles de colorimétrie et photométrie, les lampes, sécurité des équipements.

La lumière dans nos environnements

lumière solaire, nocturne, artificielle.

La lumière urbaine : généralités

La lumière urbaine : éclairage de sécurité, mise en valeur des surfaces et volumes, les grandes tendances en Europe, présentation et analyses de projets réalisés.

Outils, matériaux et contraintes

Les sources, les matériaux, contraintes d'utilisation, gestion de la maintenance.

Etude de cas

Analyse des projets, des choix artistiques et techniques, des installations.

Mise en oeuvre d'un avant-projet

Repérage et analyse d'un site, préparation d'un dossier A.P.S, visite et relevé du site, élaboration du concept, ébauche du dossier technique, réalisation d'un dossier A.P.S.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : (à définir)

Durée : 35 h

Coût pédagogique :

1500 € HT

Équipe pédagogique :

Philippe Hutinet, *concepteur lumières opéras, spécialiste en éclairage urbain, directeur technique*
François Decourbe, *régisseur technique à l'Institut du monde arabe, concepteur lumière, régisseur général d'émission de télévision et de concerts*

Yann Liebard, *architecte, sculpteur, coloriste conseil en architecture, enseignant*
Joël Berthon, *concepteur lumière, ingénierie en éclairage*

Certification :

Attestation de stage

L'éclairage de spectacle pour la vidéo

Publics et prérequis :

Chefs électriciens, régisseurs lumière, concepteurs lumière.
Avoir 3 années d'expérience d'éclairage de spectacle et de bonnes notions de physique élémentaire.

Objectifs :

A travers une initiation à la pratique de la vidéo, maîtriser les paramètres d'éclairage d'un spectacle vivant à destination d'une captation.

Notions clefs :

Analyse

Décryptage d'une séquence, enregistrement d'un spectacle sur 3 axes avec 3 valeurs de cadre : plans large, américain, gros plan.

Bases théoriques

La caméra et l'œil, les principales données photométriques, rappels de colorimétrie avec application vidéo optique, objectifs, formats vidéo.

La vidéo

Le signal, le récepteur, le balayage, les capteurs CCD, les systèmes analogiques, les systèmes numériques, les réglages d'exploitation, les formats.

Théorie de l'enregistrement

Les contraintes de la résolution espace/ temps, les axes caméra, les valeurs de cadre, compréhension de la nécessité des raccords lumière, de la maîtrise des contrastes, de l'éclairage des visages, organisation d'une régie.

L'enregistrement : pratique

Correction de la séquence du spectacle, dialogue directeur photo, concepteur, régisseur lumière, prise de vue, enregistrement et analyse.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : (à définir)

Durée : 35 h

Coût pédagogique :

1525 € HT

Équipe pédagogique :

Mireil Lutz, *chef opératrice de prise de vue film et vidéo, conférencière sur la lumière, la peinture et le cinéma*

Certification :

Attestation de stage



Son

Enregistrement et mixage en studio et home-studio

Publics et prérequis :

Les stagiaires doivent posséder des connaissances de base sur les techniques d'enregistrement et de mixage en studio et home-studio et avoir eu des expériences professionnelles dans ces domaines. Les stagiaires doivent être familiarisés avec l'outil informatique.

Objectifs :

Organiser une séance d'enregistrement.

Avoir la pratique d'appareils spécifiques relatifs à la chaîne du son, de manière à élargir et enrichir le champ d'investigation de la réalisation sonore.

Connaître le travail du musicien afin de cerner rapidement ses demandes, ses remarques et réactions en l'accompagnant dans sa démarche artistique et de bien encadrer la séance d'enregistrement.

Gérer une configuration de travail regroupant les éléments qu'un professionnel du son peut rencontrer au quotidien.

Maîtriser les techniques qui constituent un environnement professionnel (console, périphériques, ordinateur...).

Permettre au technicien du son de mieux se situer par rapport aux divers débouchés professionnels (studios d'enregistrement, stations de radios, théâtres, auditoriums, salles de concerts, importateurs et distributeurs).

Organisme : Studio Bakélite

Lieu : Montpellier - Studio Bakélite

Dates : 22 janvier - 2 mars 2007

Durée : 180 h

Coût pédagogique :

2885 € nets de taxes

Équipe pédagogique :

Laurence Cuvellier, *responsable de la société Bakelite*

Jacques Avakian, *compositeur, musicien, réalisateur, programmeur en informatique musicale, ingénieur du son*

Pierre Vandewaeter, *musicien, ingénieur du son*

Bruno Degaille, *compositeur, arrangeur*

Notions clés :

Le son.

Le câblage.

La console de mixage (analyse et pratique).

Les micros, la prise de son.

L'audio numérique.

Les périphériques (Hardware et Software).

L'enregistrement (Hardware et D.T.D.).

L'ordinateur pour l'ingénieur du son avec Logic Audio.

Réalisation de titres et travaux pratiques.

Notions juridiques et commerciales liées à la musique.

Certification :

Attestation de stage

Sonorisation de spectacles

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir une notion de la chaîne électroacoustique.

Objectifs :

Etre capable de maîtriser les techniques d'exploitation d'un système de sonorisation de spectacle vivant et événementiel.

Détermination et implantation des équipements en fonction de l'espace à sonoriser, gestions façade et retours.

Notions clefs :

Acoustique liée à la sonorisation.

Outils et exploitation

Les consoles façade et retours, les microphones, les systèmes de diffusion, les périphériques et effets.

Techniques de mixage.

Mise en situation

Sonorisation de concerts.

Organisme : Institut des Métiers
du Spectacle

Lieu : Montpellier

Dates : 19 février - 9 mars 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :

3300 €

Équipe pédagogique :

Bruno Rey, *ingénieur du son,*
régisseur son, formateur

Alain Adeline, *ingénieur du son,*
régisseur son, formateur

Certification :

Attestation de stage

Mixage sur Protools

Publics et prérequis :

Régisseurs, techniciens son, musiciens, professionnels souhaitant utiliser Protools.

Avoir une utilisation régulière de l'informatique, de bonnes notions de la technologie audionumérique et du M.I.D.I. et une pratique préalable du mixage multipiste.

Objectifs :

Perfectionnement.

Découvrir et approfondir l'environnement Protools.

Utiliser les techniques du montage et du mixage virtuel pour finaliser un produit en production sonore ou musicale.

Notions clefs :

Rappels informatiques

Environnement Windows 98, NT, 2000, environnement Mac Os, analyse des configurations d'exploitation.

Présentation et étude du logiciel

Les fonctions d'enregistrement, les fonctions d'édition non destructive, les fonctions MIDI et utilisation des contrôleurs externes, les plugs-in et leur utilisation, l'automatisation, le Total Recall.

Exercices de configuration et de montage.

Travaux pratiques de mixages multipistes

Transfert d'un enregistrement 24 pistes ou plus, nettoyage des pistes et préparation au mixage (configuration de routing), utilisation des fonctions dynamiques (volumes, mute, panoramique, envois...), réglage des plugs-in et utilisation d'effets externes.

Masterisation et gravure des produits finis

Approche de la compression multi-bandes en production musicale, utilisation de logiciel Master List CD, gravure des produits finis.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 28 février - 3 mars 2007

Durée : 35 h

Coût pédagogique :
2885 € nets de taxes

Équipe pédagogique :

Patrick Jauneaud, *diplômé MCI,*
ingénieur du son studio,
régisseur son

Certification :

Attestation de stage

Écoute et régie retour de scène

Publics et prérequis :

Techniciens et assistants son, agents techniques, sonorisateurs, musiciens.

Maîtriser la chaîne électroacoustique.

Avoir de bonnes bases en exploitation de sonorisation et en enregistrement multipiste.

Objectifs :

Obtenir une actualisation et un perfectionnement des connaissances.

Être capable de faire le choix des équipements, implanter, câbler, optimiser une régie retour en tenant compte des contraintes techniques et des paramètres artistiques.

Être capable de traduire avec précision la demande des artistes dans un mixage retour.

Être capable de réaliser un mixage cohérent avec In Ears Monitors.

Notions clefs :

Méthodologie de l'écoute analytique.

Application à l'écoute analytique de production.

Psychoacoustique et spacialisation.

Ecoutes.

Acoustique.

Outils et exploitation.

Mixage "In Ears Monitor".

Régie retour.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 6 - 17 mars 2007

Durée : 35 h

Coût pédagogique :

1500 € HT

Équipe pédagogique :

Patrick Thevenot, *BTS son école*

Louis Lumière, *cadre technique à l'INA*

Serge Deraison, *chef opérateur de son, radio, télévision, ingénieur du son film, formateur à l'INA, enseignant à l'ENSATT et à l'IECTV*

Jean-Claude Thobois, *conseiller technique spécialiste HF*

Benjamin Ricco, *ingénieur du son, ingénieur retour de Florent Pagny*

Patrick Jauneaud, *diplômé MCI, ingénieur du son studio, régisseur son*

Certification :

Attestation de stage



Console numérique en sonorisation

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir une maîtrise de la chaîne électroacoustique et une bonne expérience en sonorisation concert.

Objectifs :

Être capable d'exploiter les consoles de mixage numériques en sonorisation de concerts : façade, retours, In Ear Monitoring, captation live.

Notions clefs :

Bases audionumériques.

Fonctions d'une console numérique

Les interfaces normalisées, la synchronisation numérique, gestion du M.I.D.I., gestion des mémoires de scène.

Mise en situations de mixage.

Captation multipiste Live.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu : Montpellier

Dates : 12 - 23 mars 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

2600 €

Équipe pédagogique :

Alain Adelize, *ingénieur du son, spécialiste numérique*

Certification :

Attestation de stage

Prise de son stéréophonique

Publics et prérequis :

Régisseurs son, techniciens son, sonorisateurs, preneurs de son.
Avoir une très bonne maîtrise de la chaîne électroacoustique.

Objectifs :

Connaître les lois générales de la prise de son stéréophonique et l'influence du lieu.

Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de prise de son stéréo d'un ensemble musical (orchestre).

Notions clefs :

Acoustique pratique

Rappels sur la propagation du son, notions d'acoustique adaptées à la prise de son, description des différents types de salles et lieux de spectacle.

Outils et analyse technologique

Rappels sur le microphone, fonctionnement, classification et utilisation, la spécificité des microphones de scène, la diffusion sonore en salle de spectacle, spécificité des équipements de sonorisation, prise de son et sonorisation en parallèle.

Théorie sur l'écoute et la prise de son stéréophonique

Les principes de l'écoute stéréophonique, psychoacoustique, condition de restitution et influence du local, théorie de la prise de son stéréophonique, les systèmes de bases, les systèmes complexes.

Pratique de prise de son stéréophonique en spectacle

Préparation de la prise de son, organisation des activités et préparation du matériel, reconnaissance technico-artistique des lieux, prises de son et expérimentations : prise de son instrumentale (différents lieux) et prise de son orchestrale (groupes musicaux différents styles, orchestre ou chorale), écoute critique des réalisations.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 20 mars - 1^{er} avril 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

2900 € HT

Equipe pédagogique :

Serge Deraison, *chef opérateur du son, radio, télévision, ingénieur du son film, cadre supérieur formateur à l'INA, enseignant à l'ENSATT et à l'IECTV La Havane, membre du jury et correcteur dans plusieurs écoles supérieures en France et Amérique Latine*
Christian Hugonet, *ingénieur diplômé du Conservatoire National des Métiers et des Arts, chargé de la réalisation du centre audiovisuel du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, professeur à l'Ecole Nationale Louis Lumière, représentant du département son de la Commission Supérieure des techniques de l'Image et du Son*

Certification :

Attestation de stage

Systèmes de diffusion Line Array

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir une expérience de la sonorisation et une bonne connaissance de la chaîne électroacoustique.

Objectifs :

Être capable d'installer et de régler de façon optimale un système de diffusion Line array.

Notions clefs :

Acoustique de diffusion

Propagation du son, ondes planes et ondes sphériques.

Technologie et caractéristiques

Haut-parleurs, couplages d'enceintes, systèmes Line Array.

Distribution du signal et contrôle des paramètres.

Étude d'un système et mise en oeuvre.

Réglages et égalisation.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu : Montpellier

Dates : 26 mars - 6 avril 2007

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
2700 €

Équipe pédagogique :

Philippe Desain, *ingénieur du son, sonorisateur*

Raphaël Tortella, *sonorisateur sur d&b Constructeur, MEYER ou L. Acoustics*

Certification :

Attestation de stage

La norme M.I.D.I.

Publics et prérequis :

Techniciens du spectacle.
Avoir une pratique de l'informatique.

Objectifs :

Maîtriser la programmation de la norme M.I.D.I. pour exploiter au mieux des installations ou interventions en temps réel.

Notions clefs :

Approche du protocole de communication entre les machines.
Connectique.
Apprentissage du langage M.I.D.I.

Organisme : Ecole de Musique
Guy-Jean Maggio

Lieu : Nîmes
Dates : Mars 2007
Durée : 60 h
Coût pédagogique :
1800 €

Équipe pédagogique :
Guy-Jean Maggio, *professeur de guitare, compositeur*
Jean-François Oliver, *professeur de musique*

Certification :
Attestation de stage

Création et réalisation musicale avec l'outil informatique en studio et home-studio

Publics et prérequis :

Les stagiaires doivent posséder des connaissances de base sur les techniques de création et de réalisation musicale, avec l'outil informatique, en studio et home-studio et avoir eu des expériences professionnelles dans ces domaines.

Objectifs :

Maîtriser le logiciel Logic Audio.
Savoir employer les outils informatiques pour composer.
Maîtriser l'usage des synthétiseurs et les avantages de la programmation (Hard et Soft).
Acquérir une bonne connaissance du studio d'enregistrement et de son langage.
Savoir formuler de façon précise à un ingénieur du son des remarques, des suggestions sur la réalisation artistique d'un projet musical.

Notions clefs :

Les synthétiseurs.
L'audionumérique.
L'enregistrement audio.
Le système M.I.D.I.
La composition assistée par ordinateur avec Logic Audio.
Les traitements audio grâce à l'ordinateur et au Hardware.
Le Home-Studio.
Réalisation de titres et travaux pratiques.
Notions juridiques et commerciales liées à la musique.

Organisme : Studio Bakélite

Lieu : Montpellier - Studio Bakélite

Dates : 21 mai - 29 juin 2007

Durée : 180 h

Coût pédagogique :

2885 € net de taxes

Équipe pédagogique :

Laurence Cuvellier, *responsable de la société Bakélite*
Jacques Avakian, *compositeur, musicien, réalisateur, programmeur en informatique musicale, ingénieur du son*
Pierre Vandewaeter, *musicien, ingénieur du son*
Bruno Degaille, *compositeur, arrangeur*

Certification :

Attestation de stage

Gestion des microphones HF

Publics et prérequis :

Régisseurs son, techniciens du spectacle.

Maîtriser la chaîne électroacoustique et la sonorisation de spectacle.

Objectifs :

Acquérir la connaissance des principes et caractéristiques des microphones sans fil.

Être capable de gérer une installation HF.

Être capable de trouver des solutions appropriées aux problèmes générés par une installation HF.

Notions clefs :

Rappel

Le microphone : principes et technologie, directivité des sources caractéristiques, placement des micros, exploitation, essais comparatifs, principes de transmission électromagnétique.

Outils et analyse technologique

Principes, technologie, caractéristiques, placement, éléments de théorie radio-fréquences, la transmission : émetteurs, récepteurs, antennes et câbles, inter-modulation et compatibilités.

Mise en œuvre

Pratiques, manipulation, branchements, essais, réception, diversité, exploitation, essais comparatifs VHF/UHF, systèmes multi-canaux, pratique d'installation et fonctionnement sur site, (les erreurs à ne pas commettre), étude de cas.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 4 - 7 septembre 2007

Durée : 28 h

Coût pédagogique :

1200 € HT

Équipe pédagogique :

Jean-Claude Thobois, *ingénieur électronique, chargé des études acoustique sonorisation et HF chez Sennheiser, membre de la commission son CST et de l'AES, formateur à l'INA*

Ludovic Sardnal, *ingénieur du son, conseiller technique spécialiste HF Shure, formateur à l'INA*

Certification :

Attestation de stage

MAX / MSP Niveau 1

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Comédiens, danseurs, musiciens, techniciens, plasticiens professionnels.

Objectifs :

Approche du logiciel MAX / MSP pour le contrôle temps réel du spectacle vivant.

Notions clefs :

Introduction à l'environnement.
Contrôle M.I.D.I.
Processus de contrôle pour la scène.

Organisme : Ecole de Musique
Guy-Jean Maggio

Lieu : Nîmes

Dates : Septembre 2007

Durée : 40 h

Coût pédagogique :

1200 €

Équipe pédagogique :

Guy-Jean Maggio, *professeur
de guitare, compositeur*
Alan Cassar, *compositeur*

Certification :

Attestation de stage

MAX / MSP Niveau 2

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Comédiens, danseurs, musiciens, techniciens, plasticiens professionnels.
Avoir suivi la formation MAX / MSP Niveau 1 et Norme M.I.D.I. ou avoir une connaissance du logiciel MAX / MSP et de la norme M.I.D.I.

Objectifs :

Résolution des problématiques rencontrées dans le cadre des spectacles vivants telles que l'interaction, le contrôle...

Notions clefs :

Maîtrise du logiciel.
Réalisation de projets.

Organisme : Ecole de Musique
Guy Jean Maggio

Lieu : Nîmes
Dates : Octobre 2007
Durée : 40 h
Coût pédagogique :
1200 €

Équipe pédagogique :

Guy-Jean Maggio, *professeur de guitare, compositeur*
Alan Cassar, *compositeur*
Jean-François Oliver, *compositeur*

Certification :

Attestation de stage

Le logiciel Logic Pro 7.2

Publics et prérequis :

Connaissance de l'outil informatique, MAO.
Être familiarisé avec les techniques du home-studio.

Objectifs :

Maîtrise du logiciel Logic Pro 7.2.
Utilisation de Logic Pro 7.2 pour la création musicale et la postproduction audio.
Savoir donner aux œuvres traitées une direction artistique précise.
Finaliser un projet.

Notions clés :

Contrôle et mise à niveau des compétences sur la gestion matériel et logiciel

La chaîne sonore, analogique et numérique, le système M.I.D.I., prise en main du matériel, connexions, branchements, réglages, les paramètres, la synchronisation.

Étude approfondie du logiciel Logic Pro 7.2

Découverte de Logic (concept, organisation), l'interface (configuration et personnalisation), les Apples Loops, l'environnement M.I.D.I. et audio, l'édition M.I.D.I. et audio, les Plugs-Ins, gestion des bibliothèques de sons, gestion des données audio et M.I.D.I., l'enregistrement et l'édition audio, les cartes sons, le routage, l'automatisation, le mixage.

Création et production musicale

Création musicale à partir de l'ordinateur et des synthétiseurs hard et bolt, enregistrement audio/M.I.D.I., programmation musicale, l'acoustique en Home Studio, la prise de son, le mixage, pré-mastering gravure.

Réalisation de titres.

Organisme : Studio Bakélite

Lieu : Montpellier - Studio Bakélite

Dates : Action de formation individuelle et sur mesure programmée à la demande

Durée : Définie avec le stagiaire (max. 120 h)

Coût pédagogique :
275 € net de taxes / journée

Équipe pédagogique :

Laurence Cuvellier, *responsable de la société Bakelite*
Jacques Avakian, *compositeur, musicien, réalisateur, programmeur informatique musicale, ingénieur du son*
Bruno Degaille, *compositeur, arrangeur*

Certification :

Attestation de stage

Le logiciel Protools LE

Publics et prérequis :

Avoir des connaissances en MAO.
Être utilisateur d'un ordinateur.
Avoir un objectif dans l'utilisation de Protools LE.

Objectifs :

Mise à niveau en audionumérique pour la formation au logiciel Protools LE.
Formation au logiciel Protools LE.

Notions clefs :

Mise à niveau en audionumérique

Base en acoustique, psychoacoustique et traitement du signal audio-numérique.

Fonctionnement de Protools LE

Création et personnalisation d'une session Protools LE, utilisation et compréhension d'une session en mode édition, les outils et les commandes de la fenêtre d'édition, édition et montage : les pistes audio et les régions, modes d'enregistrement : préparation de sessions multipistes et travaux pratiques, utilisation et compréhension d'une session en mode mix, le monitoring, le routing : analogie avec une console de mixage, automation, travaux pratiques sur sessions pré-enregistrées de musique en multipistes, gestion des projets, import et export de sessions, de pistes et de fichiers audionumériques, transport et synchronisation - fichier time codé, fonction de base dans l'utilisation du M.I.D.I. sous Protools LE, les différents hardware Protools et les analogies avec les systèmes TDM, analyse des qualités et défauts du système.

Organisme : Studio Bakélite

Lieu : Montpellier - Studio Bakélite

Dates : Action de formation individuelle et sur mesure programmée à la demande

Durée : Définie avec le stagiaire (max. 120 h)

Coût pédagogique :

275 € nets de taxes / journée

Équipe pédagogique :

Laurence Cuvellier, *responsable de la société Bakélite*

Jacques Avakian, *compositeur, musicien, réalisateur, programmeur en informatique musicale, ingénieur du son*

Pierre Vandewaeter, *musicien, ingénieur du son*

Certification :

Attestation de stage

Le montage - mixage son à l'image avec Protools LE

Publics et prérequis :

Avoir une connaissance de base en audio analogique et numérique, base du système Protools LE.

Objectifs :

Réaliser une bande son complète associée à l'image.

Il s'agira d'un travail pratique effectué sur la base petit film type bande-annonce cinéma, spot publicitaire ou film institutionnel, d'une durée de quelques minutes, au format Quicktime.

Ce travail consistera à reconstruire sur le film rendu muet, une BO personnalisée composée à partir d'une banque de sons et/ou de bruitages d'appoint effectués en cabine si nécessaire, associée à une voix commentaire (et de post-synchro éventuellement) enregistrée pendant le stage et de musiques déjà existantes.

Le travail de la voix est un aspect essentiel dans l'univers de l'image, la notion de "direction d'acteur" sera étudiée.

La créativité et l'imagination du stagiaire seront sollicitées pour inventer cette nouvelle bande son. Le stage mettra l'accent sur l'adéquation entre la connaissance d'une technique et la nécessité de s'affranchir de la "machine" pour qu'elle devienne un outil - prolongement de la main - au service d'une création.

Organisme : Studio Bakélite

Lieu : Montpellier - Studio Bakélite

Dates : Action de formation individuelle et sur mesure programmée à la demande

Durée : Définie avec le stagiaire (max. 120 h)

Coût pédagogique :
275 € net de taxes / journée

Équipe pédagogique :

Laurence Cuvellier, *responsable de la société Bakelite*
Jacques Avakian, *compositeur, musicien, réalisateur, programmeur en informatique musicale, ingénieur du son*
Jean-François Terrien, *spécialiste du son à l'image, ingénieur du son*

Certification :

Attestation de stage

Notions clefs :

Généralités sur l'écriture sonore.

Rappel son et technologie audionumérique.

La post-production son.

La synchronisation du son à l'image.

Réalisation et recherche de bruitages ou d'effets spéciaux.

Choix et montage musical pour une illustration adaptée à l'image.

Prise de voix, direction d'acteur.

Mixage à l'image VI et VF, masterisation type TV.

MAO - Composer et réaliser avec Protools

Publics et prérequis :

Artistes et techniciens du spectacle vivant.
Être informatisé.

Objectifs :

Composer et réaliser une production musicale avec Protools LE, conçu pour remplacer les équipements de la production professionnelle haut de gamme.

Notions clefs :

Configuration du matériel des systèmes Protools LE.
Apprentissage de la boîte à outils.
Importation et exportation de données audio et M.I.D.I.
Les modes d'édition.
Enregistrement et montage des pistes audio.
Création et enregistrement des pistes M.I.D.I.
Édition des pistes M.I.D.I.
Le mode Rewire.
Les bases du mixage.
Gestion des plug-ins.
Les départs d'effets.
Le mixage final.
Quicktime.
Créer une illustration musicale sur une vidéo.

Organisme : ADDP

Lieu :

Montagnac
Pézenas

Dates : Action de formation
individuelle ou collective
programmée à la demande

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
3300 €

Équipe pédagogique :

Michel Denis, *ancien musicien,*
formateur MAO

Certification :

Attestation de stage

MAO - L'orchestre virtuel

Publics et prérequis :

Artistes et techniciens du spectacle vivant.
Être informatisé.

Objectifs :

Savoir manier Reason 3.0 et les instruments virtuels en les intégrant dans une création.

Notions clefs :

Le principe des synthétiseurs.
Principe et intégration des instruments virtuels dans Cubase.
La gestion des ressources de l'ordinateur.
L'automation des commandes des instruments virtuels.
La gestion des instruments virtuels dans la console de mixage : insertion d'un égaliseur, d'un compresseur, d'un effet, création de modules d'effets externes.
Création d'un set d'instruments virtuels.
La conversion en audio des pistes M.I.D.I.
Le montage audio.
L'audio tracking.
Le mixage final.
La diffusion spatiale.
Surrond 5.1 et quadraphonie.
Le mastering avec Wavelab 5.0.
Le traitement des fichiers mixés.
Les effets de rendu.
Utilisation des effets de mastering.
L'archivage.
La gravure sur CD.

Organisme : ADDP

Lieu :

Montagnac
Pézenas

Dates : Action de formation individuelle ou collective programmée à la demande

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
1800 €

Équipe pédagogique :

Michel Denis, *ancien musicien, formateur MAO*
Jean-Pierre Rouquette, *formateur Internet*

Certification :

Attestation de stage

MAO - L'ordinateur en concert

Publics et prérequis :

Artistes et techniciens du spectacle vivant.
Être informatisé.

Objectifs :

Pratiquer facilement ses propres compositions, sans pratiquer un instrument de musique, avec le logiciel créatif Ableton Live.

Notions clefs :

La 1^{ère} semaine est consacrée à l'étude du logiciel

Les modes arrangement et session, audio et M.I.D.I., clips audio et échantillons, la gestion des bibliothèques d'échantillons, la console de mixage et les effets, l'automation des clips, les plug-ins VST, les instruments virtuels.

La 2^{ème} semaine est consacrée à la préparation d'un mini-concert.

Organisme : ADDP

Lieu :

Montagnac
Pézenas

Dates : Action de formation
individuelle ou collective
programmée à la demande

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

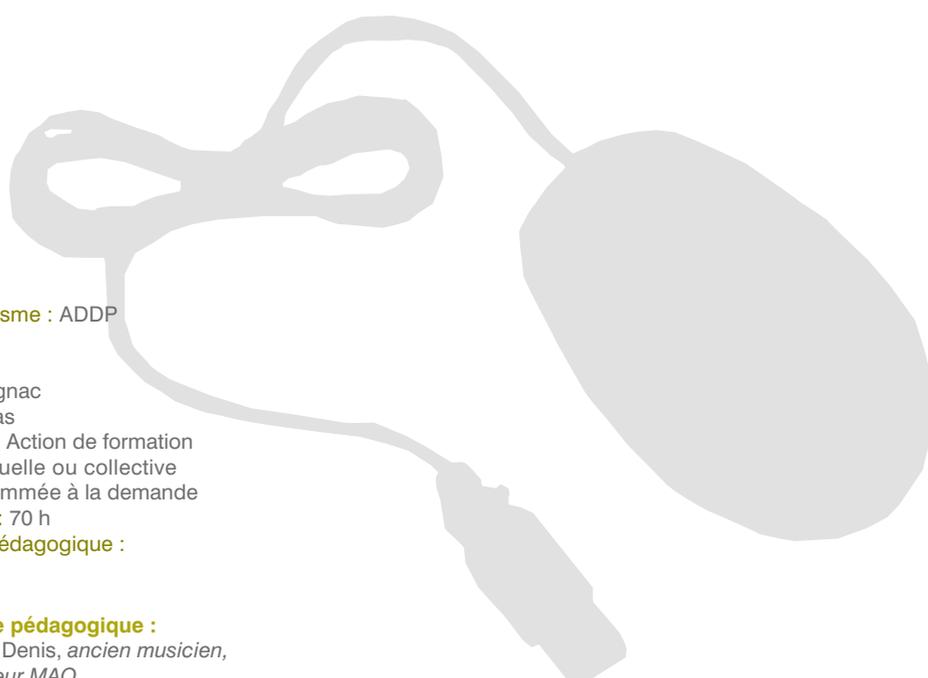
1800 €

Équipe pédagogique :

Michel Denis, *ancien musicien,*
formateur MAO

Certification :

Attestation de stage



MAO - Mixage et mastering

Publics et prérequis :

Artistes et techniciens du spectacle vivant.
Être informatisé.

Objectifs :

Savoir maîtriser compresseurs, égaliseurs, réverbérations et toutes les techniques du mixage sur Cubase SL3 et du mastering avec WaveLab 5.0.

Notions clefs :

Étude de la console de Cubase SL3.
Les groupes.
Les effets d'insert.
Les effets d'envoi.
Les plug-ins VST (Virtual Studio Technology).
L'automatisation des plug-ins.
Mixage M.I.D.I. et audio en temps réel.
L'automatisation de la console de Cubase SL3.
Réalisation d'un playback.
Réalisation d'un remix.
Les fonctions de base WaveLab 5.0.
Les effets de rendu.
Le montage audio dans WaveLab.
Le mastering.
Utilisation des effets de mastering.
La gravure sur CD.
Le MP3.

Organisme : ADDP

Lieu :

Montagnac
Pézenas

Dates : Action de formation individuelle ou collective programmée à la demande

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
2700 €

Équipe pédagogique :

Michel Denis, *ancien musicien, formateur MAO*

Certification :

Attestation de stage

MAO - Vue d'ensemble

Publics et prérequis :

Artistes et techniciens du spectacle vivant.
Être informatisé.

Objectifs :

Donner une vue d'ensemble du système de création musicale par ordinateur.

Notions clefs :

Connaissance générale et manipulation du micro-ordinateur.
Les différents composants de l'ordinateur.
Maîtrise du système d'exploitation Windows XP.
Le système M.I.D.I.
Le séquenceur - Découverte de Cubase SL3.
Les synthétiseurs virtuels.
Apprentissage avec une réalisation M.I.D.I. programmée.
Utilisation des M.I.D.I. Files.
Définition du projet M.I.D.I. individuel.
Enregistrement d'une création individuelle avec le M.I.D.I.
L'enregistrement audio sur disque dur : l'enregistrement des voix, des instruments acoustiques et électriques, les effets, le mixage.
Le mastering avec WaveLab 5.0 : montage d'un projet de gravure, la gravure audio sur CD, sauvegarder ses données.
L'édition des partitions musicales avec Cubase SL3 : impression d'une partition musicale.

Organisme : ADDP

Lieu :

Montagnac
Pézenas

Dates : Action de formation individuelle ou collective programmée à la demande

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
2700 €

Équipe pédagogique :

Michel Denis, *ancien musicien, formateur MAO*
Jean-Pierre Rouquette, *formateur Internet*

Certification :

Attestation de stage

Enregistrement et mixage multipiste de spectacle vivant

Publics et prérequis :

Techniciens et assistants son, sonorisateurs, musiciens.
Maîtriser la chaîne électroacoustique.
Avoir de bonnes bases en exploitation de sonorisation et en enregistrement multipiste.

Objectifs :

Actualisation et perfectionnement des connaissances.
Mettre en œuvre et gérer des séances d'enregistrement en live de groupes de "musiques actuelles" en exploitant les outils d'une régie multipiste numérique mobile.

Notions clefs :

Les outils de la production

Étude et pratique technologique d'un studio multipiste, étude et pratique des consoles type «in live» analogiques et numériques, étude et pratique de l'automation, étude et pratique des périphériques (processeurs, effets).

L'enregistrement live

Organisation matérielle des activités pratiques et inventaire des équipements, reconnaissance technique du lieu et analyse des conditions spécifiques de l'enregistrement et de la sonorisation en parallèles, préparation de la séance et échange avec le groupe, installation de la régie d'enregistrement et analyse du lieu d'écoute, enregistrement du groupe en concert.

L'enregistrement en studio

Écoute et nettoyage des bandes enregistrées, enregistrement sur des éléments préenregistrés, drops, bounce, finalisation des enregistrements.

Le mixage en studio

Écoute et analyse de productions discographiques en live, approche spécifique du mixage de bandes live (apport des processeurs et des effets), pratique en binôme d'un mixage d'enregistrement, écoute critique des réalisations.

Utilisation des effets de mastering.
La gravure sur CD.
Le MP3.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : (à définir)

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
3050 € HT

Équipe pédagogique :

Patrick Jauneaud, *diplômé MCI, ingénieur du son studio, régisseur son*

Certification :

Attestation de stage

Mise en espace du son pour le spectacle vivant

Publics et prérequis :

Régisseurs son, techniciens du spectacle vivant, sonorisateurs, illustrateurs sonores.

Objectifs :

Perfectionnement.

Être capable d'utiliser les techniques de multi-diffusion pour créer un environnement sonore destiné au spectacle vivant.

Notions clefs :

Rappel des règles

Acoustique électro, acoustique, psychoacoustique, la chaîne électroacoustique : cohérence de cette chaîne et incidence sur les méthodes de MD.

Approche théorique de la multi diffusion

Histoire de la diffusion sonore au théâtre jusqu'à nos jours, utilisation des lignes 100v / diffusion stéréo et quadriphonie, rappel des notions indispensables d'acoustique des salles, intelligibilité du message sonore et interférences, importance de la cohérence de la chaîne sonore, présentation des différentes techniques de multi diffusion, mesures en réponse impulsionnelle et des mesures FFT, multi diffusion et synchronisation : les protocoles, études de cas.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : (à définir)

Durée : 35 h

Coût pédagogique :
1525 € HT

Équipe pédagogique :

Marc Piera, *ingénieur du son, enseignant en acoustique prévisionnelle, auteur de diverses études*

Patrick Thévenot, *ingénieur en électroacoustique, enseignant à l'INA, à Louis Lumière, co-développeur du système A2T*

Les outils

Les services, informatique de création et de diffusion, effets numériques adaptés à la multi diffusion (trafic et corrections), présentation et exploitation d'un système SMART, les enceintes adaptées à la multi diffusion, les normes et protocoles de MD, pilotages externes, synchronisation, exemples : installation, écoute artistique, comparatifs et analyse.

Les actions

Préparation d'un projet avec les stagiaires, reprise de la base de travail définie dans la partie théorique, recherche d'éléments sonores, coordination artistique, mise en place de la chaîne sonore, implantation, écoute critique, tests de diffusion, balance, programmation de la conduite de multi diffusion, analyse et mesures.

Certification :

Attestation de stage

Prise de son, sonorisation, enregistrement et mixage audionumérique

Publics et prérequis :

Musiciens, régisseurs de spectacles, techniciens son, techniciens.
Avoir une connaissance musicale minimale.

Objectifs :

L'objectif principal de cette action est de réduire le fossé entre les intermittents (musiciens, régisseurs de spectacles...) et les nouvelles technologies.

Parvenir à une autonomie dans les domaines de la prise de son, de la sonorisation, de l'enregistrement et du mixage audionumérique.

Notions clefs :

Théorie

Câblage et connectique, les microphones, les tables de mixage, les périphériques, les enceintes, l'amplification, les magnétophones, l'informatique, le M.I.D.I.

Mise en pratique

Le câblage, la sonorisation, la prise de son studio et extérieur, l'enregistrement, le mixage, informatique musicale.

Organisme : Son' Art

Lieu : Dions

Dates : (à définir)

Durée : 140 h

Coût pédagogique :

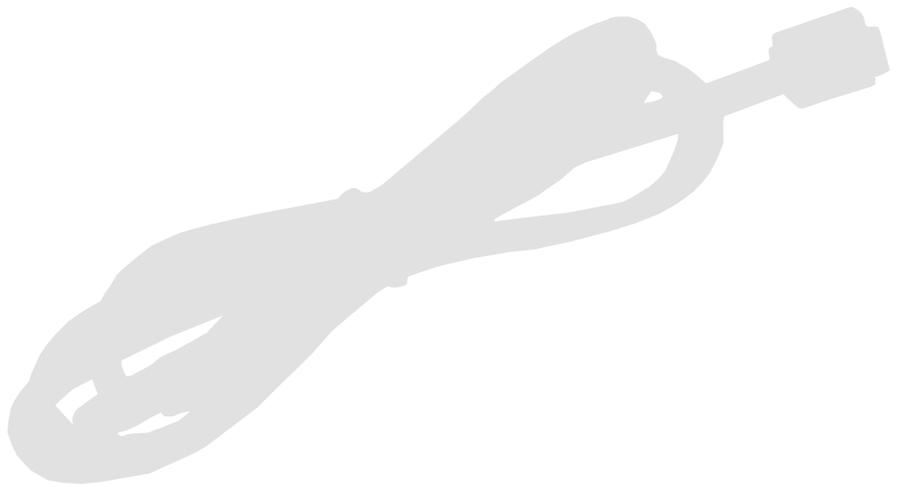
2800 € HT

Équipe pédagogique :

Jean-Pierre Brethon, *professeur de son, ingénieur du son*

Certification :

Attestation de stage



Image

**CFPTS - Centre de Formation Professionnelle
aux Techniques du Spectacle**

92 avenue Galliéni

93170 Bagnolet

01 48 97 25 16 / Télécopie : 01 48 97 19 19

www.cfpts.com

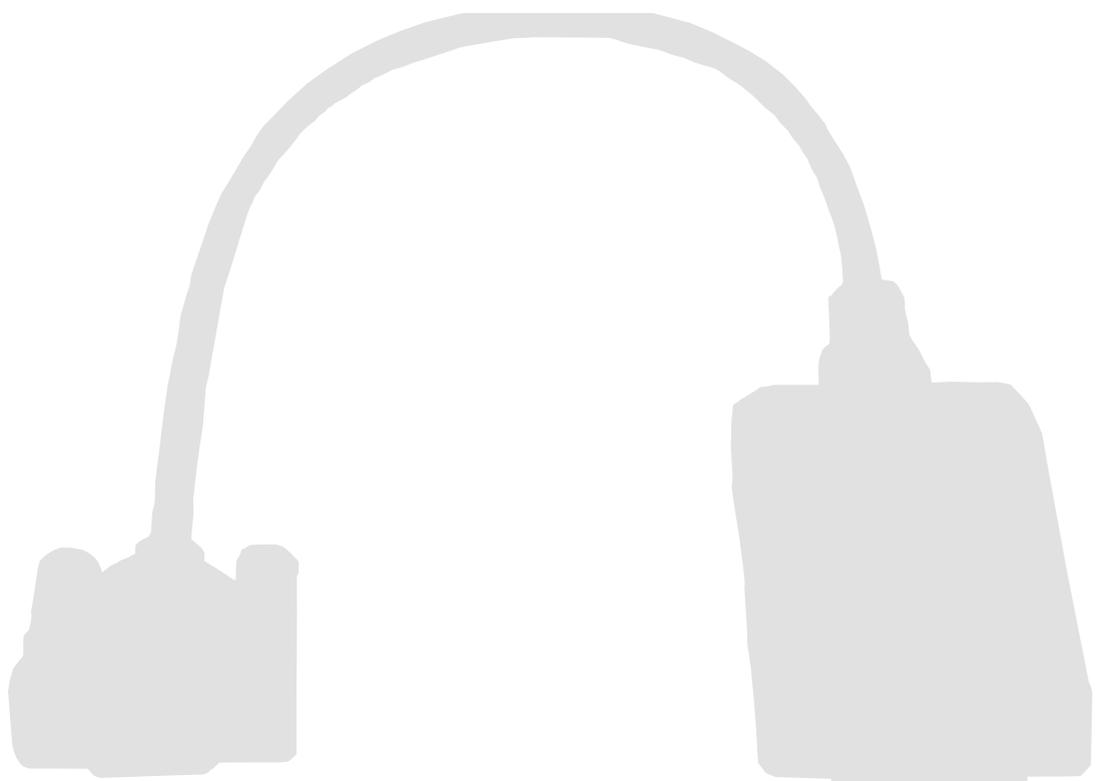
Institut national de l'audiovisuel

4 avenue de l'Europe

94366 Bry-sur-Marne Cedex

01 49 83 20 00

www.ina.fr



Machinerie - Plateau

Accrochage - Levage - Structures scéniques

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir des notions en lecture et réalisation de plans, en physique et mécanique statique.

Avoir 2 années de pratique scénique.

Ne pas avoir de contre-indication médicale concernant le portage et la manutention.

Objectifs :

Maîtriser les techniques de mise en œuvre des structures scéniques ponctuelles et leurs exploitations : accrochage et levage motorisé, dans les règles de l'art et le respect des obligations normatives et réglementaires.

Maîtriser les techniques de progression et de travail en hauteur.

Notions clefs :

Electrotechnique

Installation électrique temporaire, moteurs électriques de levage, habilitations électriques.

Accrochage - Levage - Manutention

Géométrie, mécanique statique et dynamique, résistance des matériaux (notions), normes et réglementations, technologies, caractéristiques constructeurs des accessoires de levage et d'accrochage - entretien, contrôle et stockage, techniques et moyens de levage et de portage, études de cas, techniques et pratiques de mise en œuvre.

Structures scéniques

Normes et réglementations NF et EU, les différents types de structures ponctuelles, constructeurs - configurations, étude des efforts, contraintes, hypothèses de charges, notes de calcul, charges ponctuelles et réparties, suspension des grils techniques, analyses des caractéristiques techniques constructeurs, stabilité : sol - météo - foule, étude de cas - méthodologie - techniques et pratique de mise en œuvre.

Travail en hauteur : gril - échafaudage.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu :
Pyrénées-Orientales
Hérault

Dates : 12 février - 12 mars 2007 (66)
12 mars - 9 avril 2007 (34)

Durée : 147 h

Coût pédagogique :
4800 €

Équipe pédagogique :

Claude Pichot, *directeur technique, consultant équipement et aménagement scénographique, professeur d'université génie électrique*

Bruno Lacroix, *directeur technique, régie générale structures, formateur*

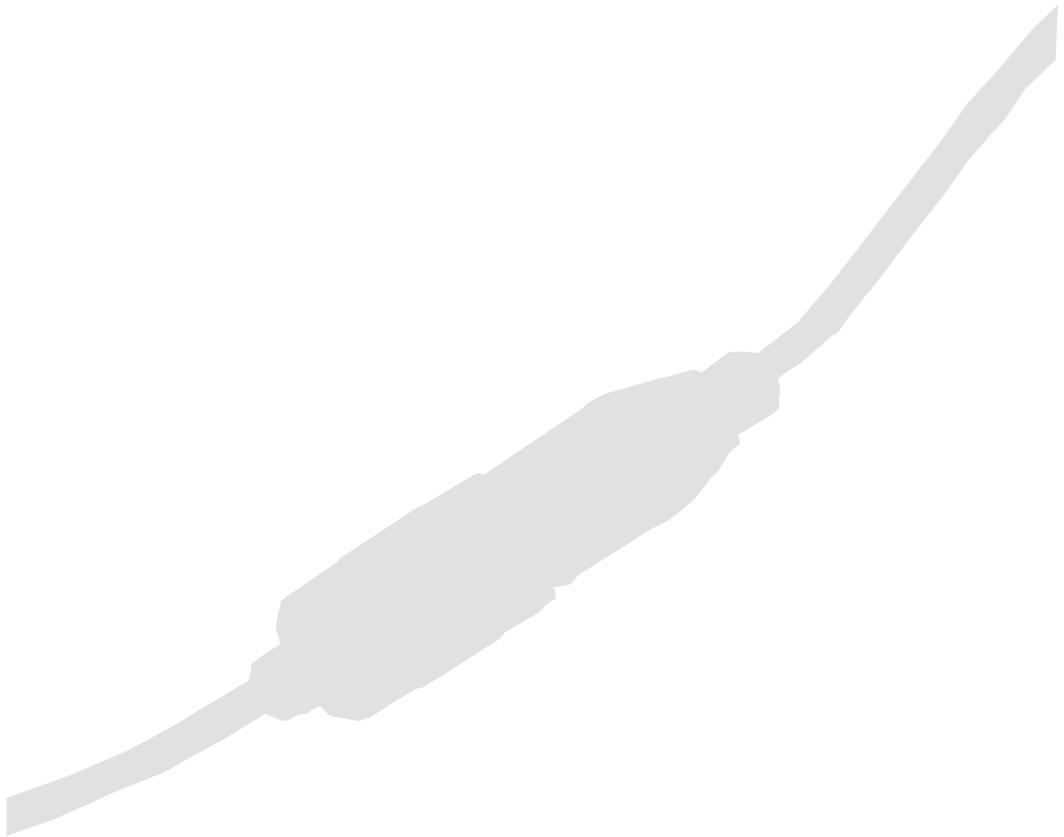
Michel Bourgin, *responsable structures FL Structures*

Henry Bouillet, *Alpes Attitudes*

Formations : expertise et formation travail en hauteur entreprise

Certification :

Attestation de stage



Décor - Scénographie

Décor peint Trompe-l'œil

Publics et prérequis :

Décorateurs, peintres décorateurs, accessoiristes.
Avoir des connaissances en dessin et peinture.

Objectifs :

Maîtriser différentes techniques de représentation panoramique :
trompe-l'œil, ciels, drapés, architecture.
Répondre à la demande d'un concepteur, se situer professionnellement.

Notions clefs :

Technologie

Connaissance des outils et matériaux utilisés, entretien, normes de sécurité.

Dessin

Techniques de représentation, dessin en perspective, techniques de reproduction.

Réalisation : trompe-l'œil

Ciels, drapés, architectures.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 5 - 30 mars 2007

Durée : 140 h

Coût pédagogique :

2640 € HT

Équipe pédagogique :

Corinne Forsans, *peintre,*
décorateur théâtre et opéra

Certification :

Attestation de stage

Décor peint Trompe-l'œil et toiles peintes grands formats

Publics et prérequis :

Décorateurs, peintres décorateurs, accessoiristes.
Avoir des connaissances en dessin et peinture.

Objectifs :

Maîtriser différentes techniques de représentation panoramique : trompe-l'œil, ciels, drapés, architecture.
Répondre à la demande d'un concepteur, se situer professionnellement.

Notions clefs :

Technologie

Rappel des connaissances : nature et comportement des matériaux utilisés, entretien des outils, normes de sécurité.

Dessin

Techniques de représentation, dessin en perspective, techniques de reproduction.

Réalisation : trompe-l'oeil

Ciels, drapés, architectures.

Étude de projet

Rencontre avec le maître d'œuvre et construction du cahier des charges, analyse des maquettes avec le décorateur.

Réalisation de base

Préparation des supports : méthodologie de manipulation d'une toile grand format, mise en place au sol et broquetage, peinture de fond, préparation de la gamme colorée : recherche des couleurs, échantillonnage, réalisation des couleurs, dosages et quantification, traçage et report du dessin à l'échelle, ébauche de la toile : mise en place des grandes masses, analyse collective de l'ébauche en fonction de la maquette (dessin, luminosité...).

Réalisation finale

Définition collective des étapes de travail, réalisation des étapes et analyse des motifs, analyse collective de la réalisation en regard du cahier des charges, transport et conservation, retouches et dernières finitions.

Études des contraintes de transport et de conservation.

Études de devis.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 5 mars - 20 avril 2007

Durée : 245 h

Coût pédagogique :
(à définir)

Équipe pédagogique :

Jean-Denis Vivien, *peintre, décorateur, concepteur décorateur*
Corinne Forsans, *peintre, décorateur théâtre et opéra*

Certification :

Attestation de stage

Décor peint “Les Faux”

Publics et prérequis :

Décorateurs, peintres décorateurs, accessoiristes.
Avoir des connaissances en dessin et peinture.

Objectifs :

Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la réalisation de patines, du faux bois et du faux marbre.

Notions clefs :

Technologie

Connaissance des outils et matériaux utilisés, entretien, normes de sécurité.

Préparation

Des différents types de supports, des différents types de peintures, préparation des couleurs.

Différentes techniques

Huile, acrylique.

Réalisation

Différentes matières : pierre, cuir, bronze, cuivre, faux bois : chêne, sapin, érable, acajou, faux marbres : blanc veiné, brèche grise, jaune de sienne, malachite.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 17 septembre -
5 octobre 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
2080 € HT

Équipe pédagogique :

Corinne Forsans, *peintre,*
décorateur théâtre et opéra

Certification :

Attestation de stage

Toiles peintes grands formats

Publics et prérequis :

Décorateurs, peintres décorateurs, accessoiristes.
Avoir des connaissances en dessin et peinture.

Objectifs :

Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la réalisation de toiles peintes grands formats et au travail en équipe.

Notions clefs :

Technologie

Rappel des connaissances : nature et comportement des matériaux utilisés, entretien des outils, normes de sécurité.

Étude de projet

Rencontre avec le maître d'œuvre et construction du cahier des charges, analyse des maquettes avec le décorateur.

Réalisation de base

Préparation des supports : méthodologie de manipulation d'une toile grand format, mise en place au sol et broquetage, peinture de fond, préparation de la gamme colorée : recherche des couleurs, échantillonnage, réalisation des couleurs, dosages et quantification, traçage et report du dessin à l'échelle, ébauche de la toile : mise en place des grandes masses, analyse collective de l'ébauche en fonction de la maquette (dessin, luminosité...).

Réalisation finale

Définition collective des étapes de travail, réalisation des étapes et analyse des motifs, analyse collective de la réalisation en regard du cahier des charges, transport et conservation, retouches et dernières finitions.

Études des contraintes de transport et de conservation.

Études de devis.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : (à définir)

Durée : 70 h

Coût pédagogique :

1600 € HT

Équipe pédagogique :

Jean-Denis Vivien, *peintre,*
décorateur, concepteur décorateur
Corinne Forsans, *peintre,*
décorateur théâtre et opéra

Certification :

Attestation de stage

Accessoires

Réalisation d'accessoires

Publics et prérequis :

Peintres, sculpteurs, professionnels du spectacle en reconversion.
Avoir une pratique du dessin et une bonne aptitude au travail manuel.

Objectifs :

Maîtriser les différentes techniques de base pour la réalisation d'accessoires à destination du spectacle vivant.

Notions clefs :

Enseignement artistique

Dessin : techniques d'observation, méthode académique, dessin d'après modèle, maquette : réalisation de maquette préparatoire à l'échelle.

Enseignement professionnel

Dessin technique : maîtrise des différentes représentations en perspective, technologie : technologie et connaissance des matériaux, analyse des comportements, normes de sécurité, connaissances des outils et leur entretien, utilisation des outils : machines portatives, découpes bois, textiles, couture simple, utilisation des machines.

Volume

Les différentes techniques de sculpture et l'utilisation de différents matériaux, volume construit, recherche des matériaux les plus appropriés à la réalisation du volume choisi, technique d'agrandissement et de réduction, moulages, pièces d'étude, différentes techniques de moulage, peintures et patines de finition.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 8 janvier - 9 février 2007

Durée : 175 h

Coût pédagogique :

3500 € HT

Équipe pédagogique :

Philippe Crozat, *constructeur, accessoiriste, peintre décorateur*
Jean-Denis Vivien, *peintre, décorateur, concepteur décorateur*
Corinne Forsans, *peintre, décorateur théâtre et opéra*
Nadine Guerre, *enseignante en dessin, peinture, maquette*

Certification :

Attestation de stage

Réalisation d'accessoires

Publics et prérequis :

Peintres, sculpteurs, professionnels du spectacle en reconversion.

Objectifs :

Développer et confirmer la maîtrise des savoir-faire nécessaires aux métiers d'accessoiriste de spectacle.

Acquérir des connaissances en histoire des arts et des styles indispensables à cette activité.

Notions clefs :

Enseignement artistique

Histoire des arts : les grands mouvements en peinture et en architecture, histoire des styles : évolution des styles jusqu'au XX^e siècle, dessin : techniques d'observation, méthode académique, dessin d'après modèle.

Enseignement professionnel

Dessin technique : maîtrise des différentes représentations en perspectives, dossiers techniques de construction d'accessoires, technologie : terminologie et connaissances des matériaux, analyse des comportements, normes de sécurité, connaissances des outils et leur entretien, mise en place d'un atelier d'accessoire en prenant en compte les différents problèmes.

Volume

Module 1 : Les différentes techniques de sculpture et l'utilisation de différents matériaux

Volume construit - recherche des matériaux les plus appropriés à la réalisation du volume choisi.

Module 2 : Technique d'agrandissement et de réduction.

Module 3 : Moulages - pièces d'études.

Différentes techniques de moulage.

Module 4 : Tirages - pièces d'études avec différents matériaux de synthèse

Tirage de pièces en résine, tirage en coulée avec charge - stratification - expansion, maquette : réalisation de maquette préparatoire à l'échelle pour chaque réalisation.

Module 5 : Peintures et patines de finitions.

Réalisation : du projet à la réalisation

Module 1 : Dossiers préparatoires

Recherche documentaire, dossier technique de construction pour la réalisation, définitions et argumentations des choix des matériaux, méthodes de réalisation et définition des temps, quantitatif - devis.

Module 2 : Elaboration des accessoires en tenant compte du cahier des charges fixées en amont.

Module 3 : Mise en patine et trompe -l'œil- Choix des couleurs, échantillonnage mise en peinture.

Module 4 : Finitions.

Module 5 : Restauration - réparation - gestion - et méthode de recherche d'accessoires existants.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 8 janvier - 6 avril 2007

Durée : 450 h

Coût pédagogique :

9000 € HT

Équipe pédagogique :

Philippe Crozat, *constructeur, accessoiriste, peintre décorateur*
Jean-Denis Vivien, *peintre, décorateur, concepteur décorateur*
Corinne Forsans, *peintre, décorateur théâtre et opéra*
Didier Equer, *décorateur, accessoiriste, spécialisé dans les matériaux de synthèse*

Certification :

Attestation de stage

Manipulation des matériaux de synthèse

Publics et prérequis :

Peintres décorateurs, sculpteurs.

Objectifs :

Acquérir les connaissances technologiques et pratiques d'utilisation des matériaux de synthèse.

Maîtriser différentes techniques d'utilisation et de manipulation pour pouvoir répondre à la demande du concepteur.

Utiliser les matériaux en respectant les normes de sécurité.

Notions clefs :

L'accent sera mis durant toute la durée de la formation sur les normes de sécurité à mettre en place pour l'utilisation de ces matériaux dangereux à l'utilisation et pour l'environnement.

Technologie et chimie

Analyse technologique et chimique des matériaux utilisés, comportement des matériaux.

Normes de sécurité

Précautions à prendre, comment mettre en place l'atelier en prenant compte de ces différentes normes.

Volume

Aggrandissement et réduction, étude des différents modes de sculpture.

Moulage

Les différentes techniques de moulage.

Tirage (avec différents matériaux de synthèse)

Tirage de pièces en résine, tirage de pièces en coulées + charge.

Stratification et expansion.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : 22 janvier - 24 février 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :

3990 € HT

Équipe pédagogique :

Corinne Forsans, *peintre,*
décorateur théâtre et opéra

Certification :

Attestation de stage



Costumes

Chemiserie

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s.
Avoir des connaissances en couture.

Objectifs :

Comprendre les évolutions de la chemise et connaître les différentes manières de la réaliser.

Notions clefs :

Coupe

Coupe à plat, coupe par moulage, coupe par translation.

Couture

Etude des différentes techniques de montage, étude des techniques de finitions, poignet, col, poche.

Réalisation

Réalisation sur mesure et en entier de 2 chemises XII^e et XIX^e.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 70 h

Coût pédagogique :
1410 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier
et accessoiriste de spectacle,
formateur*

Certification :

Attestation de stage

Corsetier(e)

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s.
Avoir de très bonnes connaissances en couture.

Objectifs :

Connaître la structure d'un corset du XIX^e siècle, en comprendre le mécanisme et savoir le réaliser.
Acquérir une méthodologie en moulage.
Maîtriser la coupe par translation et transformation.

Notions clefs :

Coupe

Patronage par translation, mise aux mesures.

Couture

Étude des techniques de montage et de finition (œillets, baleines, à plat).

Réalisation

Réalisation sur mesure et en entier d'un corset du XIX^e, réalisation d'un corset pour le spectacle.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
2000 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

Costume Niveau 1

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s, toute personne intéressée par cette formation au titre d'un CIF.

Avoir une connaissance de base en couture.

En fonction du niveau, des tests d'entrée et de l'intégration professionnelle du stagiaire, un stage en entreprise de 9 semaines peut être programmé.

Objectifs :

Maîtriser les techniques de base en couture.

Appréhender le costume historique du XII^e au XVII^e siècles.

Notions clefs :

Couture contemporaine

Patronage par traçage (jupe, gilet et pantalon), réalisation, montage et finitions contemporaines.

Costumes historiques du Moyen Age

Patronage par projection : transformation de patrons, réalisation de formes de vêtements (cotte), moulage et réalisation d'une tunique XVI^e siècle, patronage par projection, moulage, patronage par projection d'inches, réalisation de dessous de femmes : corset piqué baleiné, vertugadin, réalisation de dessus de femmes : corsages, robe et manche à crevés, réalisation de dessus d'hommes : pourpoint, culotte à braguette, fraises XVII^e, patronage par projection et moulage, réalisation de dessous de femmes : corset piqué baleiné et jupon, réalisation de dessus de femmes : grandes manches, corsage, montage de jupe (historique et théâtre), réalisation de dessous hommes : chemises, réalisation de dessus d'hommes : pourpoint, justaucorps et culotte longue.

Le costume de scène

Patronage sur mesure, toile et essayage, coupe et réalisation, habillage en loge.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 455 h

Coût pédagogique :
6240 €

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

Costume Niveau 2

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s, habilleur(ses).

Avoir de bonnes connaissances en couture.

En fonction du niveau, des tests d'entrée et de l'intégration professionnelle du stagiaire, un stage en entreprise de 9 semaines peut être programmé.

Objectifs :

Confirmer les connaissances de base en couture et en maîtriser les techniques.

Appréhender le costume historique du XII^e au XIX^e siècle.

Participer à la création et à la réalisation d'un spectacle.

Acquérir une méthodologie en coupe et en réalisation historique.

Lire et réaliser une maquette.

Notions clefs :

Couture contemporaine

Patronage par traçage (jupe, gilet et pantalon), réalisation, montage et finitions contemporaines.

Moyen Age

Patronage par projection : transformation de patrons, réalisation de formes de vêtements, moulage et réalisation d'une tunique.

Organisme : Scènes et Formations Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée, entrée et sortie permanentes

Durée : 840 h

Coût pédagogique :

11650 €

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier et accessoiriste de spectacle, formateur*

Didier Equer, *peintre décorateur et scénographe spectacle, chef décorateur, assistant réalisateur, plasticien*

Denis Vivien, *scénographe, costumier, metteur en scène*

Certification :

Attestation de stage

XVI^e

Patronage par projection, moulage, patronage par projection d'inches, réalisation de dessous de femmes : corset piqué baleiné, vertugadin, réalisation de dessus de femmes : corsages, robe et manche, réalisation de dessus d'hommes : pourpoint, culotte à braguette, fraises.

XVII^e

Patronage et moulage, réalisation de dessous de femmes : grand panier, réalisation de dessus de femmes : grandes manches, corsage, montage de jupe théâtre, réalisation de dessous hommes : chemises, réalisation de dessus d'hommes : pourpoint, justaucorps.

XVIII^e

Patronage par projection et moulage, réalisation de dessous de femmes : jupon, réalisation de dessus de femmes : robe Watteau, robe à la polonaise, robe à l'anglaise, réalisation de dessous hommes : jabot, réalisation de dessus d'hommes : gilet, culotte.

XIX^e

Patronage et moulage, réalisation de dessous de femmes : corset, tournure, réalisation de dessus de femmes : robe, visite, réalisation de dessus d'hommes : frac, gilet, veste tailleur, pantalon.

Le costume de scène

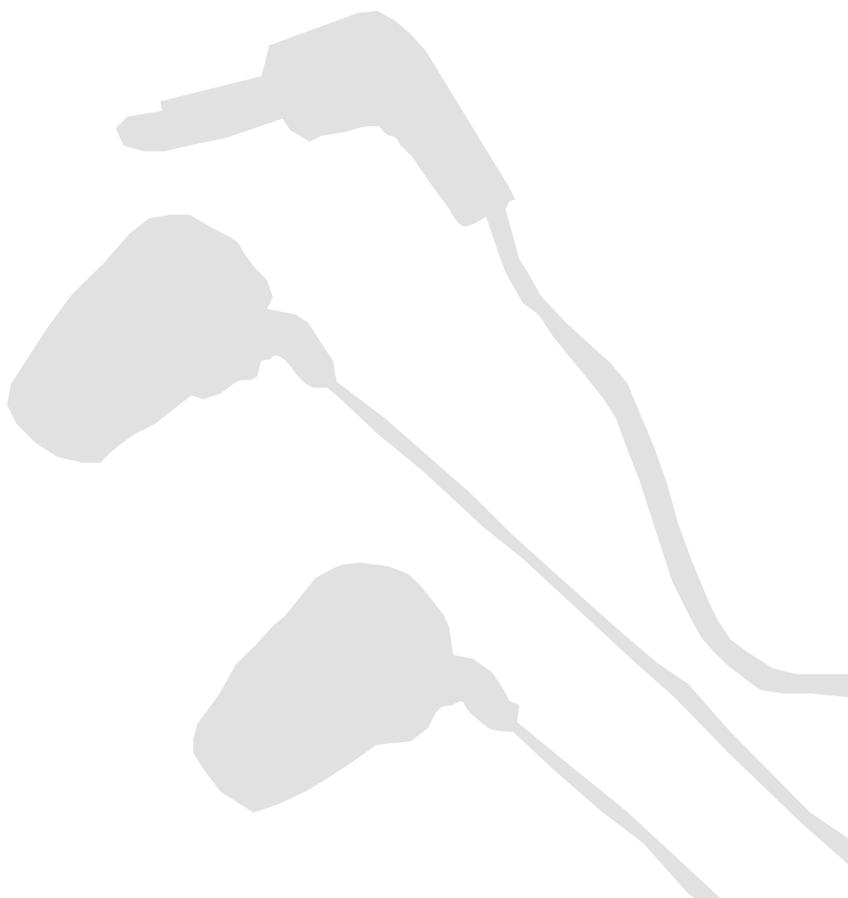
Patronage sur mesure, toile et essayage, coupe et réalisation, habillage en loge.

Dessin

Acquisition des différentes techniques d'écriture nécessaires pour communiquer dans la vie professionnelle.

Histoire du costume

Le costume avant le Moyen Age, le costume médiéval, le costume de la Renaissance, le costume baroque, le XIX^e siècle.



Coupe à plat - Essayage

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s, habilleur(ses).
Avoir des bases solides en couture.

Objectifs :

Apprendre ou confirmer les connaissances de base en coupe et savoir pratiquer un essayage.
Acquérir une méthodologie de coupe à plat en contemporain et en historique.

Notions clefs :

Coupe point par point

Le pantalon droit homme, le gilet homme, le veston homme, l'habit homme.

Coupe par translation

Le corps piqué baleiné XVI^e, le panier XVIII^e.

Coupe par projection

La guêtre XIX^e, la jaquette femme XX^e.

Coupe par transformation

La culotte à pont Louis XVI, le pardessus femme.

Essayages et retouches

Mise aux mesures et essayages, le pantalon droit homme, le gilet homme, le veston homme, l'habit homme, le corps piqué baleiné, la guêtre, la jaquette, la culotte à pont, le pardessus.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 140 h

Coût pédagogique :
2670 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

Coupe à plat - Moulage - Essayage

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s, habilleurs(ses).
Avoir des bases solides en couture.

Objectifs :

Apprendre ou confirmer les connaissances de base en coupe et savoir pratiquer un essayage.
Acquérir une méthodologie de coupe à plat en contemporain et en historique.
Acquérir les notions de base de moulage ainsi que la méthodologie et les réflexes indispensables pour pratiquer cette discipline.

Notions clefs :

Coupe point par point

Le pantalon droit homme, le gilet homme, le veston homme, l'habit homme.

Coupe par translation

Le corps piqué baleiné XVI^e, le panier XVIII^e.

Coupe par projection

La guêtre XIX^e, la jaquette femme XX^e.

Coupe par transformation

La culotte à pont Louis XVI, le pardessus femme.

Moulage

Fond de base chemise homme 5 pièces, fond de base chemisier femme 4 pièces, moulage d'un costume historique choisi entre le XVI^e et le XIX^e.

Essayages et retouches

Mise aux mesures et essayages, le pantalon droit homme, le gilet homme, le veston homme, l'habit homme, le corps piqué baleiné, la guêtre, la jaquette, la culotte à pont, le pardessus.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 245 h

Coût pédagogique :
4600 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

Culottier(e)

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s, toute personne intéressée par cette formation au titre d'un CIF.

Avoir des connaissances en couture et une connaissance de l'histoire du costume.

Objectifs :

Comprendre les évolutions du pantalon.

S'initier ou se confirmer aux techniques de patronage et de réalisation d'un pantalon.

Notions clefs :

Coupe

Coupe à plat, coupe par translation, coupe par transformation.

Couture

Étude des différentes formes de pantalon en 1/2 toiles, étude des techniques de finitions, ceinture, poche, braguette, ourlet.

Réalisation

Réalisation sur mesure et en entier d'un pantalon XIX^e et d'une culotte choisie entre les XVI^e et XVIII^e.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
1760 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

L'art du tailleur

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s.
Avoir des bases solides en couture.

Objectifs :

S'initier aux techniques de réalisation du vêtement masculin.
Apprendre les techniques du "tailleur".

Notions clefs :

Couture : rappel des bases

Pièces d'études : poches, cols, différents types de finitions (haute couture, prêt-à-porter).

Savoir-faire tailleur

Pièces d'études : pose extra fort, picotage, travail de la toile tailleur, repassage, mise en forme des pièces pour le repassage.

Patronage historique

Etude d'un patron du XIX^e, mise aux tailles normées.

Réalisation historique

Réalisation d'un patron du XIX^e adapté : mise aux mesures du comédien (corps contemporain normé), réalisation d'une pièce et possibilité d'adaptation au spectacle.

Essayage

Différentes rencontres avec le comédien, analyse des problèmes rencontrés et solutions adaptées.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
1760 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

Les accessoires du costume

Publics et prérequis :

Couturier(e)s, costumier(e)s.

Avoir de bonnes connaissances en couture, une connaissance de l'histoire du costume et des bases solides en coupe.

Objectifs :

Savoir proposer et réaliser des accessoires.

Savoir exploiter différentes matières pour élargir ses champs de réalisation en costume de spectacle.

Notions clefs :

Les matériaux

Technologie et comportement des matériaux, techniques d'utilisation, sécurité et environnement.

Le tricorne

Élaboration de volume par mise en forme sur cartoline et différents supports, techniques de la réalisation du chapeau, coupe du tissu, travail de la sparklie, pose de sergé, réalisation, finition et décoration.

La guêtre

Coupe point par point, mise aux mesures, adaptation aux spectacles, changement rapide, utilisation de triplure forte, réalisation, étude de fabrication de la chaussure.

La coiffe : par moulage de tête

Différentes applications (théâtre, music hall), fabrication de la structure grillage et papier maché, doublage feutre, application de tissus par collage.

Le harnais : travail sur armature métallique

Travail de la sparklie, habillage tissus et études des différents éléments décoratifs.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
2000 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier*
et *accessoiriste de spectacle*,
formateur

Certification :

Attestation de stage

Moulage Niveau 1

Publics et prérequis :

Costumier(e)s, couturier(e)s.
Bonnes connaissances en couture.

Objectifs :

Acquérir une méthodologie en moulage.
Être capable de réaliser une maquette en coupe.
Appréhender ou confirmer les connaissances en essayage et retouches.

Notions clefs :

Moulage

Chemise base homme, chemise base femme, moulage d'un costume historique choisi entre le XVI^e et le XIX^e.

Essayage

Mise aux mesures et essayages de la chemise de base homme, mise aux mesures et essayages du chemisier de base femme, essayage du moulage du costume historique.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
1680 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier
et accessoiriste de spectacle,
formateur*

Certification :

Attestation de stage

Moulage Niveau 2

Publics et prérequis :

Costumier(e)s.

Avoir de bonnes connaissances en couture et des bases solides en moulage.

Objectifs :

Perfectionnement.

Maîtriser la technique du moulage afin d'appréhender le costume historique du XVI^e au XIX^e siècle adapté au spectacle.

Notions clefs :

Moulage

Moulage féminin et masculin du VI^e siècle, moulage masculin du VIII^e siècle, moulage masculin du IX^e siècle.

Essayage

Mise aux mesures et essayages des moulages féminin et masculin du XVI^e siècle, mise aux mesures et essayages des moulages féminin et masculin du XVIII^e siècle, mise aux mesures et essayages du moulage masculin du IX^e siècle.

Organisme : Scènes et Formations
Scaenica

Lieu : Montpellier

Dates : Formation personnalisée,
entrée et sortie permanentes

Durée : 105 h

Coût pédagogique :
1760 € HT

Équipe pédagogique :

Franck Parravicini, *costumier
et accessoiriste de spectacle,
formateur*

Certification :

Attestation de stage

Costumier habilleur

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Tout technicien ou artiste du spectacle vivant, vendeurs, modistes, tout public en reconversion.

Avoir des bases de couture et un niveau général équivalent à un bac.

Objectifs :

Réalisation d'un costume d'homme sur document d'époque.

Réalisation d'une robe à panier et dos à plis Watteau.

Réalisation d'un costume Louis XV accessoires compris.

Réalisation d'une robe à tournure sur document d'époque.

Réalisation d'une robe romantique à jupe cerclée et manche gigot.

Notions clés :

"Le XIX^e siècle, l'homme romantique" (175 h)

Choix d'un personnage et mise en relation avec sa partenaire, histoire du costume masculin, dessin d'une maquette, réalisation du costume, patronage du pantalon, gilet et redingote, coupe et essayage.

"Le XVIII^e siècle, la robe à la française" (145 h)

Analyse des textes, choix d'un personnage, recherche de documents d'époque, dessin de maquette, réalisation du costume, corset, panier, jupon, pièce d'estomac et robe, coupe sur documents d'époque et essayage.

"Le XVIII^e siècle, habit de cour" (175 h)

Choix d'un personnage, histoire du costume d'apparat, dessin d'une maquette, réalisation du costume : culotte à pont, gilet, justaucorps, chemise et jabot.

"Le XIX^e siècle, la robe à tournure" (172 h)

Analyse des textes, choix d'un personnage, histoire de l'art et du costume, dessous et dessus, patronage, coupe et essayage.

"Le XIX^e siècle, la robe romantique" (132 h)

Analyse des textes, choix d'un personnage, histoire de l'art et du théâtre correspondant, dessin d'une maquette, réalisation du costume, jupon à cercle et manche gigot, patronage, coupe et essayage.

Organisme : Atec Sud

Lieu : Pézenas

Dates : (à définir)

Durée : 799 h

Coût pédagogique :

183,40 € / semaine

Équipe pédagogique :

Cathy Hona, *costumière*

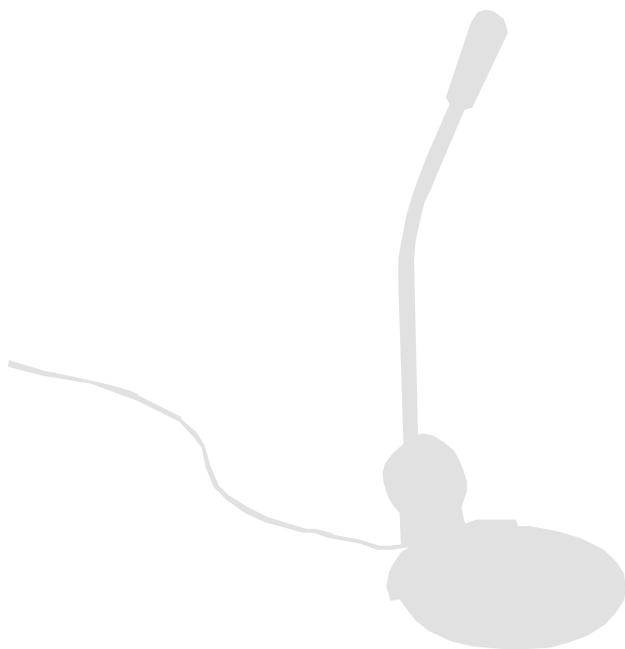
Hortene Balayn, *costumière*

Christophe Nicolau-Bergaret,

DESS archéologie et histoire de l'art

Certification :

Attestation de stage



Maquillage - Coiffure

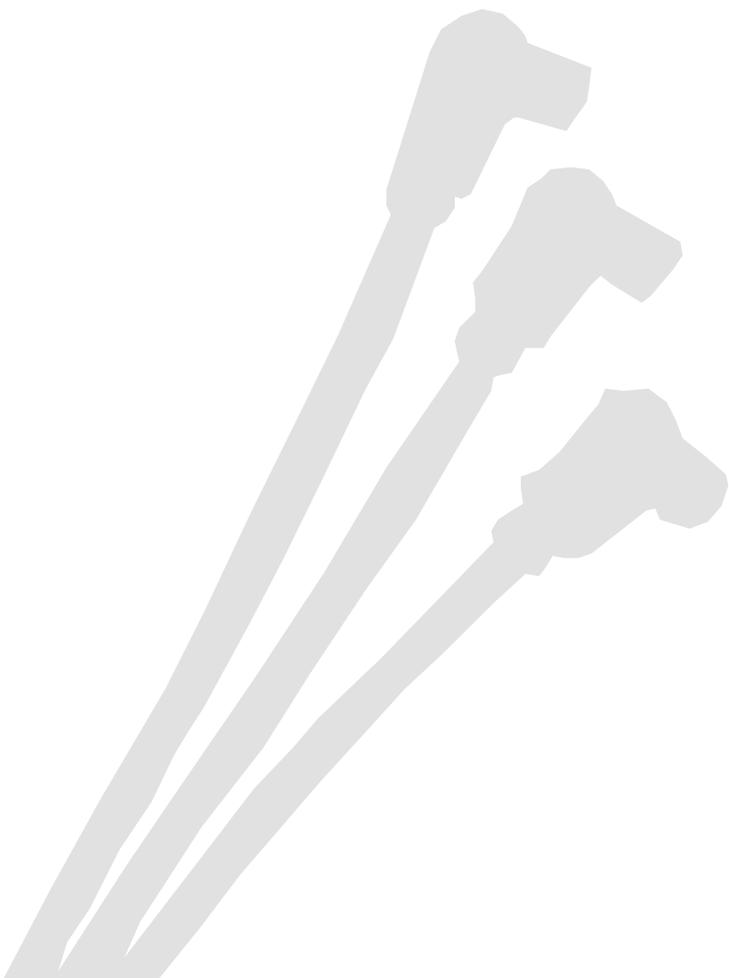
Greta des Arts appliqués

92 avenue Galliéni

93170 Bagnolet

01 43 60 07 00 / Télécopie : 01 43 60 60 25

www.greta-artsappliquees.org



Formations techniques transversales

Technicien du Spectacle Vivant

Organisme : Réseau en scène, Languedoc-Roussillon association régionale de coordination et de diffusion des arts du spectacle

Lieu : Montpellier et agglomération Déplacements sur l'ensemble de la région pour des TP et visites de lieux de diffusion

Dates : 16 janvier - 30 octobre 2007 Possibilité de suivre quelques modules

Durée : 1302 h

Coût pédagogique :

Environ 10000 €

Le tarif proposé varie selon la situation administrative du stagiaire et la prise en charge possible

Équipe pédagogique :

Yvan Godard, *chargé de mission formation*

Cyril Klein, *directeur technique, régisseur général, régisseur lumière, éclairagiste*

Bruno Lacroix, *régisseur plateau, régisseur général*

Thierry Lenain, *régisseur lumière, éclairagiste*

Bruno Rey, *ingénieur du son, régisseur son, régisseur général*

Pierre Vargoz, *électricien, responsable de l'électricité générale de nombreux festivals*

De nombreux professionnels interviennent ponctuellement en complément de l'équipe référente

Certification :

Attestation de stage

Habilitation électrique

Publics et prérequis :

Avoir un niveau V minimum (BEP, CAP...).

Première approche technique du monde du spectacle souhaitée.

Objectifs :

Cette formation professionnelle a pour objectif de former les participants aux principales techniques de la lumière, du son et de la machinerie ainsi qu'aux règles de sécurité appliquées au spectacle vivant afin qu'ils puissent s'intégrer rapidement au sein de l'équipe technique d'une structure de production, diffusion ou de prestation de services du secteur culturel.

Au terme de la formation, les stagiaires seront en mesure d'assumer les postes de technicien lumière, technicien son, technicien plateau, machiniste.

Notions clefs :

La formation s'articule autour de 7 domaines de compétences, chacun composé d'un ou plusieurs modules.

Les domaines de compétences abordés sont :

son, lumière, machinerie, électricité, scénographie, dessin technique, régie.

La formation se décompose en 17 unités de formations capitalisables :

propriétés physiques de la lumière, optique et colorimétrie, technologie du matériel pour l'éclairage scénique, mise en œuvre et conception de l'éclairage scénique, initiation aux projecteurs asservis, acoustique et chaîne du son, technologie du matériel pour la sonorisation, sonorisation, prise de son, le théâtre et la machinerie traditionnelle, les lieux de représentation historiques et contemporains, structures scéniques : ponts, scènes, gradins, techniques d'accrochage et sécurité individuelle, scénographie, initiation à la décoration, dessin assisté par ordinateur, électricité et préparation à l'habilitation électrique, régie : organisation, règles de l'art, législation et sécurité, travaux pratiques dirigés dans des lieux de spectacle, spécialisation en son, lumière, machinerie ou décoration.

Régisseur d'équipements de spectacle

Formation modulaire

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu : Hérault

Dates : 1^{er} octobre 2007 - 14 juin 2008

Durée : 735 h (soit 105 j à raison de 2 semaines / mois)

Coût pédagogique :
12000 €

Équipe pédagogique :

Michel Bourgin, *responsable structures à FL Structures*

François Decourbe, *concepteur et régisseur lumière*

Jean-Jacques Ezrati, *éclairagiste - conseil à la direction des Musées de France*

Ghislaine Gonzalès, *éclairagiste et régie lumière danse*

Bruno Lacroix, *directeur technique, régie générale structures*

Christian Léonard, *concepteur et régisseur lumière*

Mireille Lutz, *chef opératrice TV et long métrage*

Philippe Muhl, *régisseur plateau Scène nationale de Narbonne*

Claude Pichot, *directeur technique, aménagement scénographique*

Marc Piera, *ingénieur du son - multidiffusion*

Bruno Rey, *régisseur et ingénieur son*

Pascal Salvadou, *directeur technique*

Jean-Claude Thobois, *ingénieur électronique*

Régis Vigneron, *régisseur tournée lumière*

Certification :

Attestation de stage

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir un bac ou niveau bac scientifique ou technique, 2 ans d'expérience professionnelle. Satisfaire aux épreuves d'aptitudes.

Objectifs :

Approfondir les connaissances théoriques et pratiques pour assurer la mise en oeuvre et la gestion des équipements son, lumière, plateau des salles et événements de petites et moyennes capacités dans les règles de l'art et de la sécurité.

Notions clefs :

Électrotechnique et habilitations électriques.

Lumière

Théorie, la vision, la chaîne lumière, les directions, la captation vidéo, éclairage d'exposition.

Son

Théorie, la chaîne électroacoustique, HF, sonorisation, diffusion, enregistrement.

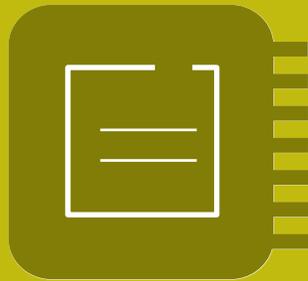
Équipements scénographiques

Machinerie et équipements ponctuels, sécurité (Licence d'entrepreneur du spectacles).

Environnement culturel

Le spectacle vivant : Théâtre - musique - danse, planification et gestion d'une production.

Production technique de spectacles gérée et mise en oeuvre par les stagiaires.



Les formations administratives

Administration - Gestion - Comptabilité

Gérer et Administrer

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant.

Pour certains modules, il est demandé une connaissance en comptabilité.

Objectifs :

Permettre aux responsables et salariés de structures culturelles de la région Languedoc-Roussillon d'acquérir les compétences nécessaires en matière de gestion.

- Savoir organiser un système comptable simple, en comprendre les mécanismes et maîtriser les techniques d'enregistrement afin de pouvoir produire et analyser les différents documents de synthèse.
- Comprendre la dimension financière de son activité pour l'optimiser.
- Bâtir une stratégie financière pour la réalisation de ses projets.
- Acquérir une méthodologie pour mettre en place une gestion budgétaire et analytique efficace.
- Élaborer des tableaux de bord et des indicateurs de gestion pour améliorer le suivi des projets.
- Sécuriser la relation bancaire par la maîtrise de sa trésorerie.
- Analyser et évaluer les risques pour mettre en place les outils de prévention adaptés.
- Comprendre les documents comptables pour communiquer des informations pertinentes à ses partenaires.

Notions clefs :

Organisme : ARDEC Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Possibilité d'effectuer ces formations sur l'ensemble de la région

Languedoc-Roussillon

Possibilité de formation en entreprise

Dates : Mars - Juin 2007

Septembre - Décembre 2007

Durée : 105 h

Coût pédagogique :

230 € / journée

Équipe pédagogique :

Gilles Albalat, *directeur de l'ARDEC*

Jean-Philippe Durand, *formateur à l'AGECIF*

Jacques Chabrilat, *formateur à l'AGECIF*

Certification :

Attestation de stage

"Mettre en place sa comptabilité sur logiciel spécialisé" (5 j)

Les objectifs de la comptabilité, l'organisation comptable, principes, méthodes et enregistrements, les écritures d'inventaires, les particularités du secteur culturel, application informatique et études de cas, analyse du bilan et du compte de résultat.

"Analyse financière de l'entreprise culturelle" (3 j)

L'analyse de l'activité, l'analyse du bilan, prévision et contrôle financier à moyen et long termes, études de cas, analyses et échanges.

"Gestion et contrôle budgétaire de l'entreprise culturelle" (4 j)

Les enjeux de la gestion budgétaire, le budget, les budgets analytiques, le contrôle de gestion, études de cas, analyses et échanges.

"La gestion de sa trésorerie" (1 j)

Distinguer trésorerie et ressources d'exploitation, évaluer les risques, identifier les besoins de trésorerie, construire un plan de trésorerie, élaborer un plan de financement, travailler avec sa banque.

"Savoir lire les documents comptables" (2 j)

Les objectifs de la comptabilité, l'organisation (plan comptable, enregistrement, journaux, balance), analyse du bilan et du compte de résultat, méthodologie pour mener un dialogue financier, études de cas.

Diplôme d'Université "Gestionnaire de Structure Culturelle"

Formation modulaire dans le cadre d'une VAE

Organisme : SUFCO - Université Paul Valéry

Lieu : Montpellier

Dates : Septembre 2007 - Mai 2008

Durée : 1085 h

Coût pédagogique :

5355 €

3150 € pour les demandeurs d'emploi

Equipe pédagogique :

Brigitte Boille, *consultante-formatrice*

Christian Janvier, *consultant et formateur en gestion*

Michel Robin, *informaticien*

Olivier Pradinaud, *animateur socioculturel*

Laurence Dreyfuss, *maître de conférences*

Maud Morlaas-Courties, *maître*

de conférences en droit

Christian Pérez, *expert comptable*

Marie-Louise Cros-Courtial, *maître de conférences en droit*

Emilie Robert, *administratrice du Théâtre du*

Périscope

Valérie Weidmann, *conseillère en ressources humaines*

Francis Llorias, *comptable*

Mireille Mahous, *maître de conférences*

Bernard Lhomme, *régisseur son et lumière*

Charles Robillard, *directeur Argos Culture*

Aurélien Djakouane, *ATER sociologie de la culture*

Hélène Robillard, *responsable*

de communication

Dominique Binet, *graphiste*

Vincent Cavaroc, *responsable presse CCN du*

Languedoc-Roussillon

Pierre Daum, *journaliste correspondant de*

Libération

Agnès Mullor, *directrice*

de la communication et des programmes France

Bleu Hérault

François Charcellay, *chef de l'agence Midi*

Libre de Sète

Isabelle Blancher, *responsable Jeune Public*

Scène Nationale de Sète

Martine Bousquet, *professeur rattaché au service*

éducatif Scène Nationale de Sète

Certification :

Diplôme d'Université "Gestionnaire de Structure Culturelle"

Niveau III

Demande d'habilitation Licence Professionnelle en cours auprès du Ministère de l'Education Nationale

Publics et prérequis :

Ce diplôme est ouvert uniquement aux personnes relevant de la formation continue : salariés de structures à vocation culturelle, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, professionnels en reconversion.

Avoir un niveau III ou une validation d'acquis professionnels. Les candidats doivent également avoir une expérience du milieu culturel, un projet professionnel argumenté et avoir fait une première sélection de lieux d'accueil pour leur stage en entreprise.

Objectifs :

Acquérir les outils techniques et pratiques nécessaires à la gestion d'une petite ou moyenne structure culturelle - avec une dominante économique et financière - et mettre cette polyvalence de compétences au service d'une démarche artistique et culturelle.

Notions clés :

La gestion d'une structure culturelle.

L'approche synthétique.

L'environnement culturel.

Les aspects juridiques.

Les rapports aux publics.

L'organisation technique d'un espace culturel.

L'informatique et les nouvelles techniques de communication.

Production - Diffusion

Développement de projets et partenariats

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant.

Objectifs :

Permettre aux responsables et aux salariés de structures culturelles de la région Languedoc-Roussillon d'acquérir les compétences nécessaires en matière de développement de projets.

- Structurer son projet, vérifier sa faisabilité et rechercher les financements adaptés.
- Comprendre le fonctionnement des institutions communautaires.
- Acquérir une méthodologie pour le montage de projets et la recherche de financements européens.
- Évaluer la dimension européenne d'un projet pour cibler les aides adéquates.
- Décrire l'environnement du mécénat dans les domaines de la culture et donner aux participants des indications pertinentes pour les aider dans leur recherche de mécénat.

Notions clefs :

Organisme : ARDEC Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Possibilité d'effectuer ces actions de formation sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon
Possibilité de formation en entreprise

Dates : Mars - Juin 2007

Septembre - Décembre 2007

Durée : 84 h

Coût pédagogique :

230 € / journée

Équipe pédagogique :

Isabelle Izigliaa, *intervenante de l'ADMICAL*

Gilles Albalat, *directeur de l'ARDEC*

Jacques Chabrilat, *formateur à l'AGECIF*

Jean-Phillippe Durand, *formateur à l'AGECIF*

Un intervenant Maproc

"Méthodologie de montage de projet culturel et technique de recherche de financements" (5 j)

Les principales phases de l'élaboration d'un projet, la formulation de l'idée, l'organisation du document, montage du dossier financier, analyse et réflexions sur les projets présentés par les stagiaires.

"Concevoir un projet culturel avec des financements européens" (5 j)

Le fonctionnement de l'Union Européenne, les dispositifs européens de soutien aux projets culturels, les programmes d'actions communautaires, stratégies territoriales et politiques européennes, le montage de projets (principes, méthodologies, étapes et calendrier), cas pratiques.

"Recherche de financements privés : le mécénat" (2 j)

Les acteurs du mécénat et leur rôle, les évolutions du mécénat d'entreprise, le cadre juridique et fiscal du mécénat culturel, mettre en place une stratégie d'approche des mécènes, les outils pour comprendre et rechercher un mécène

Certification :

Attestation de stage

Production

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant.

Objectifs :

Maîtriser les aspects organisationnels, stratégiques, juridiques et financiers du montage et de la diffusion d'une production.
Analyser les enjeux et les objectifs des résidences d'artistes.
Comprendre les logiques et stratégies des différents acteurs.
Analyser le montage et la réalisation de résidences.

Notions clefs :

"La gestion d'une production" (4 j)

Définir le projet artistique artistiquement et économiquement, analyser toutes les dimensions du projet, les partenaires, les aspects contractuels et financiers.

"La résidence d'artistes : du projet à la formalisation" (3 j)

La définition d'un projet culturel et artistique de résidence, la formalisation des objectifs et des moyens, l'environnement juridique et financier, analyse de ses pratiques à partir d'études de cas.

Organisme : ARDEC Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Possibilité d'effectuer ces actions de formation sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon
Possibilité de formation en entreprise

Dates : Mars - Juin 2007

Septembre - Décembre 2007

Durée : 49 h

Coût pédagogique :

230 € / journée

Équipe pédagogique :

Michel Chialvo, *directeur de production du Centre Chorégraphique National de Montpellier, Languedoc-Roussillon (en cours d'élaboration)*

Certification :

Attestation de stage

Droit et Réglementation

Droit et Réglementation

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant.

Objectifs :

Permettre aux responsables et salariés de structures culturelles de la région d'acquérir les compétences nécessaires en matière de réglementation.

- Appréhender les règles légales de fonctionnement de l'association loi 1901.
- Connaître les obligations et les responsabilités des membres d'une association.
- Adapter ses statuts au projet de la structure.
- Connaître et maîtriser les principales caractéristiques de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.
- Rédiger les contrats de travail et respecter le cadre réglementaire et législatif lié à l'embauche de personnel.
- Identifier et réaliser les différents documents administratifs liés à une embauche.
- Acquérir les connaissances pour gérer l'ensemble des aspects relatifs à la pratique de la paie.
- Comprendre, savoir lire et réaliser un bulletin de paie et les documents associés.
- Identifier le cadre juridique applicable et appliquer la législation en vigueur pour prévenir les risques liés à l'engagement et à l'accueil d'artistes et de spectacles étrangers.
- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire applicable aux contrats de diffusion.
- Identifier les différentes catégories de contrat et leur spécificité.
- Connaître les aspects législatifs et réglementaires liés à la diffusion des œuvres artistiques.
- Maîtriser les clauses d'un contrat d'auteur.
- Identifier les différentes sociétés d'auteurs.
- Répérer et maîtriser les conditions d'assujettissement ou d'exonération aux différents impôts et taxes.
- Être en mesure d'évaluer les incidences économiques pour la structure.

Organisme : ARDEC Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Possibilité d'effectuer ces actions de formation sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon
Possibilité de formation en entreprise

Dates : Mars - Juin 2007
Septembre - Décembre 2007

Durée : 98 h

Coût pédagogique :

230 € / journée

Équipe pédagogique :

Eva Loyer, *secrétaire générale*

UFR LR CGT Spectacle

Benoit Joëssel, *administrateur du Théâtre des Treize Vents*

Carole Chassagnoux, *responsable*

du service paie de l'ARDEC

Emmanuel Braconnier, *directeur de l'Aéronef*

Christian Perez, *expert comptable, commissaire aux comptes*

Certification :

Attestation de stage

Notions clefs :

"Le fonctionnement juridique de l'association loi 1901" (1 j)

La constitution de l'association, le fonctionnement des organes statutaires, les documents internes, les obligations comptables et fiscales, la responsabilité des membres du bureau.

"La convention collective des entreprises artistiques et culturelles" (1 j)

Le champ d'application, les dispositions relatives à l'emploi, l'incidence sur le contrat de travail, les grilles de classification des salaires, les dernières actualisations.

“L’engagement de personnel dans le secteur culturel et socioculturel” (2 j)

Les bases juridiques du droit du travail, les différents contrats de travail, les conventions collectives, les embauches particulières, les particularités liées à l’engagement d’intermittents du spectacle, les différents organismes sociaux.

“La pratique de la paie dans le spectacle vivant et l’audiovisuel” (2 j)

Les obligations de l’employeur, les formalités d’embauche, les caisses sociales générales et spécifiques au spectacle, réaliser la fiche de paie, les différentes catégories de salariés et leurs spécificités, les documents destinés aux salariés, les déclarations sociales, cas pratiques.

“L’accueil d’artistes et de spectacles étrangers” (2 j)

Le choix contractuel, l’embauche de l’artiste sur le territoire français, les spécificités sociales et fiscales, les risques et les sanctions pour l’employeur.

“Les contrats de diffusion dans le spectacle vivant” (2 j)

L’environnement juridique des contrats, la cession de droit d’exploitation d’un spectacle, la co-réalisation, la co-production et la résidence, les aménagements rédactionnels envisageables, le traitement fiscal.

“Droits d’auteurs : les règles de la propriété intellectuelle” (2 j)

La définition de l’oeuvre, distinction entre droit moral et patrimonial, les droits pécuniaires et la notion de domaine public, les différentes sociétés civiles de gestion des droits, la rédaction des contrats, les droits voisins du droit d’auteur.

“La fiscalité des entreprises culturelles” (2 j)

Les critères de détermination du régime fiscal, les différents impôts et taxes, les particularités fiscales liées au secteur du spectacle, TVA et activités culturelles, les incidences économiques pour la structure.

Droit du travail - Système social

Publics et prérequis :

Personnels de collectivités territoriales, artistes, personnels d'offices du tourisme, responsables de lieux d'accueil de spectacles.

Objectifs :

Initier ou perfectionner les stagiaires en matière de droit social et de gestion.

- Mieux connaître les obligations juridiques liées à l'organisation de spectacles.
- Maîtriser les modalités d'embauche des artistes et des techniciens.
- Mettre en conformité les modèles informatiques concernant les bulletins de paie du personnel artistique.

Notions clefs :

Le programme est adapté en fonction de la durée de l'action.

1^{ère} journée

Positionnement du secteur culturel, généralités, définitions, l'organisateur de spectacles, le cadre juridique : licence d'entrepreneur de spectacles, conventions collectives, contrats de travail, contrats du spectacle, TVA, billetterie, taxe professionnelle, agent artistique, troupes amateur, bénévolat, SACEM et SACD, etc.

2^{ème} journée

Point sur la 1^{ère} journée, questions-réponses, approfondissement, le régime chômage des intermittents, annexes 10 et 8, le régime social, assurances sociales, généralités et spécificités, les institutions sociales, caisses de recouvrement, démarches et modalités, taux généraux et spécifiques, bordereaux mensuels, trimestriels, annuels..., le salarié : artiste et technicien, bulletin de paie et autres justificatifs.

3^{ème} journée

Informatique, bulletins de salaire artiste et technicien du spectacle, automatisation sur tableur Excel, application personnalisée, débat général sur l'ensemble des questions traitées, positionnement de chacun par rapport à son projet individuel.

Organisme : Association
Légit Spectacle

Lieu : Possibilités en Languedoc-Roussillon

Dates : (à définir)

Durée : 7, 14 ou 21 h

Coût pédagogique :

Si prise en charge

210 € (1 journée)

420 € (2 journées)

598 € (3 journées)

Équipe pédagogique :

Rose Giorgio, *formateur*

Certification :

Attestation de stage



Communication - Relations avec les publics

Communication

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant.

Objectifs :

Permettre aux responsables et aux salariés de structures culturelles de la région Languedoc-Roussillon d'acquérir les compétences nécessaires en matière de communication.

- Acquérir une méthode de réflexion et d'analyse permettant de concevoir et d'organiser des documents de communication adaptés à ses projets.
- Comprendre le fonctionnement de la presse et des médias.
- Connaître les méthodes et les outils pour bien communiquer avec la presse.
- Comprendre le fonctionnement du système de messagerie électronique.
- Appréhender les stratégies de promotion et d'animation spécifiques à la communication par mail.
- Maîtriser la mise en page de mails mêlant images et textes.

Notions clefs :

"Concevoir et organiser la communication écrite d'un projet artistique" (3 j)

L'analyse du projet, l'écriture des dossiers, conception et réalisation de supports de communication, adapter ses supports de communication aux différents partenaires.

"Améliorer ses relations avec la presse" (3 j)

Les objectifs de la communication presse, le fonctionnement et l'organisation de la presse, les outils de promotion, l'élaboration et le suivi de la stratégie de promotion.

"Améliorer sa communication par mail" (1 j)

Présentation des différents logiciels, la boîte de réception, la gestion du carnet d'adresses, rédiger des e-mails efficaces.

Organisme : ARDEC Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Possibilité d'effectuer ces actions de formation sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon
Possibilité de formation en entreprise

Dates : Mars - Juin 2007

Septembre - Décembre 2007

Durée : 49 h

Coût pédagogique :

230 € / journée

Équipe pédagogique :

Denis Kerdraon, *journaliste*
Cyril Julien, *chargé de mission*
à l'ARDEC

Certification :

Attestation de stage

ARCADE Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Venel

BP 84

13101 Aix-en-Provence cedex 1

04 42 21 78 00 / Télécopie : 04 42 21 78 01

arcade@arcade-paca.com / <http://arcade-paca.com>

Artès / Artek Formations

13 allée de l'Île Gloriette

44 000 Nantes

02 40 20 35 35 / Télécopie : 02 40 20 35 36

formation@artes-formations.fr / www.artes-formations.fr

**CFPTS - Centre de Formation Professionnelle
aux Techniques du Spectacle**

92 avenue Galliéni

93170 Bagnolet

01 48 97 25 16 / Télécopie : 01 48 97 19 19

www.cfpts.com

Formations administratives transversales

Gestion de projets culturels

Formation modulaire

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle vivant en activité ou justifiant d'une activité significative qu'ils soient salariés, intermittents, fonctionnaires ou attachés à une collectivité.

Avoir un bac ou niveau bac, 1 an d'expérience professionnelle et satisfaire aux épreuves d'aptitudes.

Objectifs :

Qualification et actualisation des connaissances.

Être capable de mieux gérer son activité culturelle.

Être capable de maîtriser les règles et techniques fondamentales dans les domaines du droit, des finances, de la communication, de son environnement culturel.

Notions clefs :

Méthodologie de projet.

Droit des activités culturelles.

Comptabilité - Gestion.

Environnement culturel.

Communication.

Financements européens.

Stratégies de construction d'un projet de développement culturel.

Validations et bilans.

Organisme : Institut des Métiers du Spectacle

Lieu :
Pyrénées-Orientales
Hérault

Dates :
5 mars - 14 décembre 2007 (66)
1^{er} octobre 2007 - 25 avril 2008 (34)

Durée : 329 h (soit 47 j à raison de 4 à 6 j / mois)

Coût pédagogique :
4600 €

Équipe pédagogique :

Aadel Essaadani, *directeur de communication, attaché de presse*
Xavier-Louis Garlin, *administrateur de production*

Jacques Chabrilat, *responsable pédagogique à l'AGECIF*

Myriam Douguet, *juriste spécialisée*

Danielle Catala, *directrice administrative, metteur en scène*

Jeanne Sempéré, *directrice de la Maison d'Europe à Perpignan*

Claude Pichot, *directeur technique*

Certification :

Attestation de stage

Master 2 Professionnel “Direction Artistique de Projets Culturels”

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle, étudiants.

Titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent.

Possibilité de validation d'acquis professionnels pour les candidats non titulaires du diplôme requis.

Objectifs :

Sensibiliser et former les personnes à toutes les nécessités pragmatiques et institutionnelles du monde des arts et de la culture.

Définir, organiser et produire un projet en maîtrisant les règles de fonctionnement du milieu culturel et artistique.

Ce Master conduit à des métiers divers suivant les fonctions exercées (directeur des affaires culturelles, administrateur, chargé de relations publiques, etc.) dans des domaines tels que le spectacle vivant, les arts plastiques, le patrimoine, etc.

Notions clefs :

Arts.

Sociologie.

Histoire.

Ethnologie.

Politiques culturelles.

Projets culturels.

Communication.

Multimédia.

Art d'aujourd'hui.

Droit.

Économie.

Gestion.

Organisme : SUFCO - Université Paul Valéry

Lieu : Montpellier

Dates : Septembre 2007 - Juin 2008

Durée : 1202 h

Coût pédagogique :

4116 €

2 940 € pour les demandeurs d'emploi

Équipe pédagogique :

Gérard Lieber, *professeur*

Maxime Schienfeigel, *maître de conférences*

Bernard Grenier, *professeur*

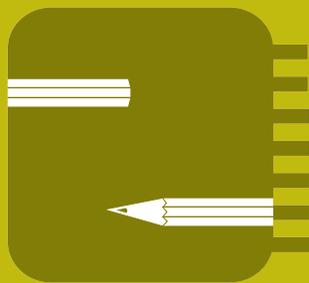
Plusieurs intervenants professionnels du spectacle

Certification :

Master 2 Professionnel “Direction

Artistique de Projets Culturels”

Niveau I



Les formations pédagogiques

Transmettre le théâtre

Publics et prérequis :

Professionnels du spectacle.
Être ayant droit AFDAS.

Objectifs :

Savoir transmettre ce qu'est le théâtre : son histoire, le jeu de l'acteur, etc.
Prendre conscience de l'instrument de l'acteur : corps, voix, parole.
Mettre en pratique la méthodologie d'une pédagogie théâtrale et la développer.
Se préparer au Diplôme d'État d'enseignement du théâtre à partir d'épreuves pratiques.

Notions clés :

Ce chantier propose une réflexion sur la transmission de l'art dramatique aujourd'hui ainsi que la mise en pratique d'une pédagogie théâtrale et de son développement en vue de préparer le Diplôme d'État d'enseignement du théâtre.

Phase 1 : L'instrument de l'acteur

Le corps de l'acteur : training et pratique d'un échauffement, abord de techniques corporelles particulières (eutonnie, biomécanique, méthode Alexander...), la voix de l'acteur : technique et pratique d'un échauffement vocal, théorie de l'appareil phonatoire, pratique de la voix parlée et chantée, la parole de l'acteur : sens et direction du texte dramatique, diction, et évolution du langage, la notion d'adresse au théâtre.

Phase 2 : Théorie

Histoire des esthétiques théâtrales : études et commentaires de vidéos des grandes mises en scène, étude des grands courants esthétiques et dramaturgiques, la formation théâtrale : organisation et politique, le schéma d'orientation pédagogique, les ateliers de pratique artistique, les classes A3, les collectivités territoriales, les écoles supérieures.

Phase 3 : La progression de l'élève-acteur

Réflexions sur le public visé : transmettre à qui, transmettre comment ? (cours enfants / cours adultes...), le cours de théâtre : prise en charge et déroulement, direction de l'élève-acteur, psychopédagogie, prise en charge du cours, mise en situation de l'épreuve demandée au Diplôme d'État d'enseignement de théâtre.

Organisme : IGTS - Chantiers Nomades

Lieu : (à définir)

Dates : 2 - 27 avril 2007

Durée : 140 h

Coût pédagogique :

2266 € HT

Équipe pédagogique :

Pascal Papini, *responsable pédagogique de la classe d'Art Dramatique au Conservatoire National d'Avignon*
Claire Heggen, *metteur en scène*
Michel Corvin, *auteur*
Nathalie Fillon, *comédienne*
Jean-Claude Parisot, *directeur adjoint du Cepec*
Ariel Garcia-Valdez, *professeur d'Enseignement d'Art Dramatique au CNR de Montpellier*
David Goldsworthy, *comédien*

Certification :

Attestation de stage

Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC)

Organisme : Centre des Arts du Cirque Balthazar

Lieu : Montpellier - Le Garage
Dates : 27 août - 4 septembre 2007
et 7 jours de stage à effectuer dans les 6 mois qui suivent

Durée : 110 h

Coût pédagogique :
420 € + 60 € pour le passage des prérequis

Équipe pédagogique :

Martin Gerbier, *enseignant des arts du cirque, psychologue clinicien*

Martine Leroy, *artiste de cirque, psychologue du sport, enseignante*
Guilhem Dumont, *artiste de cirque, régisseur aérien*

Fabien Coulon, *artiste de cirque, équilibriste, musicien*
Ben Weeber, *comédien, enseignant*
Orphéo Leroy, *artiste de cirque, musicien, enseignant*
Jean-Luc Datcharry, *kinésithérapeute*

Certification :

Attestation de réussite au stage théorique du Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC), brevet fédéral

Publics et prérequis :

Pédagogues en activité ou pré-professionnels.

Les prérequis BIAC sont vérifiés, sur une journée, avant l'entrée en formation à Balthazar ou dans d'autres écoles fédérées.

Ils commencent par un entretien individuel permettant de mesurer la motivation et la maturité du stagiaire. Puis une évaluation est faite sur les techniques de cirque : acrobatie, jonglerie, aériens, équilibre sur matériel et expression artistique.

Le candidat doit également être présenté par une école de cirque agréée.

Objectifs :

Cette formation représente le stage théorique du Brevet fédéral d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC).

Elle doit être suivie d'un stage pratique d'une durée minimale de 50 h.

Ce brevet permet de maîtriser les compétences minimales pour faire découvrir les techniques de cirque à des débutants, en toute sécurité psychique et physique.

Objectif de sortie : Être enseignant dans un établissement d'enseignement des arts du cirque agréé.

Notions clefs :

Conférences

La pédagogie, l'histoire du cirque, la législation et la présentation de la Fédération Française des Écoles de Cirque, la sécurité.

Journées à thème sur les techniques des arts du cirque (théorie et mise en situation pratique)

L'acrobatie, la jonglerie, les aériens, l'équilibre sur matériel, l'expression artistique. Pour chaque thème seront étudiés : l'ouverture de la séance, les échauffements spécifiques, les techniques appropriées, les procédés pédagogiques, les risques pour la santé, la sécurité et les parades, l'aspect artistique, la fin de séance.

Journée sur la santé

Réflexion globale sur les pratiques et les gestes, les gestes et les comportements visant à prévenir les risques à terme sur la santé des pratiquants et donner une base de données informatives sur les risques et la pratique circassienne.

Formation au Diplôme d'Etat de professeur de danse

Organisme : Epsedanse

Lieu : Montpellier

Dates : Septembre 2007 - Juin 2008

Durée : 650 h

Coût pédagogique :
5300 € / an

Équipe pédagogique :

Anne-Marie Porras, *chorégraphe*

Rudy Bryans, *professeur de danse et de pédagogie*

Françoise Texier, *chorégraphe*

Didier Barbe, *danseur, chorégraphe*

Natacha Crouzet, *chorégraphe*

Manuella Descamps, *professeur de danse*

Carole Escolar, *professeur de danse*

Anne-Laure Giroud, *chorégraphe, danseuse*

Dominique Praud, *formatrice analyse du mouvement*

Monique Sibra, *médecin*

Philippe Agou, *compositeur-interprète*

Geneviève Vincent, *historienne de la danse*

Certification :

Diplôme d'Etat de professeur de danse

Niveau III

Publics et prérequis :

Danseurs professionnels, professeurs de danse, titulaires de l'EAT.

Objectifs :

Obtenir les UV nécessaires au passage et à l'obtention du Diplôme d'État de professeur de danse.

Notions clefs :

1^{ère} année

Formation à la musique.

Formation à l'anatomie.

Formation à l'histoire de la danse.

Cours de danse.

Validation.

2^{ème} année

Formation à la pédagogie technique.

Formation à la pédagogie en direction des enfants.

Analyse du mouvement.

Validation.

DE de professeur de danse classique, contemporain, jazz 1^{ère} et 2^{ème} année

Organisme : CREPS de Montpellier
- Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Dates : 4 octobre 2007 -
15 juin 2009

Durée : 850 h (1^{ère} année)
900 h (2^{ème} année)

Coût pédagogique :

3100 € (1^{ère} année)

3150 € (2^{ème} année)

Équipe pédagogique :

Pierrette Genson, *professeur d'EPS et de danse*

Thierry Boyer, *professeur de danse*

Dominique Noël, *danseur,*

chorégraphe, professeur de danse

David Derros, *danseur, professeur de danse*

Séverine Genevois, *professeur de danse*

Damien Launes, *professeur de danse*

Rita Cioffi, *chorégraphe, professeur de danse*

Géraldine Ribes, *professeur de danse*

Véronique Claparede, *professeur de danse*

Patricia de Anna, *chorégraphe, professeur de danse*

Eve Jouret, *professeur de danse*

Corinne Otonello, *professeur de danse*

Geneviève Choukroun, *professeur de danse et de musique*

Muriel Demaret, *professeur de danse*

Igor Klander, *kinésithérapeute*

Alain Delmas, *consultant en physiologie*

Julie Jean, *psychologue*

Etienne Schwarcz, *professeur de musique*

Lydie Briançon, *professeur de sport*

Certification :

Diplôme d'Etat de professeur de danse

Niveau III

Publics et prérequis :

Danseurs, chorégraphes.

Avoir réussi l'EAT et un niveau bac.

Objectifs :

Obtenir le Diplôme d'État de professeur de danse.

Notions clefs :

Conformément aux Instructions Officielles du Ministère :

Musique.

Anatomie - Physiologie.

Histoire de la danse.

Pédagogie.

Formation à l'EAT contemporain et jazz

Publics et prérequis :

Danseurs, chorégraphes.
Avoir un niveau de danse équivalent à une fin de cursus de conservatoire et niveau bac.

Objectifs :

Obtenir l'Examen d'Aptitude Technique, obligatoire pour pouvoir entrer en formation au DE.

Notions clefs :

Conformément aux Instructions Officielles du Ministère :
Technique.
Ateliers de composition.

Organisme : CREPS de Montpellier -
Languedoc-Roussillon

Lieu : Montpellier

Dates : 4 novembre 2007 -
fin avril 2008

Durée : 525 h

Coût pédagogique :
1800 €

Équipe pédagogique :

Pierrette Genson, *professeur
d'EPS et de danse*

Thierry Boyer, *professeur de danse*

Dominique Noël, *danseur,
chorégraphe, professeur de danse*

David Derros, *danseur, professeur
de danse*

Séverine Genevois, *professeur
de danse*

Damien Launes, *professeur
de danse*

Rita Cioffi, *chorégraphe, professeur
de danse*

Géraldine Ribes, *professeur
de danse*

Véronique Claparede, *professeur
de danse*

Patricia de Anna, *chorégraphe,
professeur de danse*

Corinne Otonello, *professeur
de danse*

Igor Klander, *kinésithérapeute*

Certification :

Attestation de préparation à l'EAT





Les organismes de formation

Action Musique - Opéra Junior

7 rue Joffre

34000 Montpellier

04 67 58 04 89 / Télécopie : 04 67 58 36 54

opera-junior@wanadoo.fr / www.opera-junior.com



ADDP

Cité Roquelieu - porte 5

8 Place Mistral Bât.8

34530 Montagnac

04 67 24 00 34

micheldenis34@free.fr / www.addp.fr



ARDEC Languedoc-Roussillon

42 rue Adam de Craponne

34000 MONTPELLIER

04 67 92 21 74 / Télécopie : 04 67 92 36 51

contact@ardeclr.org / www.ardeclr.org



Artès / Artek Formations

13 allée de l'Île Gloriette

44000 Nantes

02 40 20 35 35 / Télécopie : 02 40 20 35 36

formation@artes-formations.fr / www.artes-formations.fr



Association Le Chat Pitre

3 impasse des Châtaigniers

34500 Béziers

04 67 32 72 01

lechatpitre@free.fr / <http://lechatpitre.free.fr>



Association Légi Spectacle

10 rue des Rêves
34000 Montpellier
04 67 58 60 59 / Télécopie : 04 67 58 00 21
legi.spectacle1@fnac.net / www.legi-spectacle.org



Atec Sud

3 rue Villeneuve-les-Maguelone
34110 Mireval
04 67 90 16 19 / Télécopie : 04 67 90 16 19
atec-sud@wanadoo.fr



Bakélite Studio

22 rue Saint-Etienne
34070 Montpellier
04 67 58 89 56 / Télécopie : 04 67 58 25 26
contact@bakelite-studio.com / www.bakelite-studio.com



Centre Artistique International Roy Hart

Château de Malérargues
30140 Thoiras
04 66 85 45 98 / Télécopie : 04 66 85 25 57
roy.hart@wanadoo.fr / www.roy-hart-theatre.com



Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon

Les Ursulines
Boulevard Louis Blanc
34000 Montpellier
04 67 60 06 70 / Télécopie : 04 67 66 44 79
cours@mathildemonnier.com / www.mathildemonnier.com



Centre des Arts du Cirque Balthazar

16 rue Toiras

34000 Montpellier

04 67 42 28 36 / Télécopie : 04 67 42 18 69

ass.balthazar@wanadoo.fr / www.balthazar.asso.fr



Centre Méditerranéen de Littérature Orale

4 boulevard Gambetta

30100 Alès

04 66 56 67 69 / Télécopie : 04 66 56 50 38

cmlo@wanadoo.fr / www.euroconte.org



Compagnia Dell' Improviso

90 rue du Vaccarès

34080 Montpellier

04 53 05 22 03 / Télécopie : 05 53 05 22 03

improvviso@wanadoo.fr / www.improvviso.net



Compagnie Didier Théron

Espace Bernard Glandier

155 avenue de Bologne

34080 Montpellier

04 67 03 38 22 / Télécopie : 04 67 03 38 37

cie.didiertheron@wanadoo.fr / www.didiertheron.com



Compagnie Faux Magnifico

8 boulevard du Jeu de Paume

34000 Montpellier

04 67 58 29 85 / Télécopie : 04 67 58 29 85

fauxmagn@free.fr



Compagnie Internationale Alligator

58 place de l'Eglise
34750 Villeneuve-les-Maguelone
04 67 69 33 00
cialligator@wanadoo.fr / www.cia-alligator.com



Compagnie Interstices

36 rue de l'Aiguillerie
34000 Montpellier
06 80 81 25 60
cie.interstices@wanadoo.fr



Compagnie Le Rire Voyageur

2 rue Trésoriers de France
34000 Montpellier
04 67 60 55 12 / Télécopie : 04 67 60 55 12
lerirevoyageur@club-internet.fr / www.lauraherts.com



Compagnie Trac

22 rue des Mercadiers
66000 Perpignan
04 68 22 65 96 / Télécopie : 04 68 37 95 09
compagnie.trac-helias.hottier@wanadoo.fr
<http://web.mac.com/hottierhelias.trac1>



CREPS de Montpellier - Languedoc-Roussillon

2 avenue Charles Flahault
34090 Montpellier
04 67 61 05 22 / Télécopie : 04 67 52 37 51
cr34@jeunesse-sports.gouv.fr / www.creps-montpellier.org



CREUFOP - Université de Perpignan

Site Percier

1 rue Charles Percier

66000 Perpignan

04 68 08 18 28 / Télécopie : 04 68 08 18 36

creufop1@univ-perp.fr / <http://creufop.univ-perp.fr>



École de Musique Guy-Jean Maggio

484 chemin du Carreau de Lanes

30900 Nîmes

04 66 64 46 16 / Télécopie : 04 66 64 46 16

guyjean.maggio@wanadoo.fr



Epsedanse

54 rue du Faubourg Figuerolles

34070 Montpellier

04 67 92 89 58 / Télécopie : 04 67 58 97 40

catherine.servant@epsedanse.com / www.epsedanse.com



Groupe Incliné

45 rue Rabelais

66000 Perpignan

04 68 62 03 18 / Télécopie : 04 68 62 15 93

danse.taffanel@wanadoo.fr / www.compagnietaffanel.com



Hangar des Mines

Reigoux

30140 St Sébastien d'Aigrefeuille

04 66 61 71 18 / Télécopie : 04 66 60 53 67

hangardesmines@tiscali.fr / <http://hangardesmines.free.fr>



IGTS - Chantiers Nomades

73 rue des Javaux

38320 Eybens

04 76 25 21 95 / Télécopie : 04 76 62 51 40

adm@chantiersnomades.com / www.chantiersnomades.com



Institut des Métiers du Spectacle

16 rue César Campinchi 20200 Bastia

494 rue Léon Blum 34000 Montpellier

04 67 15 91 41 / Télécopie : 04 67 15 06 09

contact@linstitut.org / www.linstitut.org



JAM - Ecole régionale de Jazz

100 rue Ferdinand de Lesseps

34070 Montpellier

04 67 58 30 30 / Télécopie : 04 67 58 48 88

jam@lejam.com / www.lejam.com



La Chartreuse - Centre International de Recherche, de Création et d'Animation

58 rue de la République

30404 Villeneuve-lez-Avignon cedex

04 90 15 24 24 / Télécopie : 04 90 25 76 21

www.chartreuse.org



La Voix est libre

665 route de Mende

34090 Montpellier

04 99 52 93 30 / Télécopie : 04 99 52 93 30

envoi@lavoixestlibre.fr / www.lavoixestlibre.fr



Marie-Laure Deplaix - Edu' Corps

134 rue Aristide Maillol
34000 Montpellier
04 67 02 45 11 / Télécopie : 04 67 02 45 11
cmarielaure34@aol.com / www.techniquealexander.info



Musicanu

22 place de Verdun
34150 Gignac
04 67 57 55 14
contact@musicanu.com / www.musicanu.com



Panthéâtre

Château de Malerargues
30140 Thoiras
04 66 85 44 19 / Télécopie : 04 66 85 25 57
pan@pantheatre.com / www.pantheatre.com



Quai des arts Formation

Le Quai des arts
Ancienne Gare
30250 Sommières
04 66 77 10 27 / Télécopie : 04 66 77 39 81
quaidesarts@ciemalabar.com / www.ciemalabar.com



Réseau en scène, Languedoc-Roussillon (association régionale de coordination et de diffusion des arts du spectacle)

8 avenue de Toulouse
34070 Montpellier
04 67 66 90 90 / Télécopie : 04 67 66 90 80
contact@reseauenscene.fr / www.reseauenscene.fr



Scaenica - Scènes et Formations

188 avenue du Marché Gare
BP 55516
34071 Montpellier cedex 3
04 67 56 60 75 / Télécopie : 04 67 56 67 91
contact@scaenica.net / www.scaenica.net



Son' Art

La Bergerie
rue des Ecoles
30190 Dions
04 66 63 00 93 / Télécopie : 04 66 63 85 44
sonartmusic@aol.com



SUFCO - Université Paul Valéry

route de Mende
34199 Montpellier cedex 5
04 67 14 55 55 / Télécopie : 04 67 14 55 50
sufco@univ-montp3.fr / www.sufco.fr



Théâtre des Treize Vents Centre Dramatique National Montpellier Languedoc-Roussillon

Domaine de Grammont
CS 69060
34965 Montpellier cedex 2
04 67 99 25 25 / Télécopie : 04 67 99 25 29
administration@theatre-13vents.com / www.theatre-13vents.com



Théâtre en l'R Compagnie Micha Cotte

7 rue des Aires
34660 Cournonsec
04 67 85 34 15
michacotte@club-internet.fr / <http://michacotte.club.fr>



Théâtre Zô

20 rue Rigaud

34000 Montpellier

04 67 58 08 46 / Télécopie : 04 67 58 08 46

theatrezo@yahoo.fr / www.theatrezo.com



Top Espace Musical

3 rue des Balances

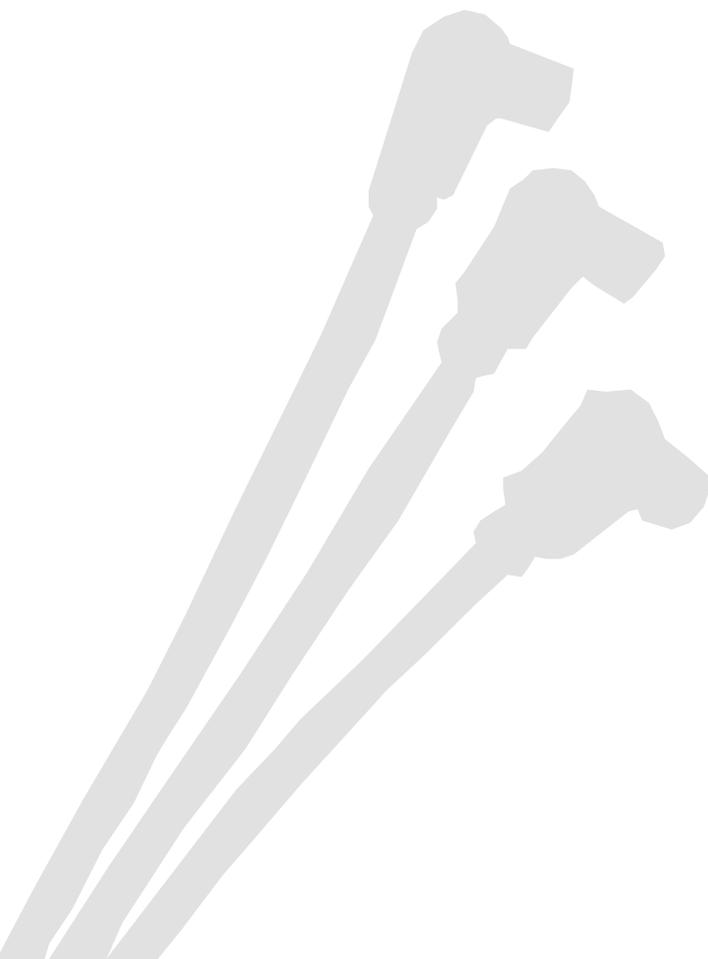
34000 Montpellier

04 67 60 46 85 / Télécopie : 06 67 60 46 85

top.espace.musical@free.fr / cgabryelczyk@yahoo.fr

www.myspace.com/topschool







Adresses utiles

Ministères et collectivités territoriales

Ministère de la Culture et de la Communication

DMDTS

Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
53 rue Saint Dominique
75007 Paris
01 40 15 80 00
www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/

DRAC Languedoc-Roussillon

Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon
5 rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34967 Montpellier cedex 2
04 67 02 32 00
www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement

DRTEFP Languedoc-Roussillon

Direction régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
Les « Echelles de la ville » Antigone
3 place Paul Bec
34 000 Montpellier
04 67 15 77 77
www.sdtefp-languedocroussillon.travail.gouv.fr

Région Languedoc-Roussillon

Région Languedoc-Roussillon

Direction de la Culture et du Patrimoine
Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
04 67 22 90 98
www.cr-languedocroussillon.fr

Associations régionales et départementales

Réseau en scène, Languedoc-Roussillon

association régionale de coordination
et de diffusion des arts du spectacle
8 avenue de Toulouse
34070 Montpellier
04 67 66 90 90
www.reseauenscene.fr

ADDM 34

Association départementale danse et musique en Hérault
Avenue du Professeur Jean-Louis Viala
Parc Euromédecine II
CS 64306
34193 Montpellier cedex 5
04 67 45 71 10
www.addm34.fr

ADDMD 11

Association départementale de développement de la musique
et de la danse de l'Aude
30 avenue Franklin Roosevelt
11000 Carcassonne
04 68 11 74 35
www.addmd11.fr

ADDA Scènes Croisées

Association départementale pour le développement des arts
13 boulevard Britexte
BP 95
48003 Mende cedex
04 66 65 75 75
www.addascenescroisees.fr

Structures d'accompagnement et d'aide à la gestion en Languedoc-Roussillon

ARDEC Languedoc-Roussillon

42 rue Adam de Craponne
34000 Montpellier
04 67 92 21 74
www.ardeclr.org

Illusion & Macadam

14 rue Dom Vaissette
34000 Montpellier
04 67 04 47 94
www.illusion-macadam.com

La Note Bleue

33 boulevard Anatole France
30100 Alès
04 66 56 59 89
la-note-bleue@wanadoo.fr

Legi Spectacle

10 rue des Rêves
34000 Montpellier
04 67 58 60 59
www.legi-spectacle.org

Structures disposant d'informations sur l'emploi et la formation professionnelle

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
48 rue Saint-Honoré
75001 Paris
01 40 26 12 58
www.cpnfsv.org

DEPS Ministère de la Culture et de la Communication

Département des études, de la prospective et des statistiques
182 rue Saint-Honoré
75001 Paris
01 40 15 79 17
www.culture.gouv.fr/dep

AFDAS

Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture,
de la communication et des loisirs

3 rue au Maire
75156 Paris cedex 3
01 44 78 39 39
www.afdas.com

ANPE Spectacle

50 rue de Malte
75011 Paris
01 53 36 28 28
www.culture-spectacle.anpe.fr

DRTEFP Languedoc-Roussillon

Direction régionale du travail, de l'emploi et
de la formation professionnelle

3 place Paul Bec
Les "Echelles de la ville" Antigone
34 000 Montpellier
04 67 15 77 77
www.sdtefp-languedocroussillon.travail.gouv.fr

OREF

Observatoire régional
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
04 67 13 20 80
www.oref-lr.org

INSEE Languedoc-Roussillon

274, Allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2
04 67 15 70 00

CEREQ

Centre d'études et de recherches sur les qualifications
10 place de la Joliette – Atrium 10.1
BP 21321
13567 Marseille cedex 2
www.cereq.fr

Autres structures d'information, de conseil et de ressources

Cité de la Musique

221 avenue Jean Jaurès
75019 Paris
01 44 84 45 00
www.cite-musique.fr

CNT

Centre national du théâtre
134 rue Legendre
75017 Paris
01 44 61 84 85
www.cnt.asso.fr

CND

Centre national de la danse
Département des métiers
Médiathèque
1 rue Victor Hugo
93507 Pantin cedex
01 41 83 98 39
www.cnd.fr

CulturesFrance

1^{bis} avenue de Villars
75007 Paris
01 53 69 83 00
www.culturesfrance.com

HorsLesMurs

Centre de ressources des arts de la rue et des arts de la piste
68 rue de la Folie-Méricourt
75011 Paris
01 55 28 10 10
www.horslesmurs.asso.fr

IRMA

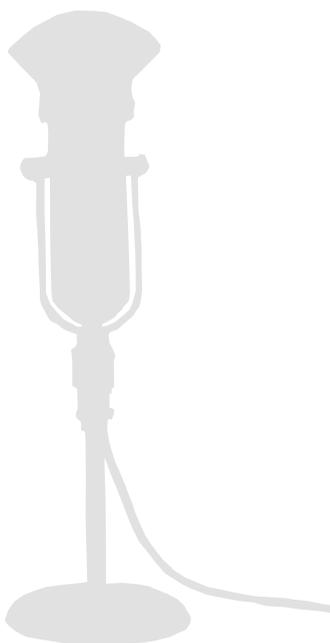
Information et ressources pour les musiques actuelles
22 rue Soleillet
75980 Paris cedex 20
01 43 15 11 11
www.irma.asso.fr

ONDA

Office national de diffusion artistique
13 bis rue Henry Monnier
75009 Paris
01 42 80 28 22
www.onda-international.com

Relais Culture Europe

132 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris
01 53 40 95 10
www.relais-culture-europe.org



Lieux d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience

Centre Inffo

Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente
4 avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
01 55 93 91 91
www.centre-inffo.fr

DRAC

Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon
5 rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34967 Montpellier cedex 2
04 67 02 32 00
www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr

CARIF

Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation
Cellule régionale interservices
605 rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
04 67 15 90 19
vae@cariflr.fr
www.cariflr.fr

SUFÇO - Université Paul Valéry Montpellier III

Route de Mende
34199 Montpellier cedex 5
04 67 14 55 55
sufco@univ-montp3.fr

SCUIO – Université de Perpignan

52 route Paul Alduy
66000 Perpignan
04 68 66 17 04
scuio@univ-perp.fr

DIDERIS – Université de Montpellier I

Formation continue et apprentissage
4 boulevard Henri IV
BP 1017
34006 Montpellier cedex 1
04 67 41 74 88
www.dideris.com



Glossaire

ADDM	Association Départementale Danse et Musique
ADDMD	Association Départementale de Développement de la Musique et de la Danse
AFDAS	Fonds d'Assurance Formation des Secteurs de la Culture, de la Communication et des Loisirs
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BIAC	Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque
CARIF	Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEFEDM	Centre de Formation des Enseignants en Danse et en Musique
CFMI	Centre de Formation des Musiciens Intervenants
CIF	Congé Individuel de Formation
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
DE	Diplôme d'Etat
DIF	Droit Individuel à la Formation
DMDTS	Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et du Spectacle vivant
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture et de la Communication)
DRTEFP	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement)
DUMI	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenants
PERI	Programme Expérimentation Recherche Innovation
ERP	Etablissement recevant du public
FFEC	Fédération Française des Ecoles de Cirque
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
OREF	Observatoire Régional Emploi Formations
PRDFP	Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

PRQ — Programme Régional Qualifiant

RNCP — Répertoire National des Certifications Professionnelles

VAE — Validation des Acquis de l'Expérience

Codification des niveaux de formations et diplômes (exemples de diplômes relevant du Ministère de l'Éducation Nationale)

Niveau V — CAP ou BEP

Niveau IV — Baccalauréat, brevet de technicien

Niveau III — Diplômes de niveau Bac + 2 (BTS, DUT, DEUST...)

Niveau II — Diplômes de niveau Bac + 3 / 4 (Licence professionnelle...)

Niveau I — Diplômes de niveau Bac + 5 / 6 (Master, Mastère spécialisés...)

Le répertoire de la formation professionnelle continue du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon est une publication de Réseau en scène, Languedoc-Roussillon.

Directeur de la publication : Pascal Champlon

Conception du répertoire : Marie Antunes

Contributions éditoriales : Yvan Godard, Gérard Espinosa, Yann Métayer

Remerciements chaleureux à :

Eva Loyer, Monika Susini, Gilles Albalat, Gérard Espinosa, Pierre-Arnaud de Labriffe, Jean-Marc Urrea, membres du comité de suivi de ce répertoire.

Création graphique et exécution : Start XXI, Montpellier et Hugo Quin, Montpellier

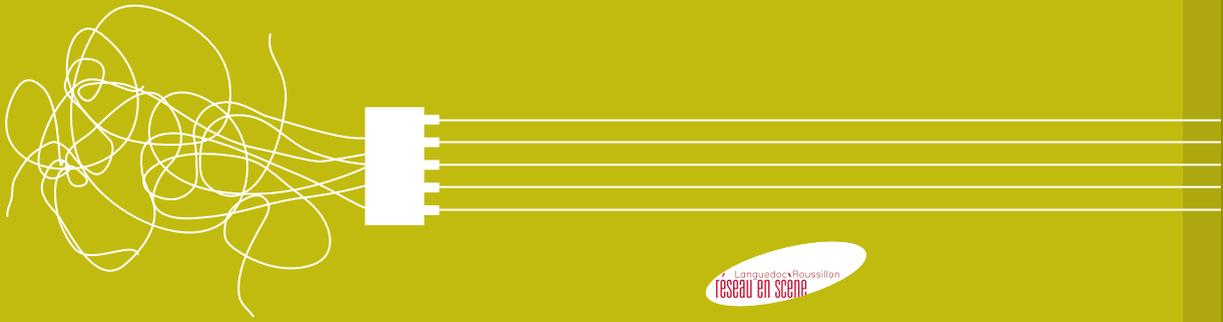
Impression : SVI Publicep, Montpellier

Le recueil et la restitution des organismes et des actions de formation, des adresses utiles et des informations relatives à la formation professionnelle continue ne sauraient être exhaustifs.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, ne pourra être faite sans le consentement du directeur de publication.



Réseau en scène, Languedoc-Roussillon reçoit le soutien du Ministère de la Culture – DRAC Languedoc-Roussillon, de la Région Languedoc-Roussillon et des Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales



Langue de caillou
RESEAU EN SCENE